

CAP SIZUN

Statut de protection : réserve d'association créée en 1959

Commune : Goulien

Propriétés : Conseil général (20-25 ha, sous convention signée le 26 septembre 1986), État (îlots au large de la réserve avec autorisation d'occupation temporaire pour 15 ans à compter du 1er janvier 1990), privée (7-8 ha sous convention de gestion signée le 6 octobre 1989) et Bretagne Vivante - SEPNEB (4,2 ha.)

Plans de gestion : 1^{er} (1996/2000) + évaluation (2001) et 2^e plan (2001-2006)

Intérêt patrimonial :

Habitats/flore : communautés à lichens de rochers maritimes, grottes à *Asplenium obovatum*, pelouses et landes littorales riches en écotypes variés : *Serratula tinctoria* ssp. *seoani*, *Solidago virgaurea* ssp. *rupicola*, *Heracleum sphondylium* var. *trifoliatum*, *Ilex aquifolium* fo., corniches à *Romulea columnnea*, *Scilla verna*, mares tourbeuses, pelouses fraîches à *Polygonatum odoratum*, *Mellitis melissophyllum*, *Lathyrus montanus*, cortège préforestier des falaises : *Euphorbia amygdaloides*, *Mercurialis perennis*

Faune : falaises à oiseaux marins nicheurs (mouette tridactyle, guillemot de Troïl, fulmar boréal, cormoran huppé et goélands argenté, brun, marin, chevêche nicheuse en situation naturelle, crabe à bec rouge et grand corbeau (nicheur hors réserve))

Conservateurs bénévoles : Alain Thomas

Personnel permanent : Pierre Le Floc'h et Damien Vedrenne

Personnel saisonnier : Britta Mullerscön (accueil), André Bodin (animateur)

Bénévoles : Jean-Yvon Bonis

Agriculteurs : Jean-Yves Landriau, Laurent Gorraguer

Scientifiques : Jean-Yves Monnat, Emmanuelle Cam

Animateurs bénévoles : Michel Güet, Hélène le Roux, Catherine Roslier, Frédéric Robin, Enora Le Blay, Nicolas Chaléat, Frédéric Cloître

SUIVI NATURALISTE

Oiseaux marins nicheurs

L'année passée, riche en péripéties, a été vécue sous la menace permanente des fuites des cuves du pétrolier « Prestige ». Les arrivages de boulettes de fioul du mois d'avril ont eu peu d'effets sur la reproduction des oiseaux de mer mais ont souillé les criques de la réserve ouvertes sur le nord-ouest comme Porz Hir et Porz Ar Wreg.

Sur le plan naturaliste, le fait le plus marquant est la disparition du couple de Grand corbeau en plein élevage des jeunes. Quelles qu'en soient les causes, une telle disparition, celle du dernier couple du secteur, ne peut que nous rappeler à quel point de précarité est arrivée la saine population capiste d'il y a vingt ans. Que représentent les quelques grands corbeaux observés depuis la mi-août dans le Cap-Sizun ? Espérons qu'ils soient annonciateurs d'une réinstallation !

Pour les oiseaux de mer, la saison de reproduction 2003 a été marquée par de bonnes performances. Après un démarrage laborieux pour l'ensemble des espèces, conséquence des conditions météorologiques inhabituelles dominées par des vents de terre qui ne sont pas connus pour stimuler les activités liées à la reproduction, le faible niveau de prédation a permis d'obtenir de bons résultats à l'envol. Cette satisfaction est bien sûr toute relative compte-tenu de la faiblesse numérique de l'ensemble des espèces à forte valeur patrimoniale.

Tableau 1. Effectifs des oiseaux reproducteurs

Océanite tempête	0	Goéland marin	31
Fulmar boréal	26	Mouette tridactyle	282
Cormoran huppé	40	Guillemot de Troïl	20
Goéland argenté	256	Grand corbeau	1
Goéland brun	94	Crabe à bec rouge	2

Tableau 2. Répartition des couples d'oiseaux marins nicheurs

Site	Espèce	Goéland argenté	Goéland Brun	Goéland marin	Cormoran huppé	Fulmar boréal	Guillemot de Troïl	Mouette tridactyle
Porz Hir		2			1			
Karreg Hir		18	5	1	1			
An Enezen		1			1			
Milinou Braz		40	5	23	13			
Aodou Lezoulien		3			3			
K.g Karn Huel		1						
An Avrelleg		35	80	1	6			
Ar Vreinneg				1				
Aodou Kerguerrieg		2			1			
Aodou Breneur		6						
Fellereg Huel		4						
Fellereg Izel		7	1	1				
Kougon Ru		2						
Kahidou		3						
Milinou Kermaden		35	2		11		20	
Beg Al Lochou		4				1		
Karreg Melen		4		1				
Karreg Korn		11						
Tl Ar C'hrabannou		32				1		
Karreg Chella		1						
Karn Chella						6		
Karreg Menesite		5						
Kastell Ar Roc'h		9						
Porz Ar Wreg		5				6		
Vein Zu		3						
Karreg al Louarn						1		
Karreg Vein Zu		4	1	1				
Porz N'Hallen		2			3	11		
Karreg Ar Skeul		11						
Korn A Bro		1						
Porz Ar Vroenneg		1						
Karreg An Dour		1		1				
Kulanou		3		1				
Total réserve		256	94	31	40	26	20	282

▪ OCÉANITE TEMPÊTE

Les sites de reproduction de Karreg ar Skeul qui ont subi la prédation des visons les années passées sont restés vides depuis. De plus, la colonisation durable de l'îlot par les pigeons bisets compromet le retour éventuel des océanites.

Par ailleurs, la première visite de l'îlot de Kulannou ne nous a fourni aucun indice de présence. Nous pouvons conclure à l'absence de reproduction de l'espèce cette année sur la réserve

▪ FULMAR BORÉAL

26 couples reproducteurs (13 en 2002)

Le suivi précis de la population capiste de cette espèce, tout au long de la saison de reproduction, a été rendu possible par la présence d'un stagiaire affecté à cette tâche. Le travail réalisé par Manuel Balesteros (titulaire d'une maîtrise de biologie) a permis, entre autres, de doter la réserve d'une cartographie quasi-exhaustive de l'ensemble des sites fréquentés par l'espèce sur le Cap Sizun. Ce document de référence permettra de mieux cerner l'évolution des effectifs de cette espèce qui, rappelons le, trouve ici la véritable limite méridionale de son immense zone de répartition dans l'Atlantique Nord.

Sur la réserve, la saison aura été exceptionnelle à plus d'un titre. Nous assistons au doublement de l'effectif reproducteur ainsi que du nombre de jeunes produits, malgré une quasi absence de prospection.

Paradoxalement, le traditionnel pic de fréquentation des secteurs de reproduction du mois d'avril, dû à un afflux de futurs reproducteurs, n'a pas été observé cette année. La persistance des vents dans le secteur nord-est, pendant cette période, aura sans doute dissuadé bon nombre d'individus à visiter les sites potentiels de nidification.

Tableau 3. Effectifs du Fulmar boréal - 2003

Site	Nb max	Nb site	Nb couples nicheurs	Nb pontes	Nb éclosions	Nb envols
Karreg ar Skeul	?	3	0	0		
Porz n'Hallen	23	15	11	11	6	4
Karreg al Louarn	3	1	1	1	1	1
Porz ar Wreg	17	12	6	6	5	4
Kastell ar Roc'h	2	2	0	0		
Karn Chella	18	14	6	6	6	6
Toul ar C'habanou	2	1	1	1	1	0
Beg al Lochou	11	5	1	1	1	1
Milinou Braz	?	?	0	0		
Total réserve		53	26	26	20	16
Kastell Meur	15	11	2	2	1	0
Beg ar Van	18	10	5	0		
Kavallet	22	24	8	6	2	0
Ar Justern	10	4	3	2	0	
Poull Blich	4	2	1	0		
An Diameur	4	0	0			
Reste du Cap		51	19	10	3	0
Total Cap-Sizun		104	45	36	23	16

Ce tableau fait apparaître nettement l'importance de la réserve pour les fulmars capistes. Pour un nombre de sites fréquentés de même grandeur et un nombre de reproducteurs plus conséquent, les différences se creusent au fur et à mesure de l'avancée de la reproduction. Le taux de réussite de reproduction fort de la réserve contraste fortement avec celui du reste du Cap Sizun.

▪ **CORMORAN HUPPÉ**

40 couples reproducteurs

Les effectifs du cormoran huppé restent bas et les performances de reproduction sont modestes. Nous n'avons enregistré aucun nid ayant produit 3 jeunes alors que ce phénomène est normalement courant ! A contrario, les colonies situées de la Pointe de Castel Meur / Clédén à Feunteun Aod / Plogoff paraissent prospères.

Un espoir de reprise réside dans le succès apparent du dispositif de piégeage des visons d'Amérique.

▪ **GOÉLAND ARGENTÉ**

256 couples reproducteurs (221 en 2002)

Avec près de 16% d'augmentation et de bonnes performances reproductives, il est probable que la population de goélands argentés confirme son dynamisme la saison prochaine.

▪ **GOÉLAND BRUN**

94 couples reproducteurs (82 en 2002)

Comme son cousin argenté, ce goéland qui concentre la quasi-totalité de ses effectifs capistes sur la réserve, bénéficie de la baisse de prédation sur le littoral de Goulien. La politique de limitation du vison d'Amérique permet à ces deux espèces de recoloniser petit à petit les nombreux sites de reproduction disponibles. La reprise des effectifs de goélands argentés et bruns après la forte régression des deux décennies écoulées voit le « rapport de force » entre ces deux espèces au profit du goéland brun qui passe de 2% à presque 27% en une vingtaine d'années.

L'essentiel de l'effectif de la réserve se concentre sur An Avrelleg. La colonie est facilement observable depuis le sentier de grande randonnée et offre les caractéristiques propres à l'espèce : plus forte densité spatiale, mise à profit des zones très végétalisées.

▪ **GOÉLAND MARIN**

31 couples reproducteurs (24 en 2002)

Cette espèce nous a habitué à une progression lente de ses effectifs. L'augmentation de 29% des couples reproducteurs est pour le moins surprenant et correspond surtout au recrutement de nouveaux reproducteurs installés sur le Milinou Braz. Ses 23 couples constituent les $\frac{3}{4}$ de l'effectif total.

■ **GUILLEMOT DE TROÏL**

20 couples reproducteurs (22 en 2002)

Le tassement des effectifs ne semble pas dû à la marée noire du Prestige. Mais on pourrait y voir un effet possible de celle générée par le naufrage de l'Erika puisque les jeunes guillemots nés en 1999 ont été ses principales victimes et étaient donc, pour les survivants, potentiellement reproducteurs pour la première fois cette saison. En l'absence de preuve, cette question ne pourra jamais recevoir de réponse certaine.

Cette saison est marquée par un taux de réussite exceptionnel puisque tous les couples se sont reproduits avec succès sans le secours de ponte de remplacement. La disparition du couple de grands corbeaux au moment des premières pontes et l'absence d'œuf stérile sont des éléments déterminants de ces résultats exceptionnels.

Cette ultime colonie d'alcidés du Cap Sizun se localise sur Milinou Kermaden. Afin d'en faciliter l'observation, une longue-vue est installée hors du périmètre enclos sur la pente Est de Porz Kanape.

■ **MOUETTE TRIDACTYLE**

Synthèse fournie par Jean-Yves Monnat

Participants aux suivis : Patricia Baird (Professeur, université de Long Beach, Californie), Emmanuelle Cam (enseignant-chercheur, Toulouse), Étienne Danchin (chercheur CNRS, Paris 6), Émilie Drunat (bénévole, Brest), Brigitte Guisnel (bénévole, Brest), François Hémary (étudiant, Rennes), Christian Kerbirou (bénévole, Ouessant), Jean-Yves Monnat (retraité, Goulien), Liliana Naves (doctorante, Paris 6, Brésil), Marie Nevoux (étudiante, Brest), Xavier Nicklès (étudiant, Paris), Julien Normand (étudiant, Brest), Jacques Nisser (bénévole, Locoal-Mendon), Frédéric Robin (étudiant, Brest).

Installation

Dès le 26 décembre 2002, de petits radeaux se forment face à la colonie de la pointe du Raz et un premier oiseau est observé en falaise à cet endroit le 3 janvier 2003. Le coup de froid et les vents de secteur est dominant des jours suivants ne permettront toutefois pas au processus d'installation de se poursuivre immédiatement. Les premières poses massives n'auront donc lieu qu'à partir du 13 janvier, dans l'ensemble des colonies du Cap Sizun.

Tableau 4. Dates d'observation de la première ponte de Mouette tridactyle depuis 1995 dans les cinq colonies du Cap Sizun.

	Lezoulien	Kermaden	Kerisit	Kergulan	Raz
1995	6 mai	7 mai	30 avril	29 avril	27 avril
1996	16 mai	8 mai	2 mai	4 mai	1 mai
1997	1 juin	8 mai	5 mai	10 mai	29 avril
1998	/	5 mai	1 mai	8 mai	28 avril
1999	/	9 mai	30 avril	13 mai	1 mai
2000	/	6 mai	23 avril	4 mai	18 avril
2001	/	15 mai	29 avril	7 mai	24 avril
2002	/	5 mai	27 avril	8 mai	25 avril
2003	/	8 mai	30 avril	5 mai	1 mai

Effectifs de 2003 et tendances

Contrairement aux deux années précédentes où elle était très proche de la moyenne des vingt dernières années, la survie apparente des adultes, toutes catégories confondues, est exceptionnellement élevée entre 2002 et 2003 (91.4 %), sans équivalent depuis le début de l'étude de ces populations en 1979. Par ailleurs, la proportion d'adultes sabbatiques (7.3 %), c'est-à-dire dont l'investissement annuel dans la reproduction ne va pas même jusqu'à la construction d'un nid élaboré, reste inférieure à la norme, celle des adultes disparaissant précocement, avant de se reproduire (1.8 %) étant faible également.

Tableau 5. Survie adulte et accession à la reproduction depuis 2001

(les proportions d'individus sabbatiques, c'est-à-dire d'adultes ne s'investissant pas dans la reproduction l'année courante, et de disparitions précoces sont calculées par rapport au nombre d'adultes survivants)

	2001	2002	2003
Survie adulte	83.5%	83.6%	91.4%
Sabbatiques	12.3%	5.5%	7.3%
Disparitions précoces	2.1%	3.0%	1.8%

Excellente survie et fort investissement des adultes dans la reproduction, on ne s'étonnera donc pas de l'augmentation générale des effectifs du Cap Sizun en 2003 : avec 977 couples au total, la population augmente de 4% et atteint un niveau qu'elle n'avait pas approché depuis 1995, à peine en dessous de 1 000 couples. Les prévisions de l'an dernier sont parfaitement respectées : « Si des augmentations se produisent en 2003, elles ont toutes chances de concerner les secteurs de la pointe du Raz et de Kermaden. Malheureusement, du fait de sa très petite taille, même si l'accroissement

y est substantiel en termes relatifs, le secteur de Kermaden ne peut accueillir qu'un nombre assez réduit de nouveaux reproducteurs. Cette augmentation probable ne pourrait en aucun cas compenser les baisses dans les deux autres secteurs de la réserve, prévisibles en raison de leurs très mauvaises performances de cette année. Globalement, on devrait donc assister à une nouvelle hémorragie depuis la réserve vers le secteur de Plogoff. »¹

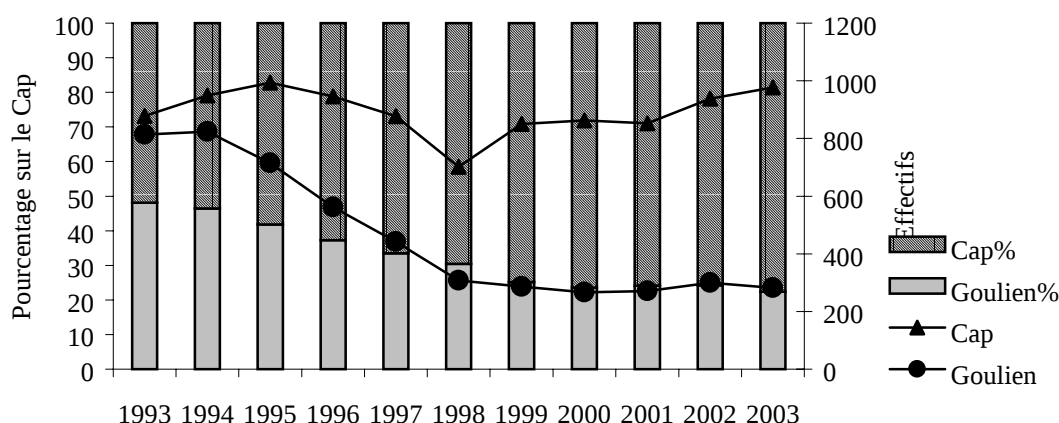
À l'exception de la minuscule colonie de Kermaden qui, comme prévu, connaît la plus forte progression relative (+14%), les différentes falaises de Goulien (dont les performances en 2002 avaient été catastrophiques) subissent des déclinés variés des effectifs, la réserve perdant globalement 18 couples reproducteurs depuis la saison précédente (-6%).

Tableau 6. Évolution des effectifs depuis 1993 dans les cinq colonies du Cap Sizun

(λ = taux de multiplication entre 2002 et 2003)

	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	λ
Lezoulien	221	264	150	29	6	0	0	0	0	0	0	0.00
Kermaden	118	109	99	89	70	54	42	39	30	37	42	1.14
Kerisit	186	184	232	194	156	127	137	134	136	150	135	0.90
Kergulan	289	267	234	250	210	126	107	93	105	113	96	0.93
Goulien	814	824	715	562	442	307	286	266	271	300	282	0.94
Raz	64	125	279	384	435	395	564	596	582	638	695	1.09
Cap	878	949	994	946	877	702	850	862	853	938	977	1.04

Graphique 1. Pourcentage et effectifs des mouettes tridactyles dans le Cap Sizun - 2003



Causes d'échec et performances reproductrices

La disparition du dernier couple de grands corbeaux du Cap Sizun – et de sa couvée – dans le courant du mois d'avril a, bien entendu, éliminé une cause majeure d'échec des couvées de mouettes tridactyles. Quelques cas de prédation au stade des œufs ont bien été constatés à Kermaden (où ils ont, sans ambiguïté, été attribués à une corneille noire nichant à proximité) et à Kerisit (où aucun « coupable » n'a été identifié), mais rien de systématique. Il n'a pas eu de prédation au stade des poussins dans la réserve non plus. En revanche, ce facteur (dû à des goélands argentés spécialisés) a été la cause principale des mauvaises performances des oiseaux de la colonie de la pointe du Raz, sur certaines falaises.

Au plan météorologique, l'année 2003 restera sans doute dans les mémoires pour les chaleurs exceptionnelles de l'été, liées à une non moins inhabituelle durée de la période de sécheresse. Mais un autre élément, peut être plus exceptionnel encore que la canicule et la sécheresse, aurait dû frapper les Bretons, alors qu'il n'a pas été souligné : l'absence totale de coup de vent depuis janvier ! S'il n'est guère possible d'évaluer les conséquences de ces fortes chaleurs sur la reproduction (par le biais éventuel des ressources alimentaires et de l'exposition directe des poussins de certains pans de falaises à des températures trop élevées), on sait que les tempêtes survenant entre la ponte et l'envol des jeunes peuvent balayer les nids placés au plus bas. Cette année, seules quelques couvées ont été emportées ou détruites à Kermaden et Kergulan lors d'une forte houle, peu après la mi-juillet.

Le seul autre événement notable en matière d'échec est une forte mortalité de poussins, dont certains déjà âgés, dans un pan de falaise de la pointe du Raz. Un problème de parasitisme est soupçonné dans cette zone où les nids des mouettes tridactyles côtoient des sites de reproduction de cormorans huppés.

¹ Rapport annuel 2002

Tableau 7. Performances de reproduction dans les cinq colonies du Cap Sizun.

(Taux de succès = nombre de nids en succès / nombre de nids construits ; production = nombre total de poussins envolés / nombre de nids construits)

	taux de succès				production			
	2000	2001	2002	2003	2000	2001	2002	2003
Kermaden	51%	80%	70%	81%	0.64	1.20	1.05	1.21
Kerisit	60%	38%	36%	71%	0.80	0.52	0.48	0.99
Kergulan	56%	70%	27%	80%	0.82	1.00	0.39	1.22
Goulien	58%	55%	37%	76%	0.78	0.78	0.52	1.11
Raz	64%	59%	67%	63%	0.85	0.75	0.99	0.94
Total Cap	62%	58%	58%	67%	0.83	0.76	0.84	0.99

Au total, les performances reproductrices de 2003 sont les meilleures enregistrées depuis une vingtaine d'années au moins, tant au plan du taux de succès qu'à celui de la production de jeunes. Cela est surtout vrai pour les colonies de la réserve puisque celle de la pointe du Raz marque au contraire un léger fléchissement par rapport à 2002. Sans doute faut-il mettre ces bons résultats essentiellement sur le compte de l'absence de prédation et de tempêtes.

Bilan et perspectives

Se caractérisant par une exceptionnelle survie hivernale, un fort investissement des survivants dans la reproduction, un léger accroissement des effectifs et d'excellentes performances de reproduction, la saison 2003 a permis l'envol de 964 poussins sur l'ensemble du Cap Sizun. Ce chiffre est de loin le plus élevé au cours des 20 dernières années.

La bonne santé générale de l'ensemble des populations de mouettes tridactyles du Cap en 2003 ne permet pas de prédire de mouvements significatifs entre colonies la saison prochaine. L'excellence des performances dans les falaises de Goulien devrait toutefois permettre d'espérer un léger rétablissement des colonies de la réserve.

Oiseaux terrestres remarquables

▪ FAUCON PÈLERIN

Malgré une fréquentation assidue d'oiseaux adultes des deux sexes, aucune preuve de reproduction n'a pu être apportée. La localisation des individus locaux s'est quelque peu modifiée. Les observations répétées, en fin de période, d'un mâle et d'une femelle adultes proches l'un de l'autre sont des signes encourageants quant à l'installation future d'un couple reproducteur.

▪ GRAND CORBEAU

1 couple

La disparition soudaine du couple de Grand Corbeau de Goulien à la mi-avril n'a toujours pas été élucidée, mais il ne fait aucun doute que la mort simultanée des deux membres du dernier couple reproducteur du Cap Sizun, alors en plein élevage de quatre jeunes en instance de quitter le nid, n'a rien de naturelle.

Dans l'espoir de trouver quelques indices sur la cause de disparition des oiseaux, nous avons procédé à une descente en rappel jusqu'au nid sous l'œil attentif de gardes de l'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage. Cette recherche d'indice aura été infructueuse mais a permis néanmoins d'éliminer l'hypothèse du tir des oiseaux au nid. Pour le moment et en l'absence de toute certitude, la cause la plus probable de disparition des adultes semble être un empoisonnement. Les utilisations de graines empoisonnées, lors des opérations de limitation de populations de corneilles noires par exemple à l'approche des semis de maïs, ne sont pas des modèles de sélectivité ! les pigeons, entre autres, en sont souvent victimes.

Après quatre mois d'absence, il semble que 5 individus aient à nouveau fréquenté le Cap-Sizun à partir de la mi-août. Le secteur de la réserve semble particulièrement intéresser 3 oiseaux (2 visiblement appariés et un individu solitaire) en septembre et octobre. Les rares observations de novembre ne concernent qu'un seul oiseau. En cette fin d'année, il semble bien que la timide promesse de la fin de l'été, d'un retour de l'espèce dans le Cap, ne se soit pas évanouie.

▪ CRAVE À BEC ROUGE

2 couples sur la réserve

Pour la seconde année consécutive, l'ensemble des sites de reproduction connus à ce jour a été contrôlé en période de construction, d'incubation puis en période d'envol des juvéniles.

Durant 5 semaines, une stagiaire a localisé les habitats fréquentés par les craves pour leur alimentation et consigné le nombre de contacts par type d'habitat le long du littoral de Goulien. Plus encore que les saisons passées, il semble se dégager une tendance dans le succès de reproduction au bénéfice des couples de la côte nord et donc au détriment de ceux du sud et de l'ouest du Cap. Un maximum de quatre familles a été comptabilisé. Trois sur la côte nord et une sur la côte sud (probablement celle originaire de Beg Ty Deved). Ce constat met évidemment à l'esprit la différence notable d'intensité du dérangement humain aux alentours des sites connaissant échec ou réussite. Cette pression humaine est

particulièrement forte depuis la pointe du Van jusqu'au secteur de Feunten Aod /Plogoff en passant bien sûr par la pointe du Raz.

D'autres pistes mériteraient cependant d'être vérifiées. L'une d'elles, assez réaliste, consisterait en une inspection systématique des grottes utilisées en vue pour déceler d'éventuelles causes d'échec.

Tableau 8. Observation du Crave à bec rouge sur le Cap Sizun - 2003

Site/indices de reproduction	Construction de nid	Nourrissage de la femelle	Jeune(s) volant(s)	Remarques
Ty Devet	+	+	?	?
Feunteun Aod	+	+	-	
Bestre	+	-	-	
Beg ar Raz	+ (tardif)	-	-	
Beg ar Van	+	+	-	
Kerbesquerien	+	+	3	
An Aoteriou	+ (précoce)	+	4	
Toull ar C'habannou	+ (tardif)	-	-	1 partenaire nouveau
Ar Valc'h	-	-	-	
Porz Mor	+	+	3	

Pour ce qui est des couples de la réserve, on retiendra la très bonne performance du couple d'An Aoteriou avec 4 jeunes produits avec un calendrier de nidification plus précoce qu'à l'accoutumée (premiers transports de matériaux notés le 6 mars)

Le couple de la grande réserve dans lequel un des partenaires avait été remplacé la saison dernière, a construit tardivement son nid au Toull ar C'habannou durant le mois de mai. Une construction aussi tardive de nid est caractéristique d'un jeune couple inexpérimenté. En règle générale, l'année suivante débouche sur une reproduction effective.

Résumé du travail de Morgan Thomas :

Dans son mémoire "Diagnostic environnemental préalable à la mise en place d'un plan d'action pour la gestion conservatoire des enjeux patrimoniaux des falaises littorales de la Réserve du Cap Sizun", Benoît Bonneau avait proposé l'idée d'un transect d'observation des craves à bec rouge en vue de déterminer la nature des sites utilisés pour la recherche de nourriture ainsi que leur fréquence d'utilisation. Cette proposition consistait à définir un parcours à répéter fidèlement d'une extrémité à l'autre de la réserve.

Sur l'itinéraire à arpenter à vitesse constante (1h40), 8 points de guet ont été définis avec une pause de 10 minutes d'observation en point fixe afin de mesurer au mieux l'activité des oiseaux sur les plateaux. Il faut être bien conscient que les caractéristiques de ce parcours aboutissent à sous-estimer la présence des craves dans les tombants.

Du 8 juillet au 6 août, Morgan Thomas a effectué 27 parcours. Les craves ont été contactés 69 fois. Les sites contactés ont été répartis en 9 catégories.

Tableau 9. Répartition des sites contactés pour le Crave - Cap Sizun 2003

	nombre contacts
Lande rase et sentes	21
Lande pâturée	15
Haut de falaise écorchée	10
Pâturage artificielle	7
Pelouse littorale	6
Lande sèche	3
Route - chemin	3
Micro carrière	3
Lande fauchée	1

Suivi de la population capiste en période inter-nuptiale : Il s'est principalement effectué par le renouvellement de comptages simultanés mobilisant un nombre important d'observateurs.

Les principaux enseignements sont les suivants : le seul véritable dortoir connu à ce jour a accueilli un nombre d'individus plus faible (en moyenne 8 contre 12 en 2001-2002). Il faut y voir soit l'existence d'un dortoir secondaire non décelé à ce jour malgré l'effort de prospection, soit un déplacement d'immatures hors du Cap, ou encore une mortalité survenue en période de canicule.

D'une manière générale, les couples nicheurs sont fidèles à leur site de reproduction toute l'année. Semblent faire exception à cette « règle » les oiseaux de la pointe du Van et, à un degré moindre, ceux de Feunten Aod.

Observations ornithologiques remarquables

▪ GRAND CORMORAN

18 en vol vers le sud le 29 août : cette donnée constitue le plus fort effectif observé cette année. Les observations des oiseaux au dortoir sur le Milinou Braz ne dépassent pas la quinzaine d'individus (14 le 7 décembre).

▪ BUSE VARIABLE

Mises à part les observations d'individus isolés, l'observation la plus intéressante est celle du 31 mars où 3 buses parquent au dessus du vallon du Valc'h.

▪ BUSARD SAINT MARTIN

Une femelle fréquente le secteur de la grande réserve du 6 au 8 août et une femelle le 18 octobre en bordure de la petite réserve sur des chaumes de blé noir particulièrement attractifs pour les passereaux granivores tout l'hiver.

▪ FAUCON HOBEREAU

Un oiseau est observé le 9 juin.

▪ FAUCON CRÉCERELLE

La localisation exacte du couple sur le littoral de Kermaden n'a pas été établie mais semble être dans le secteur de Ty Félix ; la crique du Kougou Ru ayant vraisemblablement accueilli le couple cette saison.

▪ PERDRIX GRISE

Nous n'avons recueilli aucun indice de reproduction pour cette espèce ni pour la perdrix rouge. Un couple fréquente néanmoins le Roz Kerguerrieg.

▪ PERDRIX ROUGE

1 à Kérisit le 3 avril et 2 la petite réserve le 31 décembre.

▪ COURLIS CORLIEU

Passage printanier sensible surtout dans la deuxième partie d'avril (10 le 16 et 12 le 25)

▪ MOUETTE RIEUSE

Passage post nuptial noté à partir du 5 juillet.

▪ MOUETTE PYGMÉE

Notée au passage le 18 avril.

▪ COUCOU GRIS

Le premier chant est entendu le 16 avril. Nous n'avons recueilli aucune preuve de reproduction.

▪ CALLOPSYTE

Un oiseau observé à Porz Kanape le 3 mai, signalé depuis plusieurs semaines au village de Kerisit. Ce petit perroquet est une espèce couramment observée en captivité, sa naturalisation n'a jamais été mentionnée.

▪ TORCOL FOURMILIER

Observé lors de la migration post nuptial par individu isolé le 26 août et les 4 et 8 septembre. Le 3 septembre, un individu est noté sur la parcelle pâturée de Kerguerrieg.

▪ HIRONDELLE RUSTIQUE

Les 2 premières sont observées le 6 avril.

▪ PIPIT FARLOUSE

1 nid avec 3 poussins, le 29 avril, à Kerguerrieg.

▪ ROUGEQUEUE NOIR

Premier migrateur le 23 octobre. Entre la petite réserve et Brêmeur, 5 individus le 5 novembre. Un est noté dans la petite réserve le 19 novembre.

▪ TRAQUET TARIER

Noté lors du passage post nuptial le 30 août et le 4 septembre

- **TRAQUET MOTTEUX**

Séjour prolongé d'un ou deux oiseaux durant le mois de mai dans le secteur de Porz Nejen qui pouvait laisser quelque espoir de reproduction de l'espèce.

Ce traquet, autrefois nicheur régulier, est devenu fort rare dans le Cap Sizun comme dans ses anciens bastions finistériens. Seul un couple semble se maintenir sur le site de l'ancien centre commercial de la pointe du Raz.

- **MERLE DE ROCHE (MONTICOLA SAXATILIS)**

Cet oiseau migrateur niche habituellement dans le sud de l'Europe sur les pentes rocheuses ensoleillées entre 1 000 et 2 600 mètres d'altitude. La présence d'un merle de roche dans le Finistère n'est certes pas une première mais reste un événement très rare. Il ne semble pas que des stationnements prolongés y aient déjà été notés.

Que penser alors du stationnement d'un mâle adulte sur un tronçon 300 mètres de côte de la grande réserve du 19 juillet au 4 septembre, période pendant laquelle nous avons pu assister à l'évolution du plumage de l'oiseau lié au déroulement de la mue. Le plumage nuptial coloré de juillet a progressivement laissé la place au plumage hivernal, plus discret et terne.

Nombreux sont ceux qui depuis le sentier de visite ont pu observer ce visiteur inattendu amateur de bourdons et criquets dans les secteurs Korn a Bro ou Porz a Wreg où les pelouses encombrées de roches rappellent son habitat traditionnel.

- **CHARDONNERET ÉLÉGANT**

Une centaine à Porz Hir le 4 septembre en compagnie d'un torcol.

- **BRUANT JAUNE**

3 chanteurs entre Breneur et la petite réserve le 7 juillet.

Inventaire entomologique

Cet volet du Contrat Nature et du plan de gestion de la réserve a été mis en œuvre par Julien Le Berre dans le cadre de son stage de première année de formation d'ingénieur à l'école supérieure d'agriculture d'Angers du 29 juin au 5 septembre. Son travail a consisté principalement à lancer l'inventaire des coléoptères de la réserve. À terme, l'objectif est de déterminer la diversité de l'entomofaune par type de milieux et en fonction de leur mode de gestion.

Il était matériellement impossible de couvrir l'ensemble des biotopes de la réserve car l'identification des coléoptères est longue et délicate. Sur les conseils de Gérard Tiberghien (entomologue de l'université de Rennes), ont été sélectionnés un petit éventail des milieux les plus largement représentés du site. Une grande attention a été accordée pour sonder, à l'intérieur d'un même milieu, des secteurs soumis à des gestions différentes (pâturage ovin, équin ou mixte, fauche ou absence d'intervention)

- **MÉTHODES D'INVESTIGATION**

Deux méthodes ont été utilisées pour la capture des coléoptères :

La capture par pièges « Barber »

Ces dispositifs sont conçus pour la capture des invertébrés qui se déplacent sur le sol. Chaque piège se compose de trois gobelets enterrés en position verticale dont les bords affleurent à la surface du sol. Ils sont disposés en triangle et distants d'une quinzaine de centimètres ; l'ensemble étant recouvert d'une ardoise maintenue à 1 ou 2 centimètres au-dessus du sol. Chaque fond de gobelet est rempli de 3 cm d'eau additionnée de formol (3%).

Les pièges « Barber » sont relevés tous les 21 jours. Ils restent actifs en permanence et leur efficacité varie selon les espèces et en fonction de la qualité de la pose et du choix de l'emplacement.

La chasse à vue

Il s'agit de la capture des différents animaux repérés lors de déplacements sur le terrain par le collecteur. La chasse à vue se pratique suivant les disponibilités en temps et les conditions météorologiques. Les espèces les plus grosses ou les plus visibles ont une probabilité de capture évidemment supérieures aux autres.

Un travail aussi minutieux que l'identification des coléoptères ne peut être laissé aux seuls soins d'un stagiaire de ce niveau (quelque soit, comme dans le cas présent, le sérieux de celui-ci) sans une vérification ultérieure par un entomologue confirmé. La validation définitive de la liste des espèces contactées lors de cette première campagne est donc actuellement assurée par Gérard Tiberghien.

Autres observations naturalistes remarquables

- **PHOQUE GRIS**

Une femelle adulte fait la sieste au pied de Vein Zu le 6 avril

▪ **CHEVREUIL**

Un individu est vu à Kérisit le 15 janvier. Un autre est embusqué sur les pentes du Roz Kerguerrieg le 13 mai. Trois (femelle et jeunes) sont observés à Kermaden le 10 septembre et 1 est observé le 7 décembre sur les pentes au dessus de Milinou Kermaden.

Services naturalistes

▪ **OISEAUX MAZOUTÉS ET BLESSÉS**

De janvier à décembre, 52 **oiseaux** ont transité par la réserve avant d'être transmis aux centres de soins agréés. Parmi ceux là, on note trois fous de Bassan, 1 pingouin torda et 20 guillemot de Troil. Deux éperviers, ainsi qu'une chouette effraie ont également été apportés. Cette dernière a pu être relâchée après quelques jours de nourrissage. Une Sterne pierregarin juvénile venant de Crozon n'a pu être sauvée.

▪ **GOÉLANDS URBAINS**

Seize poussins ou juvéniles à peine volant ont été reçus en provenance des colonies urbaines de Douarnenez, essentiellement. Ils ont été élevés à la réserve et relâchés sur site dès qu'ils ont acquis la capacité de voler.

▪ **AUTRES OBSERVATIONS ORNITHOLOGIQUES**

Beuzec-Cap Sizun : les oiseaux marins suivants ont été recensés le 22 mai 2003, sur la côte et les îlots de Beuzec-Cap Sizun, sur les terrains appartenant au Conseil général du Finistère.

Tableau 10. Oiseaux marins recensés sur les terrains du Conseil Général du Finistère

Goéland argenté	17 couples
Goéland marin	2 couples
Goéland brun	1 couple
Cormoran huppé	2 couples

GESTION

Contrôle de la prédation du Vison d'Amérique

Cette saison, malgré une attention soutenue, aucun signe de présence de vison n'a été décelé sur la réserve. Les modes de recherche ont été analogues à ceux mis en présence des trois dernières années : prospection des points habituels de marquage de l'espèce le long des ruisseaux ou sous les amas de blocs et recherche de crottes ; recherche de trace de prédation ; recherche de cadavres d'oiseaux de mer ou coquilles d'œufs sur les site de reproduction.

Par mesure de précaution, nous avons maintenu une faible pression de piégeage sur les ruisseaux du Valc'h et de Kerguerrieg que nous considérons, au vu du déroulement des saisons de piégeage passées, comme les voies d'accès des visons d'Amérique aux colonies d'oiseaux de mer de la réserve. Les deux pièges tendus de la mi janvier à la fin juin sans aucune capture confirment l'absence de vison pendant cette période.

Le pâturage

Depuis 2002, nous avons adopté la solution du pâturage mixte (équins - ovins) avec un souci de rotation plus rapide sur les différentes parcelles utilisables.

▪ **PONEYS DARTMOOR**

Suite à un premier hivernage jugé positif des 8 ponettes Dartmoor en provenance de la réserve des landes du Cragou, il nous a paru intéressant de prolonger le stationnement pour 2 ponettes le reste de la saison. Il n'est pas inutile de préciser que l'impact du pâturage des chevaux ou des moutons n'est pas identique et que la quantité de nourriture ingérée par un poney *Dartmoor* est comparable à celle consommée par 10 moutons *landes de Bretagne*. L'impact du piétinement est lui aussi différent tout comme la répartition des déjections. Pour l'hivernage, les animaux ont eu accès soit à des trous d'eau permanents ou temporaires, soit au ruisseau de Porz Kividig. Il a fallu un apport régulier d'eau pendant tout l'été pour les 2 ponettes car le seul point d'eau temporaire était à sec.

Rotation du troupeau de poneys Dartmoor

- arrivée de 8 poneys le 19 décembre 2002 sur Porz Hir
- du 16 janvier 2003 au 4 mars sur le Karn
- du 4 mars à la mi-mars : Kerguerriec
- de la mi-mars au 19 avril : sur Breneur
- du 19 au 22 avril: sur Kerguerriec
- le 22 avril : départ de six poneys pour les monts d'Arrée. Deux restent sur Kerguerriec et Mene Kerguerriec en alternance jusque fin août

- de fin août jusqu'au 22 septembre : sur le Karn côté Porz Kividig
- le 22 septembre, l'enclos est agrandi jusqu'à la pointe du Karn.
- le 3 novembre, ils restent tranquilles 3 jours sans enclos sur le Karn
- le 6 novembre, un nouvel enclos est aménagé sur l'ensemble du Karn

▪ MOUTONS « LANDES DE BRETAGNE »

Mis à part le stationnement temporaire de 7 brebis de la réserve du Bois Joubert qui nous a permis de maintenir une bonne pression de pâturage, nous pouvons considérer la saison écoulée comme étant normale avec une production de un agneau par brebis.

Effectif en fin de période : 10 brebis et 1 bélier

▪ MOUTONS OUessantins

La réserve n'héberge que des mâles qui sont, pour la plupart, âgés : deux d'entre eux sont morts cette année. Trois brebis et 2 béliers, appartenant à la ville de Pont-l'Abbé, ont été reçus en pension depuis le mois de juillet : ils sont parqués à Kerguerrieg.

Effectif en fin de période : 10 béliers

Travaux de fauche

▪ LES FOUGÈRES

Quelques petits secteurs avec une densité de fougères modérée n'ont pas été fauchés cette année, mais une première fauche sur une nouvelle parcelle à Kerguerrieg a pu être menée à bien.

Pour les secteurs pas trop en pente, la nouvelle motofaucheuse pourra nous permettre un travail plus rapide que la faux qui restera sans doute l'outil le mieux adapté sur les pentes à affleurements rocheux.

▪ LES LANDES

Grâce au financement du contrat nature (conseil régional), nous avons pu commencer un programme de rajeunissement de la lande dès la fin de l'été. Il s'agissait de la lande moyenne sur la grande réserve et d'une lande dépassant localement un mètre de haut sur la petite réserve.

Ce dernier travail a été préparé avec la nouvelle débroussailleuse. Une série de modifications et de tests ont été nécessaires pour l'adapter aux types de végétation et conditions de terrain ; cela a entraîné des pertes de temps et retardé les opérations de gestion. Espérons que le matériel ainsi mis au point aura les performances à la hauteur de nos espérances.

Sur la grande réserve, nous avons délimité la zone à faucher et avons procédé à la vérification de l'absence de couvée en cours ce qui a permis de localiser un nid de pipit farlouse avec 4 œufs en cours d'incubation, malgré la date déjà avancée. Une zone de sécurité a donc été préservée autour du nid ce qui a permis la réussite de la couvée.

Une fois le terrain préparé, Jean-Yves Landriau (agriculteur de Plogoff) a pu passer les parcelles à la barre de coupe rotative. Le produit de fauche a ensuite été pressé en vue de son exportation et de son utilisation dans des exploitations agricoles voisines. L'entreprise agricole Gorraguer de Goulien a assuré cette mise en « round ball ».

Une troisième parcelle de lande devait être fauchée par Jean-Yves Landriau, mais le bris de la barre de coupe en début d'exécution l'en a empêché. Ce déboire nous a contraint à réaliser la fauche à l'aide de la débroussailleuse de la réserve. Les plus grosses difficultés ont été rencontrées sur la partie ouest du Karn où de gros genets, dont certains troncs dépassaient les dix centimètres de diamètre, ont dû être coupés à la débroussailleuse portative munie d'une lame de scie.

Création d'habitats

Creusement de mares : dans le cadre du Club nature, nous avons procédé au creusement d'une mare permanente dans le vallon du Gouar Kanape. Parmi les observations naturalistes les plus intéressantes, celle de l'accouplement et la ponte de la libellule déprimée est à retenir. Plusieurs espèces d'insectes aquatiques ont rapidement colonisé cette mare : corise, gammarus, gerris, dytique, dytique bordé.

Sur les parcelles de Porz Hir et de Kerguerrieg nous avons creusé une dépression pouvant servir à l'abreuvement des poneys, durant une partie de l'année. Si le point d'eau de Porz Hir ne se remplit que peu de temps dans l'année, celui de Kerguerrieg est suffisamment bien approvisionné pour être en eau plus de la moitié de l'année ce qui lui permet d'abriter une faune aquatique non négligeable.

ACCUEIL - ANIMATION - PÉDAGOGIE

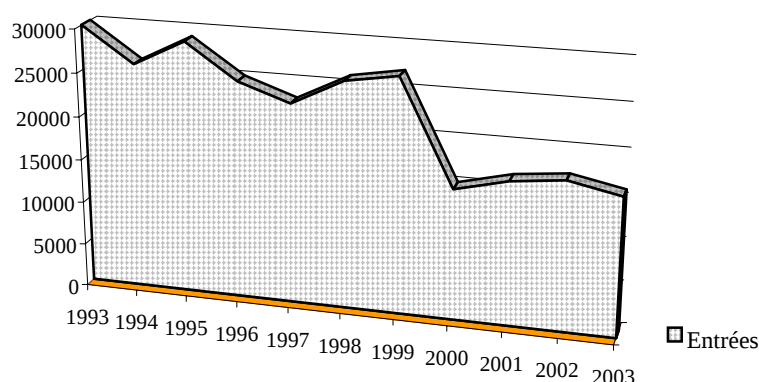
Le grand public

■ LES VISITEURS AUTONOMES

Le visiteur autonome, contre le prix d'entrée, dispose, pour découvrir le site, d'un livret d'interprétation (24 pages) et de quatre longues-vues sur le parcours. Cette année, trois longues vues neuves ont été achetées afin de remplacer les précédentes largement usées par 12 années de services. La meilleure des anciennes a été installée au point n°8, permettant une meilleure observation de la colonie de guillemots.

Tableau 11. Nombre de visiteurs autonomes - avril à août 2003

	avril	mai	juin	juillet	août	TOTAL
entrées plein tarif	1 464	1 181	1 655	2 555	3 314	10 169
entrées tarif réduit	294	219	139	339	496	1 487
entrées gratuites	429	193	119	697	896	2 334
entrée t.réd. groupe	0	27	27	0	0	54
TOTAUX	2 187	1 620	1 940	3 591	4 706	14 044
<i>Rappels 2002</i>	<i>2 477</i>	<i>2 181</i>	<i>1 612</i>	<i>3 881</i>	<i>4 612</i>	<i>14 763</i>

Graphique 2. Évolution du nombre de visiteurs depuis 1993

Cette saison, 409 paires de jumelles ont été louées pour la visite autonome de la réserve, ainsi que 23 sacs à falaises, soit légèrement moins que la saison passée. Une nouvelle version en anglais du livret d'interprétation a été distribuée.

■ LES VISITEURS PARTICIPANTS À UNE ANIMATION

Tableau 12. Définition des différentes formules proposées au grand public pour découvrir la réserve accompagné par un animateur :

animation :	public	durée	fréquence
Visite guidée individuel	tous public, famille, sans réservation mais à heure fixe	1h30	-le dimanche après midi au printemps. -tous les après-midi des vacances de Pâques. -tous les jours, matin et après-midi, l'été.
Balade nature	tous public, famille, sur réservation et à heure fixe	4h00	Tous les vendredis matins de l'été
Visite guidée pour groupe	groupe d'adulte constitué (de 15 à 25 personnes)	2h00	sur réservation.

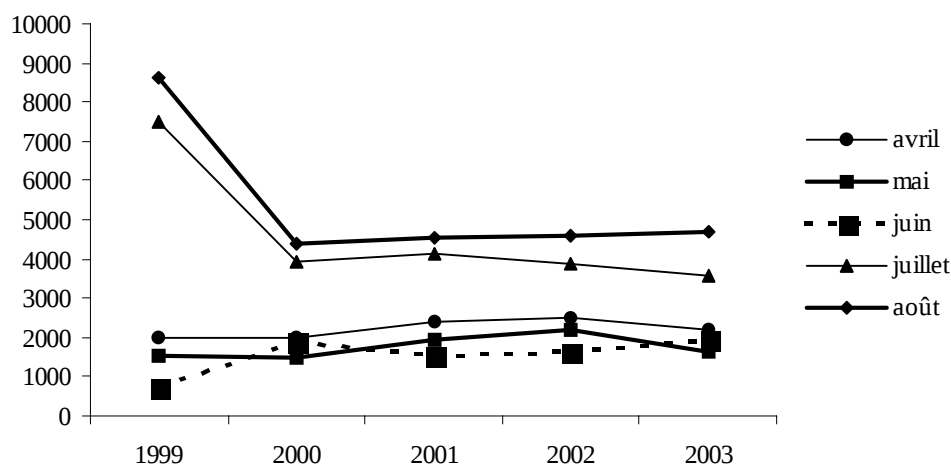
Tableau 13. Nombre de personnes accueillies en visite guidées ou balade nature avril à août 2003

		groupe	individuel	+ gratuits
Visite guidée	avril	68	206	57
	mai	38	28	5
	juin	47	24	2
	juillet	12	319	94
	août	27	285	66
balade nature	juillet	/	6	0
	août	/	14	1
		192	882	225
Total		1 299		

Évolution de la fréquentation

■ ÉVOLUTION DES VISITEURS AUTONOMES

Graphique 3. Évolution comparée du printemps et de l'été



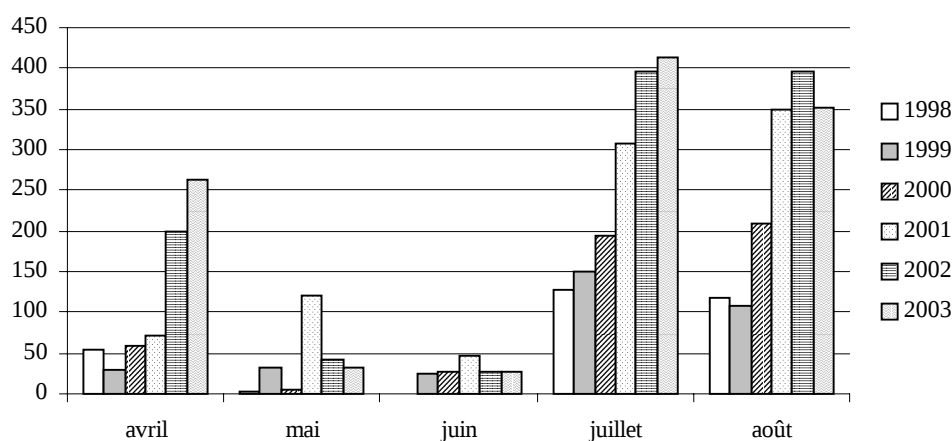
Ce graphique montre bien le tassement régulier du mois de juillet alors qu'août se maintient. Les mois du printemps restent très influencés par la météo.

■ ÉVOLUTION DU NOMBRE DE VISITEURS PARTICIPANTS À UNE ANIMATION

Il est question ici seulement de l'accueil des visiteurs individuels, souvent en couple ou en famille.

La **visite guidée** courte est proposée aux visiteurs individuels depuis 1998, en remplacement du système des animateurs "à poste" le long du sentier, suite à l'ouverture gratuite qui entraîna la suppression des animateurs saisonniers en 1998 et 1999. Mise à part l'interruption en 1998, la **balade nature** existe depuis 1988 : d'une durée d'une journée, elle dure aujourd'hui une demi-journée.

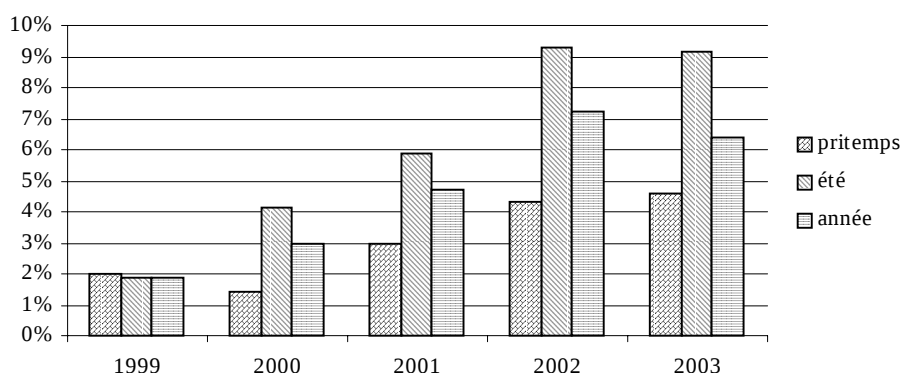
Graphique 4. Évolution du nombre de visites guidées



On constate que l'augmentation du nombre de visites guidées pendant les périodes de congés scolaires (avril et juillet-août) est dans l'ensemble régulière. Les mois de mai et juin restant très sensibles au facteur météo, la visite guidée n'est proposée que le dimanche.

Paradoxalement, cet été, pour la première fois depuis 1999, le nombre de personnes accueillies en visite guidée baisse en août, alors que c'est en juillet que la fréquentation globale de la réserve a baissé.

Graphique 5. Proportion de visiteurs² ayant choisi une visite guidée ou une balade nature par rapport au total de visiteurs autonomes



À noter que les mois d'avril et de juillet présentent la plus forte proportion, **10,6 % chacun**.

Les groupes scolaires

Tableau14. Nombre d'élèves accueillis en animation

	établissements	séances	élèves	rappel 2002 élèves	rappel 2001 élèves	%	moyenne d'élèves par séance
primaires	18	23	497	741	638	80,8 %	21,6
collèges	2	3	73	314	17	11,8 %	24,33
lycées	1	1	21	/	75	3,4 %	21
étudiants	/	/	/	15	10	/	/
CLSH	1	1	24	84	78	3,9 %	24
Totaux			615	1 154	818		

Les thèmes des animations étaient :

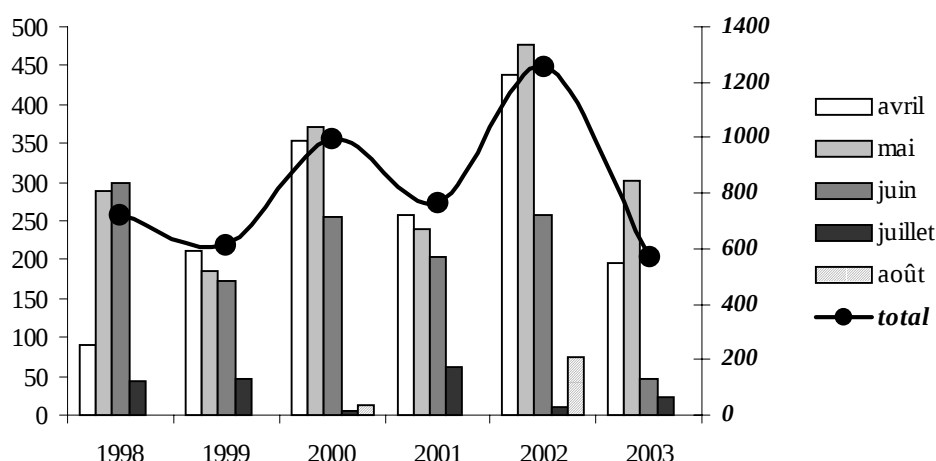
Oiseaux de mer
Visite guidée de la réserve (français, breton, allemand)
Estuaire du Goyen
Énergie éolienne

Tableau 15. Répartition dans la saison en 2003

	nombre d'élèves	nombre de séances
mars	48	2
avril	195	8
mai	302	15
juin	46	2
juillet	24	1
août	/	/
total	615	28

On peut sans doute attribuer le très faible nombre de classes reçues en juin au très important mouvement de grève et de manifestation qui a eu lieu dans les écoles en cette fin d'année. À titre indicatif, le mois de juin 2002 affichait 257 élèves contre 46 en 2003. Et le mois de mai 2002 476, contre 302 cette année.

² Hors groupes.

Graphique 6. Évolution du nombre d'élèves 1998-2003

Le club nature du Cap Sizun

À partir de janvier 2003, avec l'aide financière de la communauté de communes, la réserve a créé un club nature en partenariat avec le CLSH de Pont-Croix. Quatre séances ont eu lieu de janvier à juin. Parmi les thèmes abordés, on peut citer la mare.

Récapitulatif chiffré 2003

Tableau 16. Nombre total de visiteurs en 2003 - réserve du Cap Sizun

visiteurs libres	14 044	
adultes en groupes	192	
adultes individuels	882	soit 1 968 personnes ayant suivi une animation (dont 279 gratuits: enfants et accompagnateurs groupes)
scolaires	615	contre 2 460 en 2002
Total	15 934	contre 17 223 en 2002; 16 572 en 2001, 15 196 en 2000

Aménagement du sentier de découverte

Pour compléter la rénovation du sentier de visite de la réserve, le Conseil général a fait refaire les deux plate formes d'observations avec des traverses de chemin de fer. De nouveaux pieds fixes de longue-vues ont aussi été installés et un petit muret a également été refait.

Maison du vent

L'équipe de la réserve a participé à la création de la Maison du vent à Goulien, en fournissant des conseils scientifiques, des peintures et sculptures du Crave à bec rouge et du Fulmar boréal.

De plus, un dépôt-vente d'articles de Bretagne Vivante - SEPNEB à la boutique de ce musée, a permis de diffuser, entre autres, des numéros de l'Hermine vagabonde sur le thème de l'énergie éolienne et les revues Penn er Bed. sur la réserve ou sur les oiseaux de mer.

COMMUNICATION

La Lettre de la réserve

Cette année, pour diffuser les résultats de la saison plus rapidement, la lettre a été distribuée en fin d'année civile et non au printemps suivant comme les années précédentes.

Revue de presse

Dans les quotidiens « Ouest France » et « le Télégramme », les informations pratiques pour visiter la réserve sont publiés chaque jour d'avril à août dans le "bloc-note" de la page locale « Cap Sizun ».

LES LANDES DU CRAGOU

Statut de protection : réserve d'association créée le 26 novembre 1986

Communes : Le Cloître-Saint-Thégonnec - Scrignac - Plougonven

Propriétés : Bretagne Vivante - SEPNB ; Conseil général (convention de gestion du 4 décembre 1995) ; privés

Plan de gestion : 1^{er} plan (1993-1998) évalué en 1999 ; 2^e plan (2000-2005)

Intérêt patrimonial :

Habitats/flore : landes de fauche, landes hautes à *Erica ciliaris*, tourbières à sphaignes, bas-marais et prairies naturelles acides, rochers humides à *Hymenophyllum*, landes à *Arrenatherum thorei*, boisement de crête à chêne et poirier sauvage

Faune : courlis, busard cendré, busard Saint-Martin, traquet tarier, pipit des arbres, escargot de Quimper

Conservateur : François de Beaulieu

Personnel permanent : Emmanuel Holder, responsable de sites ; Boris Prouff, garde animateur ; Laure Leclère, éducatrice à l'environnement

Animateur d'été : Caroline Beysey

Stagiaires : Aline Quenotte : Engoulevents

Les bénévoles : Bernard Clément (écologie végétale), Jean Guillaume Féat (agriculteur), Philippe Fouillet (entomologiste), Marcel Guillou (agriculteur), Jacques Maout (ornithologue), Éric Prigent (agriculteur), Hervé et Jean-Pierre Saout (agriculteurs), Gilbert Boucher (agriculteur), Anthonus Werkerck (centre équestre de la Feuillée), Raymond Lachuer, Roger Uguen, et les adhérents de Bretagne Vivante SEPNB de la section de Morlaix.

SUIVIS NATURALISTE

Un carnet naturaliste a été distribué aux observateurs potentiels pouvant fréquenter la réserve permettant d'étoffer les observations.

Faune

■ DAMIER DE LA SUCCISE

La population de Damiers de la succise (*Euphydryas aurinia*) de Kergreis découverte en 2001 est prospère : 10 colonies ont pu être dénombrées en 2003. La prairie, sous contrat OGAF, a été fauchée par l'agriculteur titulaire du contrat mais la zone contenant les succises a été mise en exclos et préservée.

■ MUSCARDIN

Des boîtes à muscardin ont été placées dans le bois de crête afin de recueillir des données sur l'habitat de cette espèce. Une campagne de relevés des données a été entreprise au cours de l'année 2003, sans résultat probant. Pour l'instant elle semble absente de ce milieu ou très discrète. Les contacts établis avec les spécialistes anglais de cette espèce nous ont appris que les boîtes pouvaient être inutilisées pendant plusieurs années puis soudainement occupées. Par ailleurs, un nouveau modèle de boîte nous a été remis au cours de cet échange. Pour l'instant, aucun moyen de fabrication de ces abris n'a été trouvé.

■ AMPHIBIENS ET REPTILES

Les différentes prospections 2003 n'apportent pas de renseignements supplémentaires quant à la diversité spécifique des amphibiens sur les landes du Cragou. Sept espèces sont visibles ou audibles.

Certaines plaques servent aux vipères péliades en inter-saisons pour se réchauffer. Les visites de ces plaques n'ont pas permis d'observer de nouvelle espèce.

■ BUSARDS

Un couple de Busard Saint-Martin a niché sur le versant Nord. Trois jeunes à l'envol ont été observés. Un mâle et une femelle de Busard cendré ont été observés, sans preuve de reproduction.

■ COURLIS CENDRÉ

Trois couples de courlis cendrés ont été recensés et la présence d'un quatrième est fortement supposée sur le versant Sud

■ ENGOULEVENT

Aucun changement n'est à noter avec l'année précédente. On a pu observer quatre couples nicheurs aux quatre même emplacements.

■ AUTRES ESPÈCES D'OISEAUX NICHEURS

De nombreuses observations de Faucon hobereau sur la réserve font penser qu'une nidification pourrait avoir lieu prochainement. Cette espèce est en augmentation en Bretagne. Une Pie-grièche écorcheur, espèce protégée au niveau européen, a été observée cet été le long de la voie Romaine.

Flore et habitats

■ LE MARAIS DU BOUILLARD

Les spiranthes d'été (*Spiranthes aestivalis*) et malaxis des marais (*Hammarbya paludosa*) ont été contrôlés aux mêmes périodes que les années précédentes. Aucun pied n'a pu être localisé. D'après José Durfort, il est fort probable que l'émergence de ces plants ait été plus précoce cette année, à cause des conditions météorologiques particulièrement exceptionnelles.

Un suivi a été effectué sur les 7 points permanents de l'enclos 6, par les BTS Gestion et protection de la Nature du lycée de Suscinio. Une réactualisation de la carte des unités écologiques de 1993 a été effectuée en 2002 sur le versant sud. Elle sera complétée par une cartographie du versant Nord quand les financements le permettront.

L'équipe de la réserve souhaite qu'un nouveau relevé des points permanents de l'enclos 6 soit effectué afin de conserver la périodicité de ces relevés et de donner les orientations de pâturage pour l'été 2004 et les années suivantes.

■ VERSANT SUD

La cartographie de la végétation du versant sud a été réalisée d'après les relevés de terrain et interprétation des photos aériennes en 2002. À la vue de la carte établie en 2002, on s'aperçoit que les milieux tourbeux sud et nord ont tendance à régresser sans pour autant que cela soit alarmant.

Le transect sur le versant sud effectué fin 1999 a permis de différencier 23 successions de groupements végétaux mesurés. La fréquence du relevé reste incertaine mais un délai d'attente de 5 ans entre deux relevés semble raisonnable pour qu'une évolution soit perceptible. Le prochain relevé sera donc à effectuer en 2004.

■ HAMMARBYA PALUDOSA

Tout suivi de ces orchidées a cessé à la demande de F. Seité, spécialiste des orchidées et de José Durfort, botaniste professionnel, pour éviter un piétinement de la zone, préjudiciable à l'expansion de cette plante patrimoniale. Toutefois, cette population a été contrôlée en restant en dehors de la zone en défend : aucune floraison n'a pu être notée cette année ; les orchidées ont peut-être fleuri plus tôt que d'habitude en cette année caniculaire.

■ GENTIANE PNEUMONANTHE

Le nombre de gentianes sur la réserve a diminué. La raison de cette régression est certainement à rechercher du côté des conditions météorologiques exceptionnelles de l'été 2003.

L'expérimentation de gestion par le feu n'a pas pu être réalisée. Cette opération pose problème du point de vue de la sécurité du site car l'incendie pourrait facilement s'étendre hors de la zone d'étude.

Pour l'instant, aucune tendance particulière ne se dégage entre les zones fauchées et les carrés témoins.

GESTION

Gestion des landes et des prairies

■ FAUCHE DES LANDES MÉSOPHILES

Comme chaque année depuis deux ans, les BTS + « Gestion et protection de la nature » du lycée Suscinio de Morlaix ont réalisé au mois de septembre les relevés botaniques des points permanents afin d'assurer le suivi de l'évolution des unités écologiques sur les parcelles fauchées.

Les fauches se poursuivent sur le versant Nord du Cragou mais les interrogations persistent quant à la pérennisation de ces actions. Le PNRA vient d'obtenir en commission départementale d'orientation agricole (CDOA) que les contrats agriculture durable (CAD) contractés sur le périmètre OLAE « landes des monts d'Arrée » puissent intégrer un volet biodiversité. Cela implique tout de même la contractualisation d'un CAD sur l'ensemble de l'exploitation alors que les OLAE pouvaient ne concerner qu'une partie de celle-ci.

Quelques ligneux ont été coupés pour éviter une recolonisation, près des clôtures et sur le marais. La végétation sous les clôtures a été fauchée.

Gestion des milieux tourbeux

■ GESTION EXPÉRIMENTALE PAR LE PÂTURAGE

Le pâturage sur le Cragou commence généralement en avril et se termine fin mars. L'utilisation des parcelles est assez similaire dans les grandes lignes depuis la campagne 1997.

Les poneys

Ils ont pâturé sur le marais du Bouillard de mai à décembre et sur les prairies humides au nord de la réserve à l'automne (mi-octobre, fin novembre) et au tout début printemps (mi-mars fin avril). En 2003, les ponettes ont pu rester sur l'enclos 6 jusqu'au mois de décembre.

Les six ponettes de la réserve des Cragou ont été transférées sur les landes littorales du Cap Sizun mi-décembre pour une durée de 4 mois et deux mois de plus pour 2 d'entre-elles. Cet échange qui permet d'économiser du fourrage au Cragou et de gérer au Cap Sizun satisfait les deux parties.

Les vaches

Elles ont pâturé sur la molinaie de mai à octobre, sur la prairie PE à l'automne (mi-octobre, fin novembre) et au tout début printemps (mi-mars fin avril) et avec affouragements sur les landes de retrait et les parcelles près de la voie romaine au cœur de l'hiver.

Caline, la vache nantaise a donné naissance à un petit mâle abattu en octobre 2003 pour éviter toute consanguinité. Un taureau nantais, Patient, a été acheté à Gilbert Boucher. C'est le père du veau né en 2003 et son rôle sera de couvrir les trois femelles qui pâturent la réserve à ses côtés.

Il n'y a pas eu d'intervention vétérinaire cette année en dehors des vaccins et des parages des sabots.

Comme en 2002, il n'y a pas eu de problèmes particuliers pour l'alimentation et l'entretien du bétail. Le système est maintenant bien rodé et les animaux habitués au fonctionnement saisonnier. Il reste à aménager un parc de contention attendant au hangar. Le matériel de contention est acheté, sa mise en place se fera au printemps 2004.

Entretien des structures et du matériel

L'installation de nouvelles clôtures permet une meilleure gestion des troupeaux en fonctions des impacts observés. Cependant, au vu du très faible chargement (0,05 UGB/ha pour l'enclos 6 et 0,87 UGB/ha pour la molinaie), aucun effet néfaste du pâturage n'est observé sur l'enclos 6 ou la molinaie. Il n'y a pas eu d'arrachage de touradons cette année ni d'étrépage.

Les clôtures et piquets des enclos 6, LR1, LR2 et A ont été remplacés grâce à l'aide de Rolland Hughes, le responsable de la réserve d'Avon gérée par la R.S.P.B. (Royal Society for the Protection of Birds) et Ronan Huon du Nergoat au Cloître Saint Thégonnec et son tracteur à fourche double-effet.

Surveillance

Le garde assermenté de la réserve biologique n'a relevé aucune infraction au cours de cette année. Seul un VTTiste a été prié d'exercer son activité sur des voies ouvertes à la circulation.

ACCUEIL, ANIMATION, PÉDAGOGIE

Animations

■ GROUPES

Avec 296 journées d'animation pour les enfants, l'accueil dans la réserve est en nette diminution par rapport à l'année précédente. On peut sans doute mettre cela en relation avec les grèves qui ont touché l'Éducation nationale. Pour enrayer cette baisse, un catalogue d'animations a été rédigé pour étoffer l'offre en proposant notamment des animations sur le littoral. Deux journées « portes ouvertes » ont été organisées comme l'an dernier et ont connu un relatif succès. Les animations proposées dans le cadre de la convention avec la Ville de Morlaix ont, quant à elles, remporté un grand succès.

■ ANIMATION POUR INDIVIDUELS

Nombre de personnes accueillies en animations - 2003

Nuit du loup 1	60
Nuit du loup 2	120
Nuit chauves souris	37
Chevreuils	42
Cragou	47
Rando Breizh	153
Total	459

INFORMATION - COMMUNICATION**Panneaux**

Les panneaux présentant la réserve restent à installer.

Dépliants

Un nouveau dépliant a été tiré à 3 500 exemplaires et distribué dans les offices de tourisme de la région. Des affiches ont été apposées dans différents commerces locaux et campings.

Presse

Des communiqués de presse annonçant les sorties ont été diffusés par les journaux. La réserve et les animations sont aussi présents sur le site internet de Bretagne Vivante. La rubrique « nature » du Poher Hebdo, le journal du centre Ouest Bretagne, est rédigée par Bretagne Vivante. Elle annonce les animations estivales et fait la promotion de l'association. Il en est de même avec les rubriques hebdomadaires de François de Beaulieu, conservateur bénévole, dans le Télégramme.

Formation dans le cadre de l'activité pédagogique

Les deux animateurs de la réserve ont suivi une formation sur le conte encadrée par John Molineux, musicien-conteur professionnel, dans le cadre de l'École de la Nature, mise en place par Bretagne Vivante.

PROJETS 2004

- Promouvoir la fauche : le travail d'information à faire auprès des agriculteurs situés dans le secteur de la réserve sur les possibilités de financement des fauches par les mesures agri-environnementales sera repris si les nouvelles dispositions sont clarifiées, notamment en ce qui concerne le CAD biodiversité.
- Un programme international de gestion Interreg III B « Heathland » est en cours d'élaboration depuis le printemps 2003 en partenariat avec les Anglais d'English Nature, National Trust et Cornwall Wildlife Trust. Les Irlandais et le Parc naturel régional d'Armorique sont les partenaires solidaires de ce programme. Localement, le Conservatoire du Littoral et Bretagne Vivante s'engagent aux côtés du Parc en proposant un certain nombre d'opérations. En ce qui concerne Bretagne Vivante, l'association propose des actions situées sur les landes du Cragou. Une synthèse des suivis effectués en parallèle des 10 années de pâturage sur le Cragou est prévue également. Dans le cadre de sa participation au programme Interreg « Heathland » en partenariat avec les structures anglaises, un certain nombre d'opérations sont prévues :
 - synthèse des différents suivis mis en place pour évaluer 10 ans de pâturage
 - le plan d'interprétation
 - des suivis d'espèces (busards, Damier de la succise, muscardin, courlis, engoulevent, batraciens-reptiles)
- Synthèse des différents suivis mis en place pour évaluer 10 ans de pâturage ;
- Réalisation d'un plan d'interprétation
- Poursuite des suivis d'espèces (busards, Damier de la succise, muscardin, courlis, engoulevent, batraciens-reptiles)

ÎLE CROS

Statut de protection : réserve d'association : convention de gestion signée le 30 mai 1983

Commune : Ploudalmézeau

Propriété : privée

Intérêt patrimonial :

Habitats/flore : Pelouse aérohaline en bon état, d'un intérêt esthétique important au printemps notamment

Faune : Ancien site à sterne

Conservateurs : Claude Colin

Aidé de : Yann Jacob

SUIVI NATURALISTE

Visite Y. Jacob / 17 avril 2003

Observations ornithologiques

Aucun oiseaux marins nicheurs n'a été observé sur l'île de Cros cette année (comme en 2002).

Ont été observés :

- corneille noire : 2
- goéland brun : 1 cadavre d'adulte très avancé (il reste les os et les plumes, sans la tête).
- goéland argenté : 1 plumée d'un adulte, le rachis des plumes est sectionnés
- huîtrier pie : 1 couple
- pipit maritime : 1
- courlis corlieu : 7

Mammifères

On peut noter la présence de rats, suite aux indices suivants :

- terriers de 10 cm de diamètre sur le versant nord de l'île et amas de coquilles de brenig sous les roches
- sous une roche formant un aplomb : crottes oblongues arrondies à un bout effilées à l'autre, de 25 à 30 mm de long et de 5 à 6 mm de diamètre
- sur la pelouse littorale : 2 fientes dont une pourrait-être une crotte de renard.

Flore

La Doradille maritime est observée

INFORMATION - COMMUNICATION

Le panneau indiquant la réserve est illisible.

ÉGLISE D'ELLIANT

Statut de protection : convention de gestion signée 26 octobre 1999 : l'accès aux combles se fait par la sacristie (il est limité du 1^{er} mars au 31 octobre). Sa porte est fermée à clefs en permanence

Commune : Elliant

Propriété : commune

Intérêt patrimonial : site d'importance régionale abritant depuis sans doute plusieurs années déjà, une importante colonie de mise-bas et d'hibernation de chauves-souris

Faune : Grand rhinolophe (*Rhinolophus ferrumequinum*) et Sérotine commune (*Eptesicus serotinus*)

Conservateur : Patrice Bernard

Aidé de : section Bretagne Vivante de Concarneau et Olivier Farcy pour les comptages et Pascale Bodin pour les animations.

SUIVI NATURALISTE

Les observations ont été faites entre les mois de 2002 et de novembre 2003

Hibernation

Tableau 1. Nombre de Grands rhinolophes en hibernation- 2002/2003

<i>date</i>	<i>Combles</i>	<i>Pied de l'escalier du chemin de ronde</i>	<i>Sortie de gîte</i>	<i>Chemin de ronde</i>	<i>Autres</i>
12 décembre	220	6			
12 janvier	10 en léthargie 2 volants 1 mort	essaïm de 120		1 volant	1 Pipistrelle commune en léthargie sur mur de l'escalier
13 février	183 + 2 morts	24 + 1 cadavre			
18 avril	41 cadavres (dont 21 entiers)		76		
26 avril	7 en léthargie 1 volant		29 (comptage trop tardif)		

En début de saison, le nombre d'individus en hibernation était similaire à 2002. Une chute significative a eu lieu en mars du fait de la prédation par un mustélidé.

Mise bas

En tout, 5 comptages en sortie de gîte ont été réalisés.

Tableau 2 . Nombre de Grands rhinolophes en mise-bas- 2002/2003

<i>date</i>	<i>Combles</i>	<i>Chemin de ronde</i>	<i>Sortie de gîte</i>
6 mai	3		79
25 mai	1		66
10 juin	4 jeunes		184
19 juin	4 volants 90 jeunes en essaim		247
25 août	18 volants		410

La reproduction du grand Rhinolophe s'est maintenue malgré la forte prédation à la fin de l'hiver. Les effectifs de jeunes sont tout de même en baisse par rapport à 2002 (124). Il n'y a pas eu de reproduction de la Sérotine commune.

GESTION

La prédation des grands rhinolophes par un mustélide (vraisemblablement une fouine) est le malheureux événement de la saison. Une cage piège à mustélide a alors été posée dans les combles. Cela faisait suite à une demande formulée à la mairie d'Elliant le 26 avril 2003. De nouveaux passages du mustélide ont été observés au cours de la saison. Mais la cage n'a toujours rien capturé.

ACCUEIL

Pascale Bodin, animatrice nature de la réserve de Trévignon a organisé une sortie chauves souris au cours du mois de juillet.

GABION DE LA FORME DE RADOUB

**Nouvelle
réserve !**

Statut de protection : Convention de gestion signée le 28 mai 2003.

Commune : Brest

Propriétés : Port de Brest : concession à la CCI de Brest de terre pleins portuaires au titre de la concession de réparation navale du port de Brest

Intérêt patrimonial :

Faune : Sterne pierregarin

Conservateur : Yvon Capitaine

Aidé de : Laurent et Yann Gager, Frédéric Cloître, Arnaud le Nevé, Luc Guihard, Jean Pierre le Gall, Catherine Kerrest, Stéphane Wiza et Corinne Rocha

SUIVI NATURALISTE

Bilan de la reproduction des sternes pierregarin

Le comptage a été effectué le 19 juin 2003 : 32 couples ont été recensés plus 2 poussins. En fin de saison, 35 juvéniles sont présents sur le gabion mais, compte tenu des oiseaux déjà envolés et posés aux alentours du gabion, on peut estimer à une cinquantaine le nombre de jeunes à l'envol.

Perturbations - prédation

- **DÉRANGEMENTS HUMAINS**

Seulement deux mouvements de navires ont eu lieu pendant la nidification : lors du premier, les jeunes ne volaient pas encore et lors du second, ils étaient presque tous partis. On aura sans doute pas cette chance tous les ans car chaque mouvement de navire dans la forme de radoub oblige la présence de deux personnes sur le gabion, ce qui peut entraîner les jeunes oiseaux à se précipiter à l'eau.

- **GOÉLANDS**

Plusieurs tentatives d'approche par des goélands marins et argentés n'ont pas abouti devant la détermination de la colonie.

- **FAUCON PÈLERIN**

Un faucon pèlerin a été observé au dessus de la colonie le 28 juillet, sans preuve de prédation. En revanche, ce même jour, une femelle pèlerin est posée sur la falaise située à 200 mètres de la colonie ; les plumes sur le lardoire laissent peu de doutes sur la nature des victimes. Aucun pèlerin ne sera aperçu par la suite.

GESTION

Sécurisation du site

À plusieurs reprises, des juvéniles sont tombés à l'eau juste avant l'envol, sans conséquences semble-t-il car la rive est très proche. Il n'existe pas de parapet actuellement autour du gabion mais pour la saison prochaine, des solutions pourront être envisagées.

PROJETS 2004

Mise en place de panneaux d'information.

ÎLOTS DES GLÉNAN

(Guiriden, Castel Braz, Brillinec, Kignenec)

Statut de protection : réserve d'association créée en 1960 (interdit d'accès pendant la saison de nidification) ; DPM ; Réserve de Chasse Maritime, site classé (1973)

Commune : Fouesnant

Propriété : État (autorisation d'occupation temporaire jusqu'en 2004) et privée (îlots de Kignenec)

Intérêt patrimonial :

Faune : Oiseaux marins nicheurs : cormoran huppé, goéland brun, argenté et marin, et présence de gravelot à collier interrompu sur Guiriden.

Conservateurs: Patrice Bernard

SUIVI NATURALISTE

Cormorans huppés

Aucun comptage n'a été effectué cette année pour cause de mauvaise météo.

ÎLE D'IOK

Statut de protection : réserve d'association

Commune : Landunvez

Propriétés : privée

Intérêt patrimonial :

Habitats/flore : pelouse aérohaline

Conservateur : Claude Colin

Aidé de Yann Jacob

SUIVI NATURALISTE (ET AUTRES OBSERVATIONS)

Observations Y. Jacob

7 février	<i>Observation depuis Argenton</i> – 1 bateau sur la plage et une personne ramasse le bois d'épave.
2 mars	<i>Visite sur l'île à marée basse</i> – aigrette garzette : 2 – héron cendré : 1 – goéland marin 2 dont 1 bagué (patte droite : vert sur métal/ patte gauche : vert, vert) – cormoran huppé : 9 individus pointes ouest et nord-ouest dont 1 en plumage nuptial – grand cormoran : 3 en plumage nuptial – goéland argenté : 10-12 couples alarment en vol au dessus des chaos rocheux à l'ouest de l'île – goéland marin : 1 couple alarme idem – huîtrier pie : 1 – pipit farlouse, troglodyte mignon, alouette des champs, pipit maritime, tous chanteurs
17 mai	<i>Visite sur l'île à marée basse</i> Pas de pétrole sur la plage de l'île d'Iok (suite à la pollution des plages du nord-finistère par le pétrole provenant du Prestige). – traquet motteux : 2 mâles

KERHARO-KERBOULEN

Statut de protection : réserve d'association, convention de gestion signée le 13 novembre 2002, arrêté préfectoral de protection de biotope pris le 24 janvier 2002

Commune : Plomeur

Propriétés : privée

Intérêt patrimonial :

Habitats/flore : carrière humide arrière dunaire à *Liparis loeselii*, *Serapias parviflora* et *Spiranthes aestivalis*.

Conservateur : Philippe Scordia

Aidé par : Bernard Trébern

HISTORIQUE

Ce site abrite des anciennes carrières sablières dont l'activité a cessée au début des années 1980. Kerharo servira de décharge municipale pendant quelques temps avant d'être en partie comblée et fermée définitivement. Sur l'initiative de Bretagne Vivante - SEPNEB, Kerboulén sitôt inutilisée, a fait l'objet d'une demande, suivie d'une autorisation préfectorale, d'aménagement en réserve ornithologique. Dès l'installation du Guêpier d'Europe en baie d'Audierne au milieu des années 1980, les micro-falaises ceinturant les deux sites ont suivi à leur nidification pour être abandonnées suite à l'enracinement de celle-ci vers la fin 1990.

En 1999, est découverte *Liparis Loeselii* par Jacques Citoleux à Kerharo. Il a été trouvé un an plus tard à Kerboulén ainsi que *Serapias parviflora*. À Kerboulén, en mai 2002, en accord avec le Conservatoire Botanique National de Brest et avec l'aide des bénévoles de la section Quimper/pays Bigouden de Bretagne Vivante et le concours des employés de la commune de Plomeur, un chantier a été organisé dans le but de limiter la prolifération de *Cladium mariscus* et des saules cendrés sur les zones les plus riches en *Liparis Loeselii*.

Le 6 juillet 2002, on y dénombre 230 pieds dont 114 sur une zone jardinée de 15 x 5m. Un inventaire floristique a été effectué par la même occasion sur deux carrés témoins de 2 x 2m ainsi que sur la totalité du site.

SUIVI NATURALISTE

Kerharo

■ CARRÉS TÉMOINS

Le 6 juillet 2002, deux carrés témoins ont été réalisés sur le site de Kerharo

Carré G 1

<i>Anagallis tenella</i>	<i>Dactylorhiza incarnata</i>	<i>Equisetum palustre</i>	<i>Lythrum salicaria</i>
<i>Carex arenaria</i>	<i>Epipactis palustris</i>	<i>Holcus lanatus</i>	<i>Pulicaria dysenterica</i>
<i>Carex distans</i>	<i>Eupatorium</i>	<i>Juncus acutiflorus</i>	<i>Salix auriculata</i>
<i>Cirsium palustris</i>	<i>cannabinum</i>	<i>Liparis loeselii</i>	<i>Samolus valerandi</i>

Carré H 5

<i>Anagallis tenella</i>	<i>Cladium mariscus</i>	<i>Liparis loeselii</i>	<i>Samolus valerandi</i>
<i>Parentucellia viscosa</i>	<i>Epipactis palustris</i>	<i>Lythrum salicaria</i>	<i>Scirpus cemuus</i>
<i>Carex arenaria</i>	<i>Equisetum palustre</i>	<i>Pulicaria dysenterica</i>	<i>Spiranthes aestivalis</i>
<i>Carex distans</i>	<i>Eupatorium</i>	<i>Ranunculus flammula</i>	
<i>Carex nigra</i>	<i>cannabinum</i>	<i>Ranunculus repens</i>	

■ OBSERVATIONS PARTICULIÈRES (2003)

Le début de la floraison des *Liparis* a lieu aux environs du 9 juin. Le 5 juillet, 135 pieds sont recensés dont 50 sur la seule grande zone témoin de 75 m². *Serapias parviflora* y est repérée pour la première fois.

Quelques guêpiers fréquentent l'endroit pour se nourrir.

■ INVENTAIRE BOTANIQUE (2002)

<i>Equisetum arvense</i>	<i>Lythrum salicaria</i>	<i>Potamogeton coloratus</i>
<i>Equisetum palustre</i>	<i>Epilobium hirsutum</i>	<i>Juncus effusus</i>
<i>Equisetum limosum</i>	<i>Hydrocotyle vulgaris</i>	<i>Juncus acutiflorus</i>
<i>Salix repens</i>	<i>Eryngium campestre</i>	<i>Eleocharis uniglumis</i>
<i>Salix auriculata</i>	<i>Daucus carota</i>	<i>Eleocharis palustris</i>
<i>Populus alba</i>	<i>Anagallis tenella</i>	<i>Scirpus lacustris</i>
<i>Rumex crispus</i>	<i>Samolus valerandi</i>	<i>Scirpus cernuus</i>
<i>Herniaria ciliolata</i>	<i>Armeria maritima</i>	<i>Scirpus maritimus</i>
<i>Silene alba</i>	<i>Galium palustre</i>	<i>Cladium mariscum</i>
<i>Ranunculus repens</i>	<i>Convolvulus arvensis</i>	<i>Carex arenaria</i>
<i>Ranunculus ficaria</i>	<i>Prunella vulgaris</i>	<i>Carex nigra</i>
<i>Ranunculus flammula</i>	<i>Thymus praecox</i>	<i>Carex distans</i>
<i>Ranunculus ophioglossifolius</i>	<i>Lycopus europaeus</i>	<i>Carex pseudocyperus</i>
<i>Papaver rhoeas</i>	<i>Mentha aquatica</i>	<i>Carex otrubae</i>
<i>Cardamine flexuosa</i>	<i>Scrophularia auriculata</i>	<i>Phragmites australis</i>
<i>Raphanus raphanistrum</i>	<i>Veronica anagallis-aquatica</i>	<i>Holcus lanatus</i>
<i>Sedum acre</i>	<i>Parentucellia viscosa</i>	<i>Lagurus ovatus</i>
<i>Rubus fruticosus</i>	<i>Rhinanthus minor</i>	<i>Dactylis glomerata</i>
<i>Vicia sativa</i>	<i>Orobancha sp</i>	<i>Sparganium erectum</i>
<i>Ononis repens</i>	<i>Plantago coronopus</i>	<i>Typha latifolia</i>
<i>Trifolium campestre</i>	<i>Plantago lanceolata</i>	<i>Alium sphaerocephalon</i>
<i>Trifolium repens</i>	<i>Eupatorium cannabinum</i>	<i>Epipactis palustris</i>
<i>Trifolium pratense</i>	<i>Bellis perennis</i>	<i>Spiranthes aestivalis</i>
<i>Lotus corniculatus</i>	<i>Achillea millefolium</i>	<i>Dactylorhiza incarnata</i>
<i>Anthyllus vulneraria</i>	<i>Helichrysum stoechas</i>	<i>Orchis laxiflora</i>
<i>Géranium dissectum</i>	<i>Pulicaria dysenterica</i>	<i>Ophrys apifera</i>
<i>Euphorbia palustris</i>	<i>Cirsium palustre</i>	<i>Liparis loeselii</i>
<i>Euphorbia portlandica</i>	<i>Picris echioides</i>	<i>Serapia parviflora</i>
<i>Polygala vulgaris</i>	<i>Leontodon taraxacoides</i>	
<i>Malva sylvestris</i>	<i>Sonchus arvensis</i>	

Kerboulén

La floraison de *Serapias parviflora* est visible dès le début mai ; on y dénombre 24 pieds. Un autre passage donne 45 pieds de *Liparis de Loeseli*.

Le 8 mai, deux individus de Guêpier sont notés et le site sera visité jusqu'à la fin du mois (présence de pelotes de réjections et traces d'ébauches de nids aux endroits rafraîchis). Ensuite, il ne réapparaîtra plus.

GESTION**Kerharo**

Après autorisation préfectorale et avec l'aide de quelques bénévoles de la section de Quimper, une fauche de repousses des marisques est effectuée courant mai au même endroit que l'année précédente.

Kerboulén

Suite à notre demande, les services de voirie de Plomeur ont procédé à un rafraîchissement d'une partie des micro-falaises bordant la carrière avec l'espoir d'une réinstallation du Guêpier d'Europe.

PROJETS 2004

Il serait important de poser des panneaux explicatifs sur les deux sites et d'installer d'une barrière interdisant l'entrée des véhicules à Kerharo.

Un chantier de plus grande envergure est aussi à prévoir sur les deux sites dans le but d'éradiquer les «herbes de la pampa» et une partie des saules cendrés.

MARES DE KERLEGUER

Statut de protection : réserve d'association créée le 16 mars 1994, interdite d'accès en tout temps ; Arrêté préfectoral de protection de biotope n°98.1736 signé le 6 octobre 1998

Commune : Treffiagat

Propriété : Bretagne Vivante - SEPNE depuis 1995

Intérêt patrimonial :

Habitats/flore : mares temporaires à renoncule à fleurs en boule (*Ranunculus nodiflorus*), espèce rare en France et protégée au niveau national ; affleurement granitique à lichens et bryophytes, pelouse xérophiles à sedum, scille, jasione, pieds d'*Orchis coriophora*

Conservateur : Bernard Trébern

SUIVI NATURALISTE

Cette année encore, on a pu observer un cycle de précipitations peu classique : sécheresse et douceur en automne et début d'hiver, suivies de pluies en milieu d'hiver. Ces pluies favorisent la croissance d'une algue qui, en séchant, forme une croûte recouvrant une grande partie des mares à renoncules. Ce phénomène avait déjà eu lieu il y a deux ans.

L'enlèvement de cette pellicule sèche a permis une croissance quasi-normale des renoncules à fleurs en boule.

ÎLE AUX MOUTONS

+ Penneg ern et Enez ar Razed

Statut de protection : réserve d'association créée en 1960 ; arrêté de protection de biotope « terrestre » (+ îlots Enez ar Razed et Penneg Ern) signé le 3 juin 1999 ; l'arrêté de protection de biotope sur le DPM est toujours en cours ; - accès libre pendant la nidification sauf dans la zone d'exclusion ; site classé (1973)

Commune : Fouesnant

Propriétés : État, commune et privées

Intérêt patrimonial :

Habitats/flore : haut de plage : *Atriplex littoralis*, pelouse aérohaline

Faune : colonie de reproduction plurispécifique de sternes : sterne caugek, sterne pierregarin, sterne de Dougall et sterne à bec orange (1995), autres oiseaux marins : huîtrier-pie, goélands argenté, brun et marin

Conservateurs : Patrice Bernard et Dominique Costiou

Responsable administratif : Michel Marvy

Aidés de l'équipe bénévole : les membres de la section Bretagne Vivante - SEPNEB de Concarneau et plus particulièrement Isabelle Gailhard, Eric Barbou, Paul Le Derout, Charles et Eliane Le Roux.

Surveillants bénévoles : Dominique Burnel et Sébastien Héno

SUIVI NATURALISTE

Suivi de la reproduction

- STERNE PIERREGARIN

Le 9 mai, 50 individus se posent provisoirement en zone 6. Les oiseaux vont s'installer progressivement au cours du mois. Les premières pontes ont lieu probablement à partir du 11 mai. Lors du comptage du 31 mai, 120 nids sont dénombrés. Une sterne pierregarin s'installe au pied de Menhir le 19 mai et donnera 2 œufs. La ponte n'arrivera pas à terme. Trois accouplements sont encore observés les 26 et 27 juin.

La première naissance a lieu le 5 juin. Une pierregarin couve encore le 25 juin. Les premiers envols ont lieu le 2 juillet. Six jeunes pierregarins sont encore présentes le 26 juillet.

Évaluation des effectifs : 123 couples reproducteurs ; **Nombre de jeunes à l'envol** : estimation impossible

- STERNE CAUGEK

Dès le 5 avril, 4 individus survolent le site. Le 6 mai, une première ponte de caugek a lieu sur Enez ar Razed. Une première colonie de 60 individus s'installe sur Enez. On dénombre 100 individus sur les rochers aux alentours de l'île le 8 mai. Le 9 au soir, 150 sternes s'installent sur les zones 1, 2 et 3 (site de nidification traditionnel). Les installations vont ensuite se succéder au cours du mois de mai. Les caugek abandonnent Enez ar Razed le 11 et rejoignent le reste de la colonie au niveau de la zone 3.

Lors du comptage du 31 mai, 933 nids sont dénombrés. 9 autres nids viendront s'ajouter au cours du mois de juin. C'est un effectif record atteint sur le site après ceux de 2001 (408 couples) et 2002 (526 couples). Le dernier accouplement est observé le 27 mai. Les premières jeunes sternes sont observées le 5 juin. De nombreux jeunes descendent se rassembler sur le bas de la zone 5 ainsi que sur la zone 4. Les premiers envols ont lieu le 2 juillet, on estime 700 jeunes caugeks à l'envol.

- STERNE DOUGALL

Une sterne est observée le 25 juin sur un rocher au bas de la colonie puis à plusieurs reprises jusqu'au 27 juin.

- LA STERNE «À BEC ORANGE» / *STERNA BENGALENSIS* / *ELEGANS* / *MAXIMA*

Elle est observée à plusieurs reprises dès le 12 mai en zones 1 et 2. On ne la voit plus entre le 30 mai et le 21 juin, puis on l'observe à nouveau de façon épisodique à la fin du mois de juin.

Tableau 1 : bilan des données sur le contenu des nids et le volume moyen des pontes (O/N)

Espèce	Date	1 oeuf	2 oeufs	3 œufs	4 oeufs
pierregarin	31 mai	2	12	106	0
		120 nids : 2,866 O/N			
caugek	31 mai	421	509	2	1
		933 nids : 1,55 O/N			

Légende : n O/N = nombre moyen d'œufs par nid

Mortalité

Le 31 août, il a été ramassé 14 jeunes sternes et 5 adultes. Les sternes se prennent dans l'éolienne lors des envols répétés dus aux dérangements (humains et goélands).

Huîtrier pie

La population d'huîtriers pies se maintient sur l'île. Les premières naissances ont lieu le 5 juin et vont s'étaler tout au long du mois. On dénombre 16 nids et 19 petits. Un vol très important d'huîtriers pies (120 individus) a été observé le 13 juin.

Gravelot à collier interrompu

On a dénombré 4 nids dont 3 sur la réserve et 7 jeunes à l'envol.

Autres observations ornithologiques

Bécasseau variable	Barge rousse	Pipit maritime	Linotte mélodieuse
Pigeon	Tardone du Belon	Tourne-pierre	Puffin
Aigrette garzette	Courlis corlieu	Tourterelle sp.	
Merle noir	Corneille	Pluvier doré	
Hirondelle sp.	Fou de Bassan	Traquet motteux	

Les dérangements

- **DÉRANGEMENT DES GOÉLANDS**

La pression des goélands présents en permanence à proximité de la colonie reste importante. Les goélands provoquent encore des envols. Ils ont prédaté les œufs de la première ponte de certaines caugeks sur Enez ar Razed en mai. Il n'y a eu qu'une prédation évidente sur la réserve. Un goéland argenté a été observé avec une petite sterne dans le bec le 24 juin.

Tableau 2 : Nombre de goélands observés sur l'île aux Moutons en 2003

Date	Espèce	Effectif
3 juin	Goéland argenté	135
	Goéland brun	15
13 juin	Goéland argenté	127
	Goéland brun	13
30 juin	Goéland argenté	200
	Goéland brun	40
17 juin	Goéland sp.	300

- **DÉRANGEMENT HUMAIN**

Il est relativement faible cette année. Des plongeurs en zodiac ont été interpellés à proximité de la colonie. Il semble que les usagers soient de mieux en mieux informés et respectent le périmètre de protection de la réserve.

- **AUTRES PERTURBATIONS**

Des envols de la colonie ont été provoqués par le passage d'un avion militaire le 11 juillet, et par le survol d'un hélicoptère fin juillet.

GESTION DU SITE**Signalisation**

L'ensemble des panneaux de signalisation ont été installés :

- un auprès de la cale, fait en collaboration avec les propriétaires, indiquant le statut de l'île ;
- deux signalant l'arrêté de protection de biotope,
- deux installés aux passages délicats de la zone grillagée,
- un dernier indiquant le sentier et le point d'observation avec les longues vues mises à disposition.

Limitation des populations de goélands argentés

Cette année encore, nous avons procédé à des destructions de nids (avec autorisation préfectorale). Il s'agit surtout de limiter la compétition spatiale due à l'installation plus précoce des goélands sur la zone habituelle de reproduction des sternes.

Tableau 3 : Bilan des opérations de limitation du Goéland argenté en 2003

	Nichées détruites	Œufs détruits	Goélands morts récupérés
mai/juin	35	100	10

Aménagement

Un défrichage des zones 1, 2, 3 et 6 a été réalisé le 5 avril. Des petites plages de 1 à 2 m² de sable et de petits cailloux ont été aménagées dans les zones 1, 2, 3, 4 et 6. Toutes ces réalisations ont été faites en vue de limiter l'évolution de la végétation et permettre une meilleure observation des poussins.

Comme tous les ans, un grillage a été mis en place afin de protéger le site de nidification des sternes sur la partie privée et le domaine public maritime le 5 avril. Le sentier pour le public a été débroussaillé. Par ailleurs, un ramassage des détritus a été effectué. Des nichoirs, en bois, pour la Dougall, ont été posés. D'autres, en pierre, restent en place d'une année sur l'autre. De nouveaux supports pour les panneaux d'identification des oiseaux ont été installés. Ils sont situés au point d'observation. Un nouveau panneau sur le Gravelot à collier interrompu a été réalisé.

Gardiennage

Du 6 mai au 26 juillet, deux gardiens (Dominique Burnel et Sébastien Heno) ont assuré le suivi, la sécurité et la tranquillité de la colonie de l'île aux Moutons. Ils ont été aidés par l'ensemble de la section de Concarneau. La présence du gardien est la condition de la réussite de la reproduction des sternes. Ses missions consistent à surveiller la colonie, éradiquer les goélands, informer les visiteurs et intervenir sur les causes de dérangement (chiens non tenus en laisse ...).

À partir du 5 avril, l'équipe locale a procédé à la fermeture du site et à sa remise en état avant la nidification, puis à la réouverture du site le 3 août. La vacation téléphonique a fonctionné tous les jours pour donner des informations et des conseils aux gardiens. Une visite sur le site était assurée chaque semaine.

Pas moins de 1 100 bateaux ont été comptabilisés durant cette période.

ACCUEIL, ANIMATION, PÉDAGOGIE

Deux longues vues étaient mises à la disposition des visiteurs. Ce sont souvent des habitués qui viennent prendre des nouvelles d'une année sur l'autre. Ainsi, plus de 1 000 visiteurs ont pu bénéficier des explications des gardiens.

INFORMATION / COMMUNICATION

- Articles de presse : aucun article sur la colonie de sternes de l'île aux Moutons n'est paru cette année, malgré des prises de contact auprès des rédactions locales.
- Yvon Le Gars (adhérent Bretagne Vivante) a effectué des prises de vue sur l'île aux Moutons le 21 juin afin de réaliser un documentaire animalier qui passera sur France 3.
- TV Breizh avait pris contact au printemps avec la section afin de réaliser un reportage sur les activités insulaires. Ce projet est remis à la saison 2004.
- Affichage : comme chaque année une affichette a été posée dans la capitainerie des ports de plaisance, les commerces, les bureaux de poste.
- Éolienne : une réunion entre la DDE et Bretagne Vivante a eu lieu le 12 février 2003. Elle a permis d'exposer les différents problèmes techniques, administratifs et financiers de l'île aux Moutons.

PROJETS 2004

- Affichage : Un panneau supplémentaire sur la migration des sternes est actuellement à l'étude.
- Éolienne : La DDE va lancer une étude sur le coût de la solarisation du phare et le déplacement de l'éolienne.
- Arrêté de protection de biotope maritime : Il est prévu de relancer le dossier avec les services de l'état.

ÎLOTS D'OUessant

Statut de protection : réserve d'association créée le 1er avril 1960 (interdiction d'accès pendant la période de nidification)

Commune : Ouessant

Propriété : État (Yourc'h korz, Ar Yourc'h, Roc'h Mell, (Cadoran), Roc'h Nel (Penn ar Roc'h), Yuzin, Enez ar Bouyou Glass) avec autorisation d'occupation temporaire

Intérêt patrimonial :

Faune : Essentiellement nidification d'oiseaux marins : Goélands argenté, marin, brun - Mouette tridactyle ; Fulmar boréal ; Cormoran huppé ; quelques Macareux ; alcidés (passé proche) ; Océanite tempête

Conservateur : Yvon Guermeur

Suivis : Bernard Cadiou

SUIVI NATURALISTE

Données B. Cadiou

Océanite tempête. Sites apparemment occupés

	1998	1999	2000	2001	2002	2003
Yourc'h Koz	4	au - 7	8	au - 5	au - 5	8

ABBAYE SAINT-MAURICE

Statut de protection : convention non reconduite depuis 2002

Commune : Clohars-Carnoët

Propriétés : Conservatoire du littoral

Intérêt patrimonial :

Faune : colonie de mise-bas de grands rhinolophes (*Rhinolophus ferrumequinum*)

Conservateur : Yvan Couessurel

Aidé de : Pierre-Yves Courio, Olivier Farcy

SORTIE DU RÉSEAU

Une convention de gestion avait été signée en 1999 entre le Conservatoire du littoral, la mairie de Clohars Carnoët et Bretagne Vivante - SEPNB pour permettre les suivis naturalistes et la gestion conservatoire des combles du logis de l'Abbé. Signée pour une durée de trois ans, elle n'a pas été reconduite par décision mutuelle.

Sans convention écrite, on considère que cette « réserve » n'a plus sa place dans le réseau de Bretagne Vivante - SEPNB. Cependant, il est important de noter que les suivis et la protection des chauves-souris sont toujours assurés par le personnel du Conservatoire, sur place, ce qui est, d'un point de vue naturaliste, le plus important. On peut seulement regretter qu'un accord n'ait pas pu être trouvé pour assurer la continuité de nos actions sur ce site.

ÉGLISE DE SAINT RENAN

**Nouvelle
réserve !**

Statut de protection : Convention de gestion signée le 11 février 2003

Commune : Saint Renan

Propriétés : commune

Intérêt patrimonial :

Faune : site de reproduction du Grand rhinolophe (*Rhinolophus ferrumequinum*)

Conservateurs : Laurent Gager

SUIVI NATURALISTE

Reproduction

Le 6 juin, 58 grands rhinolophes sont présents en sortie de gîte ; le comptage a été effectué de 22h36 à 23h26. On compte par la suite 2 oreillards sp. dans les combles

Hibernation

Le 29 décembre, on note la présence d'un grand rhinolophe.

ÎLE DE TREVORC'H

Statut de protection : réserve d'association créée en 1966, Zone de Protection Spéciale, DPM en Réserve de Chasse Maritime ; accord oral pour Trevorc'h Vian (projet de convention en cours)

Commune : Saint-Pabu

Propriétés : Bretagne Vivante-SEPNB (Trevorc'h Vraz et An Dord), privée (Trevorc'h Vian)

Intérêt patrimonial :

Habitats/flore : pelouse aérohaline disparue au profit d'espèces nitrophiles

Faune : Grand cormoran, Goélands brun et marin, Huîtrier pie ; les sternes (Dougall, caugek, pierregarin, naine) et le Gravelot à collier interrompu étaient présents auparavant : ils ont aujourd'hui disparu de l'île ;

Conservateurs : Gérard Auffret, Yann Jacob

Aidés de : Mikaël et Magali Champion, Elisabeth Merceron, Gwenn et Yann Le Corgne, Fanny Le Fur, Alan Donou, Ewenn De Kergariou.

SUIVI NATURALISTE

Oiseaux marins nicheurs

Observations depuis la côte : 7 février, 23 février, 28 février, 17 avril, 20 avril, 23 avril, 12 mai, 13 mai, 17 mai, 27 mai, 6 juin, 13 juin, 18 juin, 20 juin, 24 juin, 26 juin.

Débarquement sur les îlots : 7 mai, 8 juin, 13 juillet, 19 septembre

Tableau 1. Oiseaux nicheurs – île de Trevorc'h - 2003

	Trevorc'h Vraz	An Dord	Trevorc'h Vian	total	Tendance ⁵
Goéland argenté	125 ¹	8	66	199	➔
Goéland brun	100	3	0	103	↗
Goéland marin	2-3	0	1	3-4	↘
Grand cormoran	36 ²	0	1 ³	37	➔
Cormoran huppé	3	2	2	7	↗
Huîtrier pie	3	2-3	0	5-6 ⁴	➔
Tadorne de Belon	0	0	1	1	➔
Pipit maritime	1	1	1	3	?

¹ nombre de couples

² la colonie s'étend de la pointe sud-ouest jusqu'au dessus de l'anse de Porz ar c'horre. 30 poussins sont visibles le 7 mai

³ le 7 mai le nid comporte 3 oeufs et est situé à l'ouest de l'îlot sous le point culminant.

⁴ toutefois 24 à 27 adultes sont présents le 26 juin sans qu'il soit possible de dire s'il s'agit de couples reproducteurs.

⁵ par rapport à 2002

Comme les 2 années précédentes, plusieurs cadavres de goélands sont trouvés sur Trevorc'h Vian (6 goélands argentés adultes et 3 goélands bruns adultes dont 1 bagué métal patte gauche "inform museum/ Jersey CI/ E5288. Une fiche de reprise de bague a été adressée au CRBPO mais est restée sans réponse).

Autres observations ornithologiques

- STERNE CAUGEK

Des sternes caugek sont observées régulièrement en pêche à proximité de Trevorc'h ou posées sur les bouées des filières à moules.

Tableau 2. Observation sternes caugeks à proximité de l'île Trevorc'h - 2003

date	7/02	17/04	20/04	23/04	7/05	12/05	13/05	17/05	27/05	6/06	8/06	13/06	18/06	20/06	24/06	13/07	5/09	25/09	24/10	25/10
nbre	2	25	47	16	110	20	15	26	32	13	5	1	6	45	10	9	15	19	25	35

- **STERNE PIERREGARIN**

Au moins 13 couples de sternes pierregarin ont niché sur une barge ostréicole dans l'aber Benoît, menant au moins 22 poussins à l'envol. 2 à 3 couples étaient cantonnés sur l'île Guennioc le 24 mai mais avaient déserté cette île le 27 mai. Enfin, 1 couple était présent à proximité de l'île de la croix les 24 et 25 mai, sans suite.

Mammifères

- **PHOQUE GRIS**

1 phoque gris adulte a été observé à trois reprises à proximité de Trevorc'h. À l'ouest de Trevorc'h Vian, les 7 mai et 8 juin et à l'est de l'île, le 26 juin.

- **RAT SP.**

Des traces de rats (coulées, terriers, empreintes) ont été repérées sur Trevorc'h Vraz et Trevorc'h Vian. Au cours de l'automne 2003, plusieurs tentatives de piégeage, avec trois pièges de type "boîte à fauve" sont restées infructueuses, quelque soit l'appât utilisé (sardines, œufs).

Visite

Lors d'une visite de Max Jonin et Frédéric Bioret le 19 septembre, ces derniers préconisaient la poursuite et le développement des suivis naturalistes.

GESTION

Aucun travaux de gestion sur l'île n'ont été pratiqués cette année mis à part les tentatives infructueuses de piégeage de rats.

Signalétique

Lors de la visite du 13 juillet, il est constaté que le panneau de Porz gwenn a été arraché et laissé sur la plage. Il est remis en place.

INFORMATION – COMMUNICATION

Une présentation orale accompagnée d'une projection diapo sur les oiseaux nicheurs de Trevorc'h et des îlots des abers a été réalisée lors de la réunion mensuelle de la section rade de Brest du 5 février 2004. Présentation de l'évolution des oiseaux marins nicheurs depuis 1966 et des perspectives de suivis et de gestion. Environ 20 personnes étaient présentes.

PROJETS 2004

Un projet de réalisation d'inventaires et de mise en place de suivis du patrimoine naturel et archéologique des îlots des abers de Trevorc'h à l'île Vierge est en cours de recherche de financements. Un dossier a été déposé auprès de l'agence de développement du pays des abers et de la côte des légendes dans le cadre d'un projet leader+.

L'objectif pour 2004 est de systématiser le recensement et le suivi des oiseaux marins nicheurs de l'ensemble de l'archipel des abers.

ÉTANG DE TRUNVEL

Statut de protection : réserve d'association créée le 22 septembre 1986- interdiction d'accès et de chasser

Commune : Tréguennec et Tréogat

Propriété : privée (convention renouvelée le 8 septembre 2001)

Intérêt patrimonial :

Habitats/flore : roselières

Faune : grande valeur pour les phragmites des joncs et aquatiques lors de la migration post-nuptiale. Les roselières sont d'une très grande importance : nidification des butors, busards des roseaux, fauvette des marais et de la mésange à moustaches ; zone d'alimentation des fauvettes des marais lors de la halte post-nuptiale ; sterne pierregarin

Conservateur : Michel Mélou

Station de baguage :

Suivi et gestion : Bruno Bargain, Pierre Le Floc'h, Bernard Trébern

Responsable scientifique bagueur : Bruno Bargain

Bagueurs : Olivier Barricaut, Alejandro Conde, Alain Desnos, Graham Roberts

Techniciens : Thomas Biteau, Roland Jamault

Aides bagueurs : Olivier Allenou, Pascal Cavallin, André Charlot, Tamar Conde, Sylvie Cornec, Benjamin Guyonnet, David Hémerly, Marie Claire Regnier

Observateurs : Pascal Bounie, Frédéric Capitaine, Yannig Coulomb, Laurent Gager, Claire Grellet-Aumont, Yann Jacob, Céline Lecomte, Gwenn le Corgne, Arnaud le Nevé, Bertrand le Poupon, Nelly le Provost, W. Maillard, Sébastien Mauvieux, Baptiste Péron, Patrice Péron, Y. Quellen, Gaël Rault, Philippe Scordia, Jean Philippe Siblet, Sandrine Texier, Aurélie Tran Van Loc, Margo Trébern, Bernard Trébern.

SUIVI NATURALISTE

Reproduction des sternes

Les nichoirs ont été occupés comme les années précédentes par la sterne pierregarin (*Sterna hirundo*). Les 2 premiers reproducteurs de retour des zones d'hivernage sont notés le 15 avril, ils sont 15 le 3 mai. Environ 20 couples se sont reproduits cette année et de nombreux jeunes ont été observés à l'envol. Le nombre d'œufs pondus et de jeunes produits reste cependant inconnu puisqu'il n'y a eu aucun recensement par bateau. La plupart des oiseaux quittent le site dans le courant du mois d'août. L'espèce est néanmoins présente à Trunvel jusqu'au 6 octobre.

Station de baguage

En 2003, la station de baguage de la baie d'Audierne a fonctionné épisodiquement de mars à juillet, et quotidiennement du 1^{er} août au 30 septembre, sauf conditions météorologiques défavorables.

La station de baguage a deux missions principales, la première est scientifique et concerne le suivi de la biologie de reproduction et de la migration postnuptiale des passereaux paludicoles, la seconde est pédagogique et informe le public sur le phénomène de la migration des oiseaux, l'intérêt de la gestion et de la protection des espèces et des espaces.

Comme chaque année, les filets de capture ont été placés dans les travées existantes et la longueur moyenne de filet utilisée (218 mètres) est du même ordre que celle des années passées. Les conditions météorologiques très favorables ont permis l'ouverture des filets tous les jours en août et presque tout le temps en septembre.

▪ FRÉQUENTATION

En août, ce sont 357 personnes qui ont été accueillies à la station de baguage ; en septembre, 132.

▪ LES CAPTURES

Tableau 1 : Bilan des captures réalisées en baie d'Audierne en 2003.

Épervier d'Europe (<i>Accipiter nisus</i>)	2	Bouscarle de Cetti (<i>Cettia cetti</i>)	204
Râle d'eau (<i>Rallus aquaticus</i>)	35	Locustelle lusciniôide (<i>Locustella luscinioides</i>)	89
Pluvier guignard (<i>Eudromia morinellus</i>)	1	Locustelle tachetée (<i>Locustella naevia</i>)	10
Bécasseau variable (<i>Calidris alpina</i>)	2	Phragmite des joncs (<i>Acrocephalus schoenobaenus</i>)	4 408
Bécassine des marais (<i>Gallinago gallinago</i>)	8	Phragmite aquatique (<i>Acrocephalus paludicola</i>)	171
Chevalier aboyeur (<i>Tringa nebularia</i>)	3	Rousserolle effarvatte (<i>Acrocephalus scirpaceus</i>)	1881
Chevalier culblanc (<i>Tringa ochropus</i>)	1	Fauvette des jardins (<i>Sylvia borin</i>)	3
Chevalier guignette (<i>Tringa hypoleucos</i>)	9	Fauvette à tête noire (<i>Sylvia atricapilla</i>)	8
Martin-pêcheur (<i>Alcedo atthis</i>)	38	Fauvette grisette (<i>Sylvia communis</i>)	21
Torcol fourmilier (<i>Jynx torquilla</i>)	7	Cisticole des joncs (<i>Cisticola juncidis</i>)	13
Hirondelle de cheminée (<i>Hirundo rustica</i>)	446	Pouillot fitis (<i>Phylloscopus trochilus</i>)	78
Hirondelle de rivage (<i>Riparia riparia</i>)	11	Pouillot véloce (<i>Phylloscopus collybita</i>)	+
Pipit farlouse (<i>Anthus pratensis</i>)	2	Roitelet triple-bandeau (<i>Regulus ignicapillus</i>)	5
Bergeronnette printanière (<i>Motacilla flava</i>)	1	Gobemouche gris (<i>Muscicapa striata</i>)	3
Bergeronnette grise (<i>Motacilla alba</i>)	1	Gobemouche noir (<i>Ficedula hypoleuca</i>)	3
Troglodyte mignon (<i>Troglodytes troglodytes</i>)	+	Panure à moustaches (<i>Panurus biarmicus</i>)	529
Accenteur mouchet (<i>Prunella modularis</i>)	+	Mésange bleue (<i>Parus caeruleus</i>)	+
Tarier des prés (<i>Saxicola rubetra</i>)	99	Mésange charbonnière (<i>Parus major</i>)	+
Tarier pâle (<i>Saxicola torquata</i>)	+	Grimpereau des jardins (<i>Certhia brachydactyla</i>)	1
Traquet motteux (<i>Oenanthe oenanthe</i>)	3	Etourneau sansonnet (<i>Sturnus vulgaris</i>)	1
Rougegorge (<i>Erithacus rubecula</i>)	13	Pinson des arbres (<i>Fringilla coelebs</i>)	+
Rosignol philomèle (<i>Luscinia megarhynchos</i>)	2	Verdier (<i>Carduelis chloris</i>)	+
Gorgebleue à miroir (<i>Luscinia svecica</i>)	55	Linotte mélodieuse (<i>Carduelis cannabina</i>)	+
Merle noir (<i>Turdus merula</i>)	3	Bruant des roseaux (<i>Emberiza schoeniclus</i>)	67
Grive musicienne (<i>Turdus philomelos</i>)	1	Total	7 213

Le rapport complet relatant les suivis ornithologiques et les résultats obtenus à la station de baguage est consultable au centre de documentation du siège de Bretagne Vivante à Brest.

Analyses de l'eau

Les analyses d'eau effectuées en 2002 ont été renouvelées en 2003 sur les mêmes sites de prélèvement que l'an passé. Le premier site (en amont de l'étang) est localisé à la limite Est de la propriété Catto ; le second (en aval) est situé entre les pontons à sternes et la bordure Ouest de l'étang.

En 2003, en raison de difficultés logistiques, les prélèvements qui auraient dû être réalisés début octobre, n'ont été faits que le 19 novembre, ce qui fausse un peu la comparaison des résultats puisque l'étiage de l'étang se situe en septembre (cf. relevé des niveaux d'eau pour 2003).

Tableau 2 : Analyses d'eau en amont de l'étang de Trunvel - 2003

Date des prélèvements	27/04/2002	10/10/2002	10/04/2003	19/11/2003
Hauteurs d'eau		77	90	99
Conductivité	399	488	405	567
E. coli /100 ml	94	1838	430	94
Carbone organique total mg/l	6,7	12,3	6	9,3
NH4 mg/l	0,01	0,02	0,07	0,02
NO3 mg/l	15	2	20	5
PO4 mg/l	0,01	0,03	<0,01	0,04

Tableau 3 : Analyses d'eau en aval de l'étang de Trunvel - 2003

Date des prélèvements	27/04/2002	10/10/2002	10/04/2003	19/11/2003
Hauteurs d'eau		77	90	99
Conductivité	421	504	418	570
E. coli /100 ml	327	312	654	197
Carbone organique total mg/l	8	12,9	6,5	12,3
NH4 mg/l	0,01	0,01	0,05	0,01
NO3 mg/l	12	<1	20	<1
PO4 mg/l	0,02	0,03	0,02	0,06

Les résultats obtenus permettent les commentaires suivants :

▪ **CONDUCTIVITÉ**

Elle traduit la salinité de l'étang. Jusqu'à 500, l'eau est considérée comme douce. On constate que les analyses traduisent parfaitement les conditions météo particulières à 2003. L'eau est légèrement saumâtre en aval sur les prélèvements d'été 2002 et 2003 mais aussi sur le prélèvement d'avril 2003. En amont de l'étang, elle est légèrement saumâtre sur les deux prélèvements 2003.

▪ **ESCHERICHIA COLI**

La pollution bactériologique est modérée sur tous les prélèvements, sauf sur le prélèvement amont d'octobre 2002 et sur le prélèvement aval d'avril 2003. (La pollution est considérée comme faible au dessous de 100 et normale jusqu'à 500)

▪ **CARBONE ORGANIQUE TOTAL**

Les valeurs sont toujours fortes même si elles sont plus faibles en fin d'hiver. Ces fortes valeurs pourraient correspondre à la concentration de rejets d'origine agricole.

Les faibles valeurs de NH₄ et PO₄ indiquent une faible eutrophisation de l'étang.

GESTION

Signalisation

Le grand portique remplacé en août 2002 au plus près de la ligne de rivage a été renversé malgré un ancrage réalisé dans la dune avec des cailloux et du béton. De la même façon, tous les petits panneaux implantés en juillet 2002 sur la zone ouest et sud-ouest de la réserve ont été enlevés. Doit-on les remplacer ?

Un certain nombre de petits panneaux ont par ailleurs été mis en place en septembre dans la partie Est de la réserve. Ils ont été implantés dans l'eau à quelques mètres de la berge à proximité de sites fréquentés occasionnellement par des pêcheurs.

Prélèvement d'eau dans l'étang

Un maraîcher proche de l'étang a souhaité puiser de l'eau dans la réserve pour irriguer ses cultures. Cette autorisation lui ayant été refusée, il a passé un accord avec le propriétaire d'une parcelle située tout à fait en amont de l'étang, près de la voie communale reliant Tréguennec à Tréogat et a installé une pompe électrique en bordure de l'étang.

Après consultation du juriste de l'association, de la préfecture et de la D.D.A., il est apparu que nous ne pouvions rien faire pour empêcher ces prélèvements.

PROJET 2004

Le plus urgent semble être la recherche d'une solution pour le stockage du matériel et l'accès à la réserve.

LES LANDES DU VERGAM

Statut de protection : réserve d'association créée en 1994

Communes : Scrignac, Lannéanou, Plougonven

Propriétés : Bretagne Vivante – SEPNEB ; privés

Plan de gestion : 1^{er} plan (1998-2003)

Intérêt patrimonial :

Habitats/flore : landes humides et mésophiles ; landes tourbeuses à sphaignes, bas-marais et prairies humides, mares à *Potamogeton polygonifolius* et *Hypericum elodes* ; groupement à *Narthecium ossifragum*, *Juncus acutiflorus*, *Rhynchospora alba* et *Molinia caerulea* ; fourrés à *Myrica gale* ; bois de feuillus et résineux

Faune : Courlis cendré, Busard cendré, Busard Saint-Martin

Conservateur : François de Beaulieu

Permanents : Emmanuel Holder, Boris Prouff, Laure Leclère

INTRODUCTION

La réduction des budgets a cette année encore nui au site du Vergam obligeant bénévoles et salariés à concentrer leurs activités autour des réserves disposant de financements assurés (Cragou et Venec). Le plan de gestion est arrivé à échéance et aucun moyen n'a pu être dégagé pour son évaluation et la rédaction d'un nouveau plan, le Contrat nature « landes et tourbières du centre Bretagne » proposé ayant été refusé par la Conseil régional.

SUIVI NATURALISTE

Faune

- **NIDIFICATION DES BUSARDS**

Un couple de St Martin a été observé à plusieurs reprises.

Un couple de busards cendrés a niché et donné deux jeunes à l'envol.

- **NIDIFICATION COURLIS**

Trois couples ont niché cette année.

- **AUTRES OISEAUX**

Un couple de faucons hobereaux a élevé au moins un jeune.

GESTION

Coupe de résineux

Afin de pouvoir poursuivre la gestion du site initiée par le plan de gestion 1997-2002, une évaluation et un nouveau plan de gestion seront nécessaires. Cependant, dans le cadre du plan de gestion actuel, l'objectif de favoriser le retour à la lande sur des secteurs enrésinés a été initié sur des terrains boisés achetés par Bretagne Vivante en même temps que des landes. Il s'agit de la parcelle AE 13 d'une surface de 1,75 hectares et la partie de parcelle AE 12 concernée par un boisement de résineux d'environ la même surface.

D'après la DDAF, la parcelle AE 13, classée espace boisé au POS de Scrignac, ne peut être défrichée sans révision dudit document d'urbanisme ce qui n'est pas prévu à court ou moyen terme. La parcelle AE 12 pouvant être défrichée sans autorisation préalable car l'ensemble boisé dont elle fait partie est d'une surface inférieure à 4 ha. Des entreprises forestières et une association de réinsertion ont donc été contactées pour l'abattage du bois et sa vente. Une entreprise de génie écologique a été sollicitée pour l'exportation des branches hors du site sous forme de broyat.

Compte tenu des délais d'instruction des dossiers, des dates de nidification et des contraintes des entreprises, il a été décidé de commencer les travaux le plus rapidement possible. À noter que la vente du bois couvre les coûts de l'abattage et du débardage permettant d'effectuer les opérations de restauration en lande rapidement après l'instruction du dossier. L'association de réinsertion IDEE de Braspart a commencé la coupe rase de la parcelle AE 12 le 29 octobre 2003.

Par la suite, nous avons appris que la surface maximale sous laquelle une autorisation de défrichement était indispensable avait été abaissée à 2,5 ha. nous obligeant alors à redéposer un dossier d'autorisation le 10 décembre 2003. L'examen du dossier et une visite montrèrent qu'un hectare d'Epicéa de Sitka avait correctement poussé et devait faire l'objet d'un boisement compensatoire afin d'obtenir l'autorisation de défricher. Une partie de la parcelle AE 12 a donc été coupée en coupe rase sur la base des renseignements obtenus en 1999 alors qu'une autorisation de défrichement était nécessaire suite au changement de législation. Le reste de la parcelle a été éclairci en attendant le dénouement administratif de ce dossier.

Pour obtenir l'autorisation de défricher, Bretagne Vivante a proposé de classer des prairies humides fortement enfrichées, propriété de l'association, en « boisement compensateur ». Cette proposition ayant été rejetée par la DDAF, il a été décidé d'abandonner l'idée de couper les résineux de la parcelle AE13 ; l'ensemble du bois a simplement été éclairci.

Maîtrise foncière

Compte tenu des délais pour trouver un financement pour les parcelles en vente sur Lannéanou, le propriétaire a vendu à l'ancien locataire.

ILLE ET VILAINE

ÉGLISE DE BAGUER-PICAN

Statut de protection : Arrêté préfectoral de protection de biotope du 14 décembre 2001

Commune : Baguer-Pican

Propriété : commune

Intérêt patrimonial :

Faune : Grand Murin (*Myotis myotis*)

Conservateurs : Yann Le Bris

Aidé de : Olivier Farcy

SUIVI NATURALISTE

6 août 2003

11 Grands Murins sont présents dans les combles : 9 individus isolés et répartis sur la totalité des combles ; 1 femelle et son jeune se trouvent dans l'aile droite. Un mâle (immature ?) a été retrouvé mort suspendu perpendiculairement à une poutre de soutien de la toiture. Il s'est coincé le pouce entre la poutre et une écharde parallèle à cette poutre.

LA BALUSAIS

Statut de protection : Convention de gestion signée le 5 septembre 1997

Commune : Vieux-Vy sur Couesnon

Propriétés : Société Rennaise de Dragage

Plan de gestion : rédigé en 2001

Intérêt patrimonial : ancienne sablière

Habitats/flore : *Drosera rotundifolia*

Conservateur : Arnaud Le Houédec

SUIVI NATURALISTE

La station de droséras a fait l'objet d'un suivi comme chaque année : les pieds recolonisant naturellement les abords des mares n'ont malheureusement pas été revus (sécheresse ?)

GESTION

Aucune action de gestion n'a été réalisée cette année.

ACCUEIL - ANIMATION - PÉDAGOGIE

— rien à signaler

ÎLE CHEVRET EN RANCE

**Nouvelle
réserve !**

Statut de protection : Espace Naturel sensible du Conseil général d'Ille et Vilaine. Convention de partenariat signée le 10 décembre 2003 avec Bretagne Vivante – SEPNEB

Commune : Saint Jouan des Guérets

Propriété : Conseil Général d'Ille et Vilaine

Intérêt patrimonial :

Faune : aigrettes garzettes, tadornes de Belon, goéland brun, passereaux

Conservateurs : Philippe Chapon, Sophie Houbart

Aidés par : Alain Gérard, Philippe Lumeau

PRÉAMBULE

Propriété du Conseil Général d'Ille et Vilaine, située sur la commune de Saint Jouan des Guérets (35), cette île boisée d'une superficie de 1,42 ha est une des trois îles du bassin de retenue de la Rance. Outre sa proximité immédiate de l'île Notre Dame, réserve à sternes et propriété du Conseil général d'Ille et Vilaine, l'île Chevret accueille la deuxième colonie d'aigrettes garzettes du Département, espèce inscrite à l'annexe I de la directive oiseaux, deux espèces nicheuses d'intérêt patrimonial majeur (tadornes de Belon, goéland brun), ainsi que des grands cormorans et des pigeons ramiers non nicheurs.

Ces caractéristiques lui ont valu de faire l'objet d'une convention de partenariat signée en 2003. À l'instar de la convention pour l'île Notre Dame, cette convention stipule que Bretagne Vivante agit en qualité de conseiller scientifique et elle est chargée des inventaires et suivis faunistiques et floristiques.

SUIVI NATURALISTE

Le décompte des oiseaux nicheurs et autres espèces présentes a été effectué le 28 avril 2003

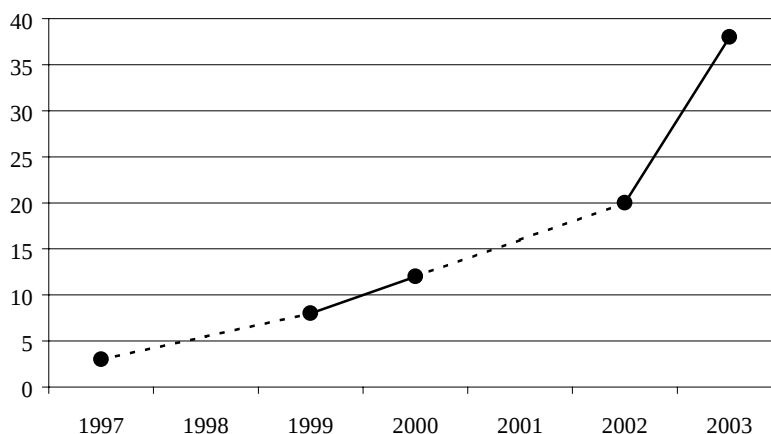
Oiseaux nicheurs

▪ AIGRETTE GARZETTE

38 nids d'aigrettes garzettes (20 en 2002, 12 en 2000, 8 en 1999, 3 en 1997) ont été comptés. Aucun petit à cette date très précoce.

Un comptage fait à partir de la côte le 9 juillet 2003 a permis de dénombrier 88 juvéniles.

Graphique 1. Évolution du nombre d'aigrettes garzettes sur l'île Chevret - 1997-2003



■ AUTRES ESPÈCES NICHEUSES POTENTIELLES

Goéland brun	1 couple
Goéland argenté	2 nids observés en 2000 non constatés lors de cette sortie.
Tadorne de Belon	2 nids probables ; quatre couples observés lors du débarquement sur l'île.
Épervier d'Europe	1 aire contenant 6 pulli d'environ une semaine est observée le 21 juin 2000
Pigeon ramier	2 couples présents nichant probablement le 21 juin 2000

Ces observations confirment les données précédentes concernant la colonisation de l'île par les aigrettes.

Les données sur les sternes et les tadornes pourraient conforter les présomptions émises sur la validité de l'île comme site de repli pour ces deux espèces. L'île Chevret est en effet très proche de l'île au Moine (ou île Notre Dame) et donc favorable géographiquement aux sternes.

Espèces non nicheuses d'intérêt patrimonial

Grand cormoran	2 immatures notés dans les pins 21 juin 2000. Cette île servirait de dortoir hivernal
Autres espèces	7 couples de canards colverts, 1 tourterelle des bois chanteuse, 3 pouillots véloce (chanteurs), 5 pigeons ramiers, 3 corneilles noires, 5 troglodytes mignons (chanteurs), 1 rouge gorge, 1 fauvette à tête noire, 1 coucou chanteur (observés le 28 avril)

Relevé botanique

Un relevé botanique sera effectué au printemps 2004.

GESTION

La présence sur l'île d'un occupant et de deux chiens permettait de maintenir l'île dans un bon état d'entretien et avec un nombre restreint de rats. Cette présence limitait les intrusions dérangeantes pour l'avifaune. Le décès en fin d'année de l'occupant pose différents problèmes :

- les modifications sur la faune de l'absence des deux chiens (retour d'oiseaux nicheurs tels que les goélands ?)
- l'entretien de l'île,
- l'accès de l'île par les curieux découragés autrefois par les chiens,
- le retour éventuel d'espèces pouvant déranger la reproduction des oiseaux nicheurs.

La densité du couvert végétal est à maintenir pour garder la plus grande diversité faunistique possible. En conséquence, aucun chantier de fauche n'est pour l'instant envisagé.

INFORMATION - COMMUNICATION

La présence d'un stagiaire du Conseil général et une communication régulière avec les Services des espaces naturels sensibles du Département ont permis des échanges réguliers entre le Conseil général d'Ille et Vilaine et Bretagne Vivante.

PROJETS 2004

La pose de nichoirs à sternes et à tadornes peut être envisagée

VIADUC DE CORBINIÈRES - BŒUVRES

Statut de protection : réserve d'association créée le 3 octobre 1989 (interdiction d'accès en tout temps).

Communes : Langon et Messac

Propriété : SNCF

Intérêt patrimonial :

Faune : Chauves-souris en hivernage : environ 100 individus de 8 espèces : Grand murin et Grand rhinolophe principalement, Vespertilion (Murin) à moustaches et Vespertilion (Murin) de Daubenton.

Conservateur : Guy-Luc Choqué

Aidé par : Franck Dolbeau, Olivier Farcy et Roland Jamault

SUIVI NATURALISTE

Chauves-souris

Trois recensements ont été effectués au cours de l'hiver 2002-2003

Tableau 1. Maxima observés au cours de l'hiver 2002-2003

Grand murin (*)	59
Grand rhinolophe (*)	54
Murin à moustaches	6
Murin de Daubenton	5
Petit rhinolophe (*)	2
Total	126

(*) = espèces inscrites à l'annexe II de la Directive Habitat

Pour la 2^{ème} année consécutive, la population hivernante est composée de plus de 120 chauves-souris.

Une visite a été effectuée dans la grotte de Corbinières le 12 janvier 2003. Un murin à moustaches était présent. Le même jour, le château de Boeuvres a été aussi prospecté. 4 chauves-souris ont été recensées (1 grand murin, 2 murins de Daubenton et 1 murin à moustaches). Ces résultats démontrent que des sites non loin de la réserve sont également utilisés en période hivernale. Au cours du mois de septembre, 2 visites ont été effectuées. Si 17 grands murins étaient présents lors de 2 journées, les grands rhinolophes sont passés de 6 à 13 individus en une semaine. C'est le début d'un nouvel hivernage.

■ FAITS MARQUANTS EN 2003

On a atteint un nouveau record pour l'hivernage des chauves-souris depuis la création de la réserve en 1989 d'une part. D'autre part, deux petits rhinolophes, nouvelles espèces pour la réserve, sont présents le 12 janvier 2003.

Amphibiens

Un crapaud commun est présent dans la galerie le 13 septembre 2003.

Insectes :

17 noctuelles découpeuses (*Scoliopteryx sibilatrix*) sont comptées le 6 novembre 2002.

GESTION

La grille de la galerie a été remplacée par une porte ouverte sur la partie supérieure pour permettre aux chauves-souris de passer en vol. Un espace est laissé libre au sol pour permettre le passage des crapauds et hérissons. La nouvelle porte a été conçue par des élèves du lycée technique Mendès France encadrés par M. Quatreboeuf. La mise en place a été effectuée à l'aide d'Olivier Farcy et Roland Jamault.

Neuf briques plâtrières ont aussi été posées dans galerie pour offrir de nouveaux gîtes pour les chauves-souris de petites tailles.

Quelques travaux de nettoyage ont été effectués dans les galeries.

ÉGLISE D'ERCÉ EN LAMÉE

Statut de protection : convention de gestion signée le 23 octobre 1998 ; arrêté de protection de biotope pris le 24 août 2001 par le Préfet d'Ille et Vilaine

Commune : Ercé en Lamée

Propriété : commune

Intérêt patrimonial :

Faune : colonie de mise-bas de grands murins, gîte pour pipistrelles communes et oreillards gris

Conservateur : Daniel Bellier

SUIVI NATURALISTE

Reproduction

3 recensements ont été effectués au cours de l'été 2003 :

- 80 adultes et 10 jeunes le 20 juin
- 90 adultes et 40 jeunes le 21 juillet
- 50 individus le 19 septembre

La population d'Ercé semble encore en baisse cette année. De nouveaux travaux (aménagements de sécurité obligatoires) ont été effectués dans les combles au printemps. Il est possible qu'il y ait eu un impact sur les chauves-souris en début de saison.

Le taux de reproduction est inférieur à 50 % par rapport à la population présente, ce qui est relativement faible. Un seul jeune est trouvé au sol le 21 juillet.

5 mâles sont notés en périphérie de la colonie le 20 juin. 5 individus sont toujours en dehors du groupe principal les 21 juillet et le 19 septembre.

Autre espèce

4 oreillards gris sont observés le 20 juin. Il n'en reste que 3 le 21 juillet et aucun le 19 septembre.

Hivernage

Aucun contrôle n'a été effectué.

GESTION

Rien à signaler cette année.

GALERIES DE LA GARDE-GUÉRIN

Statut de protection : arrêté de protection de biotope pris le 18 août 1997

Commune : Saint-Briac-sur-Mer

Propriété : Conseil général d'Ille-et-Vilaine

Intérêt patrimonial : Les galeries de la Garde-Guérin desservent d'anciens ouvrages fortifiés allemands ayant joué un rôle important dans les combats de la poche de Saint-Malo en août 1944.

Faune : les galeries hébergent la plus importante colonie d'hivernage de Grands Rhinolophes d'Ille-et-Vilaine.

Conservateurs : Patrick Le Mao

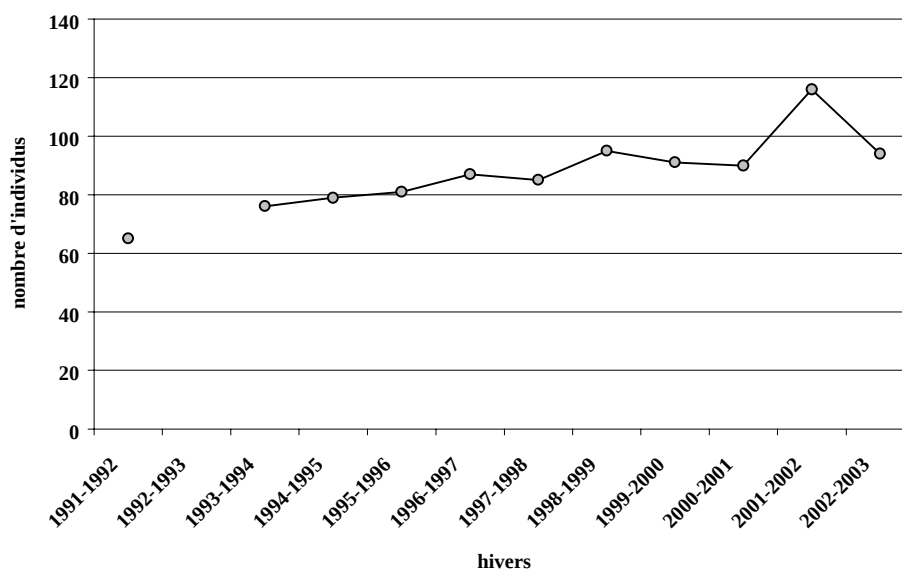
Aidé par : Annie Blanquaert, Coralie le Mao, Claude le Bec, Daniel Gerla

SUIVI NATURALISTE

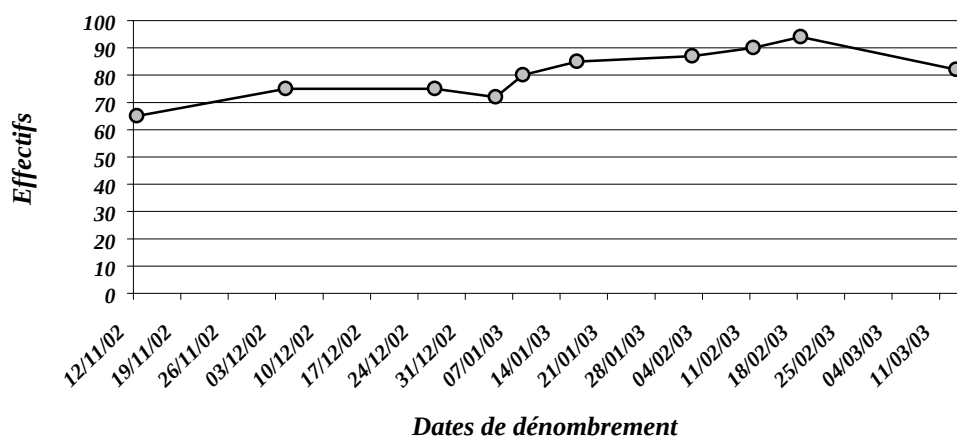
Chauves-souris

Les effectifs maximaux dénombrés cet hiver sont inférieurs aux effectifs records de l'année précédente mais restent à un niveau élevé (figure 1).

Figure 1 : évolution interannuelle des maxima de grands rhinolophes hivernants



L'essaim principal de grands rhinolophes a occupé plusieurs endroits de façon successive cet hiver. L'ancienne galerie du projecteur, occupée pendant les deux hivers précédents a été réoccupée. Les effectifs ont évolué très régulièrement au cours de l'hiver (figure 2). Un ou plusieurs autres sites secondaires d'hivernage existent à proximité, qui expliquent les variations observées au sein d'un même hiver. L'un d'entre eux, situé à la pointe du Décollé à Saint-Lunaire, abritait, en 2003, 2 individus le 4 janvier, 8 le 8 janvier, 3 le 15 janvier et 2 le 18 janvier.

Figure 2 : évolution des effectifs de grands rhinolophes pendant l'hiver 2002-2003

Un seul grand murin a été noté cet hiver le 18 février 2003. Un oreillard gris a été noté les 8 et 16 janvier 2003 : il s'agit de la première observation de cette espèce à la Garde-Guérin.

Papillons hivernants

Comme l'hiver précédent, un effort particulier a été porté sur le décompte des papillons hivernant dans les galeries. Les sites d'hivernage sont situés, pour la plupart des espèces, à proximité des ouvertures et ils sont très stables tout au long de l'hiver, même si les effectifs évoluent sensiblement.

En revanche, des évolutions sont notables d'un hiver sur l'autre : ce type de suivi met bien en évidence la régression notable de la Petite tortue *Aglais urticae* au niveau régional depuis quelques années, de même que le Vulcain *Vanessa atalanta* semble devenir régulier depuis l'hiver 2000-2001.

Tableau 1 : effectifs maximaux de papillons hivernants observés dans les souterrains de la Garde Guérin

	1997-1998	1998-1999	1999-2000	2000-2001	2001-2002	2002-2003
Paon de jour	70	28	74	69	119	28
Découpure	120	26	74	102	62	67
Petite tortue	12	3	0	0	0	0
Vulcain	0	0	0	0	1	2

Contrairement aux autres espèces, la noctuelle *Hypena rostralis* est très difficile à dénombrer car elle s'aventure jusqu'au cœur du réseau de souterrain où sa détection est très aléatoire. De 1 à 3 individus ont été observés selon les jours de décompte.

GESTION

La serrure de l'entrée a été forcée et une entrée a été constatée par l'observatoire de la face nord de la pointe nord en brisant les parpaings en place. Une visite effectuée le 11 février avec le service des Espaces Naturels Départementaux du Conseil général d'Ille et Vilaine a permis de définir les travaux à accomplir pour condamner ces effractions.

La gestion et les suivis de la réserve a demandé, d'août 2002 à août 2003, environ 40 heures de travail bénévole.

GRAND CHEVREUIL

Statut de protection : réserve d'association créée en 1958 (interdiction de débarquer du 15 mars au 31 juillet) ; DPM en réserve de chasse ; site classé (1976)

Commune : Saint Coulomb

Propriété : privée (convention de gestion du 20 mai 1975 renouvelée en 2001)

Intérêt patrimonial :

Flore : très forte régression, voire disparition de la végétation typique des falaises sous la pression des oiseaux marins nicheurs

Faune : Cormoran huppé, Grand cormoran, Goélands argenté, brun et marin, Pipit nicheurs, présence régulière du Tadorne de belon, Huîtrier pie, Aigrette garzette et de limicoles dont le Tourne-pierre.

Conservateur : Philippe Lumeau

Aidé par : Gaëlle André, Aurélie Debouchaud, Françoise Le Ber, Patricia Le Bon, Eric Lecluyse.

SUIVI NATURALISTE

Le décompte des oiseaux nicheurs a été effectué le 3 mai 2003.

Une dizaine d'observations ont par ailleurs été réalisées depuis la côte entre janvier et mai 2003.

Oiseaux marins nicheurs

Grand cormoran	111 nids ; très forte augmentation ; tous les stades sont présents depuis des nids ne comportant que des œufs (3 en général), jusqu'à des jeunes de 16 à 18 jours (rappel : 44 nids en 2002 et 37 nids en 2001)
Cormoran huppé	124 nids ; là encore augmentation sensible ; comme pour le grand cormoran, tous les stades sont présents (rappel : 115 nids en 2002 et 99 nids en 2001)
Goéland argenté	136 en forte régression après deux années de progression spectaculaire. Les effectifs de 2000 sont pratiquement retrouvés. Aucun œuf n'a encore éclos au 3 mai, remarque valable pour les trois espèces de goélands (rappel : 207 nids en 2002 et 195 nids en 2001)
Goéland brun	6 couples sont notés, soit un effectif quasi-identique à 2001 et 2002.
Goéland marin	19 nids sont recensés soit une nette progression par rapport à 2002 et à 2001 (rappel : 6 nids en 2001)

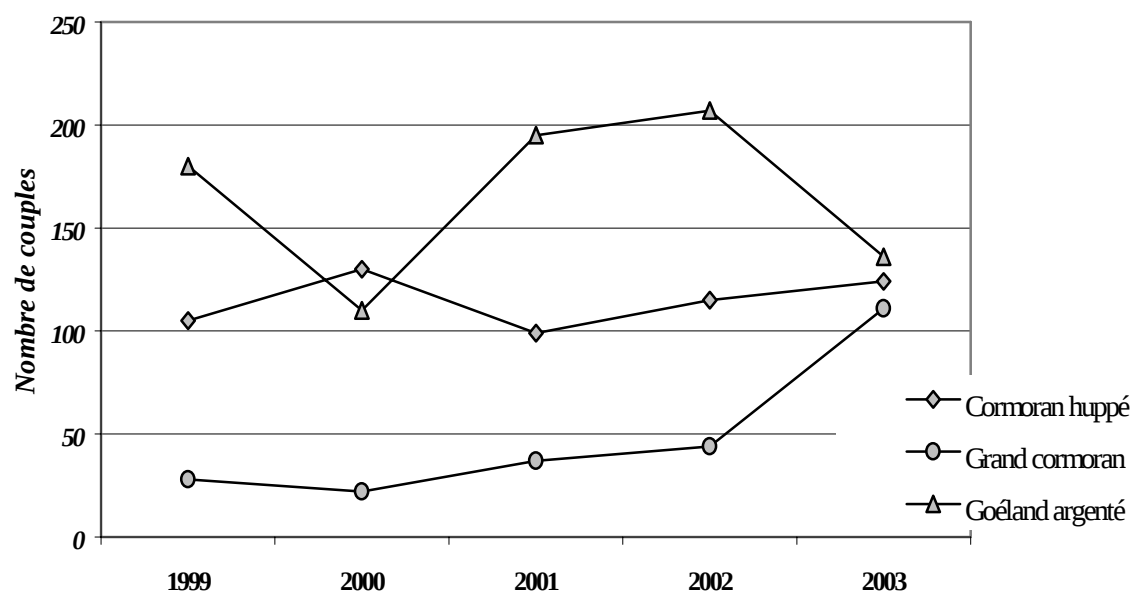
Ces observations confirment les données de 2001 et 2002 et semblent s'inscrire dans une dynamique de repeuplement de l'île par les oiseaux marins nicheurs. L'exception des goélands argentés vient rappeler le statut fragile de cette espèce qui est en nette régression après deux années de prospérité.

Le 3 mai, à noter également la présence de 2 couples (au moins) de pipits maritimes, un nid vide a été vu. 1 huîtrier-pie, 18 tourne-pierres complètent le décompte.

À plusieurs reprises en mars et avril, six tadornes de Belon ont été observés sur l'île.

Enfin, à plusieurs reprises, en septembre et octobre, la présence d'un martin-pêcheur a été notée.

**Graphique 1. Évolution des effectifs des oiseaux marins nicheurs
Île du Grand Chevreuil - 1999-2003**



Relevé botanique

Un rapide relevé botanique a conforté le relevé de 2002 à l'exception du *Cochlearia danica* qui n'a pas été observé cette année : *Armeria maritima*, *Atriplex prostrata*, *Bellis perennis*, *Dactylis glomerata*, *Digitalis purpurea*, *Fumaria capreolata*, *Hordeum murinum*, *Hiacinthoides non-scripta*, *Lavatera arborea*, *Poa sp.*, *Sambucus nigra*, *Senecio bicolor* subsp. *cineraria*, *Senecio vulgaris*, *Silene maritima*, *Sonchus oleraceus*, *Spergularia rupicola*, *Stellaria media*, *Tamarix gallica*, *Umbilicus rupestris*, *Yucca*.

Autres observations

Beaucoup d'escargots petits gris (*Helix aspera*), de pince-oreille non déterminés (dermaptères), de gendarmes (*Pyrrhosoma apterus*) et de nombreux lézards des murailles (*Lacerta muralis*).

GESTION

Aucune intrusion gênante sur l'île n'ayant été constatée durant les années 2001, 2002 et pendant la période de nidification 2003, il ne paraît toujours pas opportun de remettre en place des panneaux indiquant le statut de réserve de l'îlot, même si deux présences non désirées de pêcheurs à pied ont été notées pendant la grande marée de fin août.

Aucune présence de rats n'ayant été détectée cette année, aucune action de dératisation n'est à envisager actuellement. La forte mortalité de jeunes cormorans (huppés essentiellement) constatée en 2002 n'a pas été confirmée en 2003.

DIVERS

Point historique

« Lorsqu'on a dépassé la pointe du Grouin, il ne reste plus à inspecter que quelques points dont nous n'avons encore rien ou presque rien dit ; savoir : l'anse du Verger, où est établie une batterie de terre ; le grand Chévret, roc énorme inhabité et inhabitable, où se trouvent seulement quelques lapins, la corneille mantelée, la pie de mer, la macreuse, la bernacle ou bernache, dont la pourriture n'est pas la semence, mais simplement le berceau, et plusieurs autres oiseaux aquatiques. »

Extrait de : « De l'état ancien et de l'état actuel de la Baie du Mont-Saint-Michel et de Cancale, des marais de Dol et de Châteauneuf, et en général de tous les environs de Saint-Malo... » par M.F.G.P.B. Manet, à Saint Malo. 1829

Texte retrouvé par Lionel Houlier, conservateur de l'île des Landes.

ÉGLISE DE GUICHEN

Statut de protection : arrêté préfectoral de protection de biotope pris le 27 avril 1994.

Commune : Guichen

Propriété : commune

Intérêt patrimonial :

Faune : colonie de mise-bas du Grand murin découverte en 1992

Conservateur : Guy-Luc Choqué

Aidé par : Olivier Farcy

SUIVI NATURALISTE

Reproduction

Trois visites ont eu lieu au cours de l'été 2003. Les comptages suivants ont été faits :

- 4 adultes le 5 juin
- 4 femelles et 3 jeunes le 01 juillet
- 1 adulte le 25 septembre

Pour la 2^{ème} année consécutive, un cadavre frais d'un jeune est trouvé au sol. La reproduction semble avoir été un peu meilleure que les années précédentes. Toutefois, l'effectif reste très réduit.

La présence de nombreux pigeons dans le clocher a probablement un impact sur la présence des chauves-souris. Ces dernières passent par le clocher pour rejoindre les combles.

Hivernage

Aucune chauve-souris n'a été observée.

MOULIN DE LA HIGOURDAIS

Statut de protection : Arrêté préfectoral de protection de biotope du 24 août 2001 (interdiction d'effectuer des travaux du 1er mai au 30 septembre (reproduction) et du 1er novembre au 31 mars (hibernation))

Commune : Épiniac

Propriété : Conseil Général d'Ille et Vilaine

Intérêt patrimonial :

Faune : site de reproduction du Petit rhinolophe (*Rhinolophus hipposideros*), et présence du Murin de Natterer, Murin de Daubenton, Pipistrelle commune, Barbastelle, Grand murin, Oreillard gris, Oreillard roux, Noctule commune, Sérotine commune

Conservateur : Eric Petit

Suivi assuré essentiellement cette année par : Olivier Farcy

Animateur : Pierre-Yves Pasco

Observateurs : Roland Jamault, Arnaud le Houedec, Gwenina Le Houedec et Ludovic Morlier.

SUIVI NATURALISTE

Suivi de la colonie de reproduction de Petit rhinolophe

Fait plutôt rare, la visite hivernale a permis de révéler la présence d'un petit rhinolophe, preuve que le moulin peut être aussi utilisé comme gîte en hiver.

Sept comptages estivaux ont permis de confirmer la tendance à la croissance de cette colonie, avec cette année 63 adultes présents au moment de la naissance et de l'élevage des jeunes (variation du nombre d'adultes entre fin mai et début juillet : mini 44 et maxi 63). Le nombre de juvéniles est toutefois resté modeste : 28 juvéniles ont été dénombrés.

Échantillonnage de guano

Dans le cadre d'un Contrat Nature (projet financé par le conseil régional), les petits rhinolophes de la colonie de la Higourdaïs vont être étudiés à l'aide de différentes méthodes, dont certaines nécessitent la collecte du guano laissé par les animaux. Ce guano va être utilisé en particulier pour étudier le régime alimentaire des individus occupant le moulin, et pour mettre au point une méthode de dénombrement de la colonie par caractérisation du profil génétique des crottes (et donc des individus qui les ont déposés).

Poursuite des travaux entrepris en 2002

Dans le cadre du Contrat Nature, la recherche de routes de vol et de terrains de chasse a été reprise par Olivier Farcy au cours de 28 nuits (50h) d'observation au détecteur à ultrasons et dans un rayon de 600m autour de la colonie. Au delà de cette limite, la densité d'individus à l'hectare est très faible et les chances de les contacter d'autant réduites (Schoefield, 2002). Au vu de ce dernier point, il ne faut pas oublier qu'absence de contact ne signifie pas forcément absence de l'espèce. Aux points d'écoute réalisés en 2002, nous avons préféré les transects afin d'optimiser nos chances de contacts. En effet, la colonie est numériquement faible, les animaux sont le plus souvent en mouvement et, autre obstacle, la portée des émissions ultrasonores ne dépasse pas 6m en moyenne.

Premiers résultats

- CARACTÉRISATION DES ROUTES DE TRANSIT

Les premières sorties de gîte sont intervenues près d'un quart d'heure après le coucher du soleil. Les animaux plongent alors dans la végétation en volant entre 0,3 et 1,20 m au-dessus du sol, zigzaguant entre de petits arbres. Ces routes de transit situées à l'intérieur de la végétation semblent être adoptées par une majorité d'individus. 16 petits rhinolophes suivent la ripisylve au nord (suivis jusqu'à 300m du gîte) et 16 individus vont au sud (suivis jusqu'à 400m du gîte). Deux petits rhinolophes sortent de la vallée et longent une haie à l'ouest pour gagner un petit bois et deux autres au nord-nord ouest suivent une haie jusqu'à la route d'Épiniac vers une zone non déterminée.

- TERRITOIRES DE CHASSE

La majorité des observations de petits rhinolophes en activité de chasse a été réalisée dans des milieux boisés. 35 contacts, sur un total de 44, concernent des animaux évoluant au sein de la ripisylve. Deux autres contacts ont été effectués dans des bois. Des animaux ont également été observés à 6 reprises en activité de chasse dans des habitats semi-ouverts, en l'occurrence en bordure de prairies pâturées. Par ailleurs, les quelques observations visuelles d'animaux en chasse nous ont permis de confirmer la propension de l'espèce à rechercher ses proies autour et au cœur du feuillage. Un individu a ainsi été observé durant plus d'un quart d'heure, évoluant au sein d'un feuillage particulièrement dense. Il est ensuite venu se percher sous une branche située sous la canopée pendant quelques secondes, avant de s'éclipser dans le feuillage. Deux individus chassent en tournant autour d'un bosquet de saules au niveau du quart supérieur des arbres.

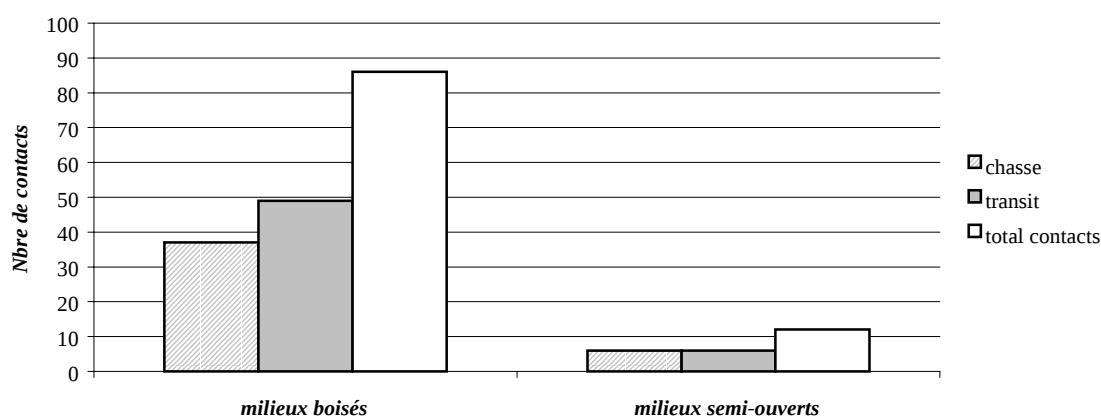
Tableau 1. Distances au gîte, tous habitats confondus (contact chasse)

	<i>nbr de contacts</i>	
0 à 100 m	16	dont 13 à moins de 30 m du gîte
100 à 200 m	6	
200 à 300 m	1	
300 à 400 m	11	
400 à 500 m	3	
500 à 600 m	6	
600 à 700 m	1	

Précisons que dans la ripisylve dans les périmètres 100 à 200 m et 200 et 300 m, le boisement est âgé (hauteur supérieure à 20m) et le sous bois peu dense. Il est donc possible que les petits rhinolophes chassent à des hauteurs trop importantes pour être détectés. Mais il est possible également que ce type de boisement ne convienne pas à l'espèce. Pour confirmer ou infirmer cette observation l'usage d'émetteurs posés sur le dos des animaux apportera probablement une réponse en 2004.

Au final, nous aurons une idée assez précise des territoires de chasse utilisés par les animaux, de la surface disponible qu'ils représentent et en fonction de leur utilisation, déterminer la préférence des animaux pour tel ou tel type d'habitats.

Figure 1 : Comparaison de l'utilisation par le Petit rhinolophe des deux grandes catégories d'habitats relevées à Épiniac



Nous avons consacré le même temps à chacune de ces catégories soit environ 25 heures par catégorie.

ANIMATION

Plusieurs soirées de présentation des chiroptères animées par Pierre-Yves Pasco se sont déroulées au Moulin de la Higourdaïs, dont une dans le cadre de la nuit de la chauve-souris, fin août.

ÎLE DES LANDES

Statut de protection : réserve d'association (interdit de débarquer du 15 mars au 15 juillet) créée le 26 juin 1961. Site classé (1976)

Commune : Cancale

Propriétés : privée (convention de gestion renouvelée le 10 juillet 2001)

Intérêt patrimonial :

Habitats / flore : végétation de pelouse aérohaline en régression ; zones abritées occupées par des fourrés et ronciers ; augmentation de la végétation nitrophile.

Faune : colonie d'oiseaux marins nicheurs : Grand cormoran, Cormoran huppé, Goélands argenté, brun et marin, Tadorne de Belon, Huîtrier pie.

Conservateurs : Lionel Houlier et Anne-Marie Barbaza

Aidés de : membres de la section de St Malo : G. Bouvier, A. Gérard, S. Houbart , P. Lumeau, M. Rose et JL Chateigner de la section de Rennes

Animateurs bénévoles : Alice Brachet, Anne-Claire Lombard, Hélène Louazon, Sophie Houbart et Julie Marchal assistés de quelques membres de la section de Saint-Malo.

SUIVI NATURALISTE

Comptage oiseaux marins nicheurs du 10 mai 2003

La date de début mai est maintenue afin de limiter au maximum le dérangement des jeunes cormorans d'une part et parce que la végétation, moins dense à cette période, est plus facile à arpenter d'autre part.

■ PROTOCOLE

1 seule personne assure le comptage des grands cormorans afin de limiter le dérangement : les adultes s'envolent et cela entraîne la prédation des jeunes et œufs par les goélands marins.

1 personne assure celui des goélands bruns : permettant un comptage global de la zone avant l'arrivée de l'équipe.

6 personnes avançant en ligne pour compter les nids de goélands (argentés et marins) et de cormorans huppés. Tous les nids ont ainsi été comptabilisés ainsi que le nombre d'œufs et de poussins par nid.

Tableau 1. Effectifs – Oiseaux marins nicheurs – île des Landes – 2003

	2003	% 2003/2002
Grand cormoran	100 n.	-5 %
Cormoran huppé	500 n.	-2 %
Goéland marin	100 n.	+40 %
Goéland argenté	< 250 n ;	-6 %
Goéland brun	10 n.	-67 %
Huîtrier-pie	2 c.	-
Tadorne de Belon	25 ind.	-
Canard colvert	2 c.	-

n = nids ; c = couples ; ind = individus

■ REMARQUES GÉNÉRALES

Nids de grands cormorans avec présence d'œufs et de poussins : pas de changement de localisation des nids sur l'île.

Nids de cormorans huppés avec présence d'œufs, de poussins et de jeunes. On ne note pas cette année de mortalité chez les jeunes.

Nids de goélands marins avec présence d'œufs et poussins : pas de changement de localisation

Goélands bruns ; cantonnés au centre de l'île, là où sont les ruines.

Nids de goélands argentés avec présence d'œufs et très peu de poussins

Autres observations naturalistes

Passereaux : 1 nid de merle noir avec 2 œufs, 2 accenteurs mouchet (1 chanteur), 2 troglodytes mignons (2 chanteurs), 3 pipits maritime (1 becquée), 2 linottes mélodieuses (en vol), 1 hirondelle rustique.

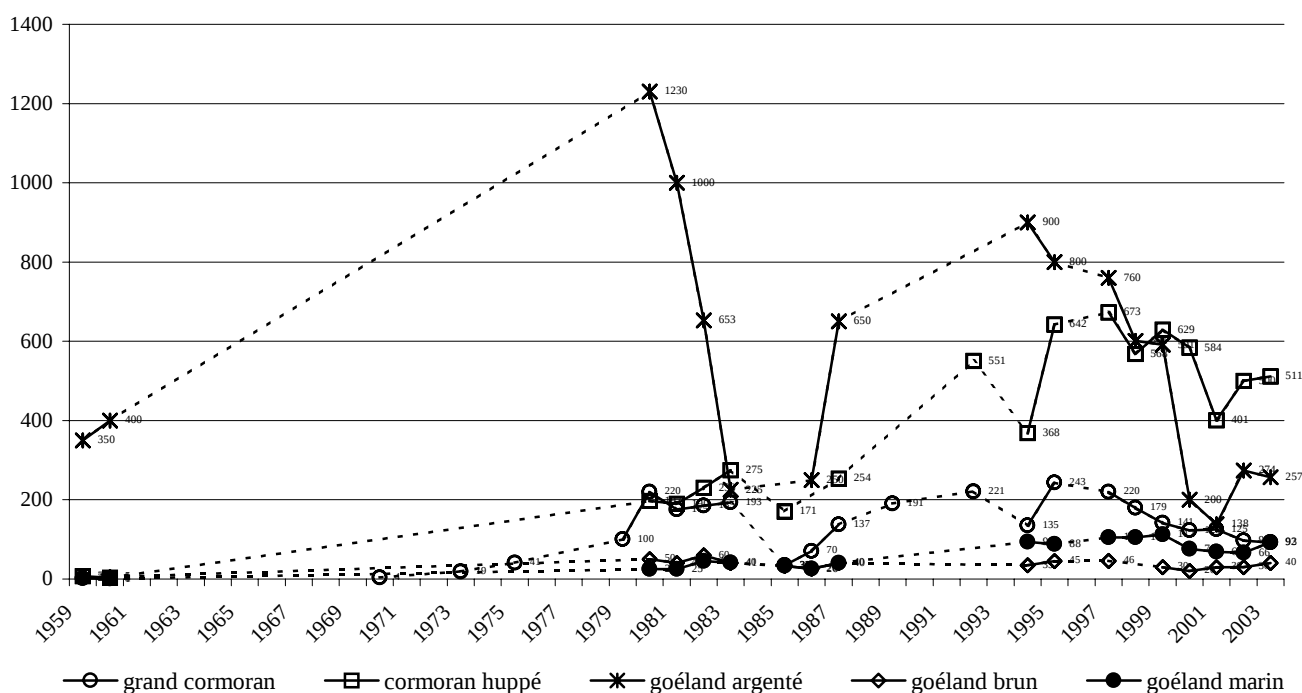
5 lézards

3 belle dame, 1 petit paon du jour, moins de coccinelle cette année.

Présence de ragondins : crottes fraîches, et terrier et crottes de rats.

Effectifs oiseaux marins nicheurs - 1959-2003

Évolution des effectifs des oiseaux marins nicheurs
île des Landes 1959-2003



GESTION

Végétation

Pas d'intervention cette année

Dératisation

À suivre : il semble que leur nombre ne soit pas encore trop important.

ACCUEIL – ANIMATION

Durant la journée de l'environnement en juin, des membres de la section de St Malo ont effectué un accueil et une animation à la pointe du Grouin.

Comme chaque année en période estivale, à la pointe du Grouin, des animateurs « bénévoles indemnisés » se sont relayés pour faire de l'accueil auprès de longues-vues situées auprès du blockhaus de la pointe du Grouin (face à l'île des Landes) pour sensibiliser les nombreux visiteurs sur la thématique des oiseaux marins durant toute la journée du mardi au dimanche. Des animations étaient également proposées tous les jours à heures fixes.

ÎLE AUX MOINES OU ÎLE NOTRE DAME

Statut de protection : Espace naturel sensible du Conseil général d'Ille et Vilaine depuis 2000 ; convention de gestion signée le 16 octobre 2002

Commune : Saint-Jouan des Guérets

Propriété : Conseil général d'Ille et Vilaine

Intérêt patrimonial :

Flore : arbustes et fourrés de merisiers, troènes, églantiers, épines noires, ajoncs, lierre et son orobanche parasite, lavatères de belle taille (2 m et plus), armées maritimes, orpins, macerons, silènes maritimes, très beaux lichens variés.

Faune : oiseaux nicheurs : colonies de sternes pierregarin, tadorne de Belon, canard colvert, cormorans huppés (1^{ère} année), pigeon ramier, goéland argenté et marin

Conservateur : Jean-Roger Chasle

Gestion et entretien : Jean-François Le Bas (Service espaces naturels sensibles du CG35) et techniciens de terrain (même service basé à la Gouesnière, à proximité de St Malo)

Aidé de : Anne-Marie Barbaza, A. Gérard, Arnaud le Nevé (coordination sternes), Jean-Paul Rivière et deux moniteurs du Club nautique de La Richardais pour les traversées.

SUIVIS NATURALISTES

3 sorties ont été effectuées les 21 mars, 28 avril et 10 juin 2003.

Bilan de la reproduction de sternes

■ STERNE PIERREGARIN

Fin avril/début mai, quelques rares sternes pierregarin sont observées en vol au-dessus du barrage EDF de La Rance. Courant mai, leur nombre s'accroît faiblement. Le 1^{er} juin, depuis la Pointe du Ton, on observe 24 sternes pierregarins blotties en bordure de végétation sur les « terrasses » (flanc Ouest de l'île) et aussi très près du panneau de signalisation (pointe Sud) (observation effectuée à la lunette). D'après leurs vols sporadiques se produisant du côté Est de l'île, il y a de probables nicheurs sur ce secteur également.

Alors que la colonie, observée de loin le 6 juin, semble florissante, le comptage du 10 juin révèle le passage récent d'un prédateur terrestre. Aucune sterne n'est présente et toutes les pontes sont détruites. Arrivés sur le site, nous relevons 95 emplacements (récents) de nids, soit vides, soit contenant des coquilles d'œufs brisées (pouvant constituer une vingtaine d'œufs au total).

Par la suite, aucune observation de nouvelle tentative d'installation des sternes n'est faite, ni sur l'île, ni aux alentours.

Quelques pontes de remplacements seront notées ici et là dans la Rance en juin et juillet, tel qu'au marais des Guettes (Saint-Suliac – 35) où un couple aura un poussin en juillet.

■ STERNE DE DOUGALL

La désertion de la colonie avant comptage ne permet pas de savoir si la Sterne de Dougall a tenté de nicher en 2003.

■ BILAN

95 couples reproducteurs de Sterne pierregarin et production nulle.

Autres observations naturalistes

- 1 couple d'huîtriers-pie et leurs 2 juvéniles bien emplumés mais encore non volants le 10 juin ;
- plusieurs couples de tadorne de Belon et leurs nids avec en moyenne une dizaine d'œufs ;
- plusieurs couples de canards colverts et leurs nids avec des œufs ;
- 1 pigeon ramier et son nid (œufs pas visibles) ;
- 1 accenteur mouchet ;
- de nombreux goélands argentés et 3 nids avec des œufs ;

- quelques couples de cormorans huppés et 2 nids dont 2 œufs ont roulé dans les rochers ;
- 1 lézard des murailles dissimulé dans un des pneus destinés à d'éventuels nids de sternes de Dougall

Perturbations - Prédation

■ GOÉLANDS

De nombreux goélands argentés fréquentent le site depuis de nombreuses années . En revanche, le Goéland marin a quasiment disparu : un seul nid est observé certaines années.

■ MAMMIFÈRES TERRESTRES

Le 10 juin, le débarquement sur l'île révèle le passage récent d'un prédateur terrestre. Les indices trouvés sur les coquilles font penser à un Mustélide mais un renard aurait aussi été observé sur l'île avant l'arrivée des sternes. L'ensemble de la colonie a désertée à la suite de cette prédation.

La présence de rats n'est pas confirmée : les appâts posés régulièrement ne sont pas consommés dans les boîtes.

■ DÉRANGEMENT HUMAIN

À priori, aucune trace de dérangement humain n'a été notée cette année

GESTION

Nichoirs

Le 21 mars, une dizaine de nichoirs à Dougall ont été posés sur l'île. Ils sont fabriqués à partir de pneus usagés masqués dans la végétation, de parpaings évidés « intégrés » et de pierres plates posées en limite de végétation. Pour le moment, aucun résultat n'est observé.

Prévention de la prédation

■ GOÉLANDS

Tableau 1. Bilan des opérations de limitation du goéland argenté en 2003

<i>passages</i>	<i>nichées détruites</i>	<i>œufs détruits</i>	<i>appâts déposés</i>	<i>adultes mort</i>
1	4	10	0	0

■ RATS

Suite à l'opération de dératisation menée en 2000 avec le concours de l'Inra et de l'ONCFS, il semble que l'île soit débarrassée des rats. Cependant, par mesure de sécurité, le suivi de l'île continue.

Fauche

La fauche du plateau supérieur de l'île a été pratiquée le 21 mars avec beaucoup de prudence et de discrétion en raison de la présence des couvées de colverts et de tadornes. Le plateau inférieur n'a pas été fauché pour permettre la reproduction des canards colverts et tadorne de Belon.

Cet espace fauché est utilisé par une partie des couples reproducteurs de Sterne pierregarin (l'autre partie s'installant sur les pentes abruptes de l'île à végétation rase).

INFORMATION - SENSIBILISATION

Des nouveaux panneaux de signalisation/interprétation/protection du site, réalisés par le Conseil général d'Ille et Vilaine ont été posés. Ils sont très réussis et « éloquents » pour les éventuels visiteurs.

PROJETS 2004

- piégeage préventif : Le suivi de l'éradication des rats est maintenu pour 2004 en raison de l'incursion d'un mammifère cette année, montrant que l'île reste accessible.
- débroussaillage : Avec l'accord du conseil général d'Ille-et-Vilaine, Bretagne Vivante prévoit de renouveler le débroussaillage et le fauchage du plateau de l'île tout en conservant une partie de couvert végétal pour les anatidés (Tadorne de Belon, Canard colvert...)
- « partenariat » (modeste) sous forme de participation à l'éducation à l'environnement menée avec le Club Nautique de La Richardais (réunion de préparation le mardi 9 juin 2004)
- étude de faisabilité de couverture partielle (limitée à la mauvaise saison) des plateaux herbeux par des bâches de plastique noir utilisé en agriculture

FORGES ET BLOCKHAUS DE PAIMPONT

Statut de protection : Convention de gestion signée le 25 mai 1998

Commune : Paimpont

Propriétés : privée

Intérêt patrimonial :

Faune : colonie hivernante de nombreuses espèces de chiroptères dans trois blockhaus

Conservateur : Yann le Bris

Aidé de : Olivier Farcy, Benoît Bilheude, Guy-Luc Choquené, Jacques Ros

SUIVI NATURALISTE

Comptages hiver 2002/2003

Les trois sites (blockhaus, four des forges et les ponts de la RN24 à Beignon) ont été prospectés à quatre reprises durant l'hiver : le 7 décembre 2002, les 3 et 12 janvier et 12 février 2003. Dix espèces ont encore été dénombrées.

Tableau. Maxima observé par espèce sur l'ensemble des sites

blockhaus, forges et ponts N24	2002-2003	2001-2002	2000/2001
Petit rhinolophe	10	7	6
Grand rhinolophe	20	12	6
Grand murin	19	12	10
Murin de Daubenton	16	6	5
Murin à moustaches	80	59	54
Murin à oreilles éch.	0	0	1
Murin de Natterer	61	44	5
Murin de Bechstein	4	3	4
Oreillard roux	7	7	1
Barbastelle	1	1	1
Total	218	151	93
<i>Total espèces</i>	10	10	11

TOURBIÈRE DES PETITS PRÉS

Statut de protection : réserve d'association créée le 1er août 1993 ; propriété de la SBAFER, non rétrocédée au Conseil Général d'Ille et Vilaine depuis 2000

Commune : Erbré

Propriété : SBAFER 35

Plan de gestion : 1^{er} plan rédigé en 1996

Intérêt patrimonial :

Habitats/flore : Dépression à *Rhynchospora alba*, prairie tourbeuse à *Narthecium ossifragum* et *Drosera rotundifolia*, ruisseau à *Hypericum helodes* et potamogeton, pelouse acidophile à *Lathyrus montanus*, lande humide à *Erica ciliaris*

Faune : bécassine des marais de passage

Conservateur : Patrick Alber

SUIVI NATURALISTE

Une poussée importante d'entolomes de Mougeot (*Entoloma mougeoti*) a été notée entre fin août et mi septembre. La présence de cette espèce calcicole est à rapprocher de l'existence également dans cette tourbière de plantes calcicoles comme l'épipactis des marais et la linaigrette à feuilles larges.

A également été notée la présence d'un pied d'inonotus hispide (*Inonotus hispidus*) poussant sur un vieux saule bordant la tourbière, espèce assez rare.

GESTION

La SBAFER n'a toujours pas effectué l'acte de rétrocession au service « espaces naturels » du conseil général avec lequel Bretagne Vivante pourrait passer une convention. En effet, le projet de déviation routière qui a provoqué l'achat de ce terrain par la SBAFER crée actuellement un conflit important avec les agriculteurs qui ne souhaitent plus vendre ou échanger leurs terrains dans le secteur. En l'absence de convention de gestion, il n'y a donc pas eu d'intervention de gestion sur le site de la part de Bretagne Vivante - SEPNB.

En revanche, le conseil général effectue chaque année, en accord avec la SBAFER, un entretien léger sur les saules pour éviter un reboisement trop rapide. Début 2003, lors d'une intervention du conseil général, un feu a été mis accidentellement dans la tourbière. Les dégâts provoqués étaient superficiels car les molinies ont grillé en surface seulement et quelques rares petites zones de sphaignes ont été touchées. Les conséquences sont donc sans doute nulle pour le site.

ÉGLISE DE PLÉCHÂTEL

Statut de protection : Arrêté préfectoral de protection de biotope du 24 août 2001

Commune : Pléchâtel

Propriétés : commune

Intérêt patrimonial : colonie de mise-bas de chiroptères

Faune : Grand Murin (*Myotis myotis*)

Conservateurs : Gilles Paillat

Aidé de : Olivier Farcy

SUIVI NATURALISTE

L'accès aux populations de Grand murin est difficile et risqué car il nécessite un passage sur des voûtes construites en briques et scellée entre elles par du plâtre qui peuvent céder sous le poids d'un homme. Pour ces raisons, nous avons limité nos observations à un simple comptage en sortie de gîte au mois de juin. Mais l'éclairage urbain bien qu'indirect a limité les sorties des Grands Murins : seul un individu est sorti. Après environ $\frac{3}{4}$ d'heure, les lampadaires s'éteignent, mais la nuit est également tombée. Résultat : 9 individus supplémentaires ont pu être comptabilisés, soit un total de 10, contre 30 à 40 individus les années passées.

Afin de remédier à cette situation, nous solliciterons directement le Maire de Pléchatel. Il est en effet impératif de pouvoir accéder aux Grands Murins ; au moins pour comptabiliser les jeunes.

GESTION

aucune

PRAIRIE DE L'AÉROGARE DE PLEURTUIT

Statut de protection : Convention de gestion signée en 1997

Commune : Pleurduit

Propriétés : Chambre de Commerce et d'Industrie de Saint Malo

Intérêt patrimonial :

Site découvert par Louis Diard en 1988 pour lequel il avait noté la présence de 3 orchidées grenouilles (*Coeloglossum viride*) classées sur la liste des espèces végétales protégées en Bretagne.

Habitats/flore : prairie, lande humide ; *Platanthera bifolia*, *Dactylorhiza fuchsii*, *Coeloglossum viride*

Faune : batraciens

Conservateurs : Philippe Lumeau

Aidés de : la section de Saint Malo de Bretagne Vivante-SEPNB, le GEOCA, les élèves de la Maison Familiale et Rurale de St Aubin d'Aubigné et l'association Steredenn de Dinan ; Guy Bouvier, Alain Gérard, Anne Marie Barbaza et Philippe Chapon

Inventaires : Philippe Lumeau, Yves Donguy, Guy Bouvier

SUIVI NATURALISTE

Flore

Platanthera bifolia : 19 pieds recensés en 2003 (50% de moins qu'en 2002)

Listera ovata : 40 pieds au total avec une floraison répartie entre fin mai et mi-juillet soit une nette augmentation des pieds recensés (12 en 2002). Les *Listera* ont gagné des zones jusque là vierges notamment près des deux souches au centre du terrain.

Dactylorhiza fuchsii : 2 pieds et de nombreux (environ 300) hybrides de *fuchsii* et de *maculata*.

Agrimonia procera : 3 pieds cette année contre 1 en 2001 et 2002

Carex serotina (plusieurs touffes, espèce rare en Ille et Vilaine)

Faune

▪ BATRACIENS

- mare sud : 1 triton palmé mâle et 1 grenouille verte, pas de reproduction sur place, ponte de grenouille agile mais échec de la reproduction du fait de l'assèchement de la mare fin avril/début mai.
- mare nord : têtards de salamandre tachetée mais assèchement de cette mare la quinzaine suivante, sans doute échec pour les têtards.

▪ PAPILLONS

- de nombreux papillons dont plusieurs exemplaires de la Zygène de la spirée (*Zygaena trifolii*), des Azurés bleus célestes (*Lysandra bellargus*) et des Petites Tortues (*Aglais urticae*) (fin mai).
- un Petit paon de nuit mâle (*Saturnia pavonia* Linné) est observé dans la lande ouest (début mai).

GESTION

Plusieurs chantiers ont été réalisés.

- Le premier a permis fin 2002 de faucher la parcelle avant l'hiver. Cette première fauche automnale a donné entière satisfaction comparée aux précédentes fauches printanières souvent tardives en raison des conditions météo. Cette fauche a permis de préparer le terrain pour la floraison, tout en laissant des zones délimitées sans fauche pour permettre le développement de la succise.

- Entre janvier et avril, de nombreux travaux d'entretien ont eu lieu notamment par le conservateur et des bénévoles de la section de Saint-Malo ainsi que des élèves de la Maison Familiale et Rurale de Saint Aubin d'Aubigné. Ces travaux ont concerné le dégagement des résidus d'élagage par les services de l'aéroport en 2001, l'enlèvement de rejets de saules et autres rejets. L'épuisement des ligneux par coupe des rejets et cerclage des souches continue de produire les effets constatés en 2000 puis 2001.
- Une deuxième fauche a été entreprise en novembre avec la préoccupation d'épargner les succises en fleurs pour éventuellement attirer le Damier de la succise, papillon rare et non encore noté sur la parcelle.
- La pression anthropique reste importante. Si les déchets divers (pique-nique, etc.) restent marginaux, deux problèmes sont venus perturber la réserve en 2003. L'eau de ruissellement – qu'elle vienne de la chaussée limitrophe ou d'une canalisation contiguë lors des fortes pluies – apporte des résidus de solvants ou d'hydrocarbures. Cela aboutit à l'eutrophisation et la pollution d'une partie de la réserve. Un drainage spécial a été mis en place pour évacuer les trop pleins provenant d'une ancienne dalle et déversant des eaux de ruissellement en provenance de l'aérogare. Par ailleurs, l'utilisation de désherbant chimique le long de la chaussée a eu pour effet de « brûler », sur le côté route une partie des arbres en partie externe de la réserve alors que dans le même temps, l'absence de fauche sur cette partie limitrophe avait permis de pratiquement clore naturellement la réserve.
- Quelques actes de cueillette de plants d'orchidées ont pu être observés à différentes reprises. La façon dont la coupe des pieds a été réalisée, surtout sur les pieds de *Listera ovata*, laissent à penser que ces prélèvements sont l'œuvre de personnes averties.

PROJETS 2004

La mise en place d'une deuxième fauche, celle d'automne, est maintenue. Cette fauche devrait permettre aux succises de se développer dans l'éventualité de la venue du Damier de la succise. Des aménagements (terrassement, drainage) seront apportés pour évacuer les eaux de ruissellement, aménager l'abord des mares existantes et finir d'enclore la parcelle.

Étant donné la fréquentation limitée du site, la pose de panneaux proposée par la Chambre de Commerce et d'Industrie ne semble pas nécessaire.

Enfin, des contacts seront renoués avec le propriétaire et le Maire de Pleurduit pour les tenir informés de l'évolution de la réserve. À ce sujet, la question du devenir de la parcelle limitrophe pourrait être posée.

ÉGLISE DE RENAC

Statut de protection : arrêté préfectoral de protection de biotope pris le 18 août 1997

Commune : Renac

Propriété : commune

Intérêt patrimonial :

Faune : colonie de mise-bas du Grand murin

Conservateur : Guy-Luc Choquené

SUIVI NATURALISTE

Reproduction

Deux recensements ont eu lieu au cours de l'été 2003 :

- 29 adultes et 19 jeunes le 25 juin
- aucune chauve-souris le 10 août.

La présence d'une chouette effraie des clochers dans les combles est probablement à l'origine de la disparition de la colonie. Les pigeons également installés dans la zone de reproduction ont contribué à amplifier le dérangement. Ces 2 espèces d'oiseaux conduisent quasiment à chaque fois au démenagement des chauves-souris. L'effraie par sa prédation, le pigeon par son activité continue dans les combles ce qui provoque un dérangement préjudiciable aux chiroptères.

Les pelotes d'effraie ont été recueillies pour être analysées. Une prédation sur les chauves-souris était à craindre. Le résultat est plutôt rassurant par rapport aux grands murins. Une seule chauve-souris (murin de Natterer) découverte parmi les 208 proies consommées par l'effraie.

Tableau 1. Analyse des 63 pelotes de Chouette effraie des combles de l'église de Renac

Musaraigne couronnée	22
Musaraigne pygmée	2
Musaraigne musette	26
Murin de Natterer	1
Campagnol amphibie	2
Campagnol des roussâtres	3
Campagnol des champs	77
Campagnol agreste	28
Campagnol souterrain	11
Mulot sylvestre	35
Rat surmulot	1
total	208 proies

La présence de l'effraie dans les combles a toutefois suffisamment perturbé la colonie de grands murins pour qu'un démenagement soit réalisé par les chauves-souris.

Hivernage :

Aucun recensement n'a été réalisé.

GESTION

L'évacuation des pigeons et la fermeture provisoire du passage utilisé par les oiseaux ont été réalisées. Un courrier a été transmis à la municipalité pour une intervention dans les combles.

ÉGLISE DE SAINT-THURIAL

Nouvelle
réserve !**Statut de protection** : Convention de gestion signée le 7 avril 2003**Commune** : Saint Thurial**Propriété** : commune**Intérêt patrimonial** : site de reproduction du Petit rhinolophe (*Rhinolophus hipposideros*) (annexe II de la Directive « habitats »)**Conservateur** : Éric Petit**Aidé de** : Olivier Farcy**SUIVI NATURALISTE****Suivi de la colonie de reproduction de Petit rhinolophe**

Cette colonie a fait l'objet de comptages estivaux, dans le cadre du suivi standardisé des colonies de reproduction du Petit rhinolophe. 23 adultes et 14 juvéniles ont été comptés cette année.

Échantillonnage de guano

La colonie de St Thurial est une des colonies qui va être utilisée pour mettre au point une méthode de dénombrement des colonies par caractérisation du profil génétique des crottes (et donc des individus qui les ont déposés). Ce travail s'effectue dans le cadre d'un contrat nature « Petit rhinolophe » engagé entre Bretagne Vivante - SEPNEB et le Conseil régional de Bretagne.

MARES DE LA TREMBLAIS

Statut de protection : Réserve d'association créée par convention le 5 avril 1996

Commune : Mordelles

Propriété : privée

Intérêt patrimonial : mares à amphibiens

Faune : Site accueillant la totalité des urodèles de Bretagne à l'exception du Triton marbré soit cinq espèces et un hybride. Ainsi que deux anoues : la Grenouille agile et la Rainette verte.

Conservateur : Franck Paysant

Aidé de : Benoît Baudin et Catherine Le Duigou (propriétaire du site).

SUIVI NATURALISTE

Petite mare (42 m²)

Tableau 1. Effectifs des amphibiens dans la petite mare - 2003

<i>Espèces</i>	<i>Effectifs</i>	<i>Évolution/2002</i>
Salamandre tachetée <i>Salamandra salamandra</i>	9 larves	➔
Triton alpestre <i>Triturus alpestris</i>	46 individus (28 mâles, 18 femelles)	↗ (40 individus)
Triton crêté <i>Triturus cristatus</i>	14 individus (8 mâles, 6 femelles)	➔ (15 individus)
Triton de Blasius	1 femelle	➔
Triton ponctué <i>Triturus vulgaris</i>	Aucun individu recensé	↘ (4 individus)
Triton palmé <i>Triturus helveticus</i>	141 individus (128 mâles, 94 femelles)	↘ (272 individus)

Par rapport aux inventaires quasi exhaustifs qui avaient été réalisés les années précédentes (l'effort de pêche étant interrompu dès lors qu'aucune capture n'intervenait), l'inventaire de cette année 2003 a consisté en un effort de pêche standardisé. Chaque site a été prospecté par deux personnes, à l'aide d'épuisettes de dimensions équivalentes, et pendant une heure.

En conséquence, les tendances figurées dans le tableau récapitulatif ne sont livrées qu'à titre indicatif et ne reflètent donc pas l'évolution des populations.

Cependant, on peut déjà remarquer que le compromis réalisé entre l'effort de pêche et un inventaire assez précis des populations d'urodèles semble assez cohérent pour les grandes espèces qui sont plus facilement capturées :

Le Triton crêté : depuis l'année 2001, au cours de laquelle des populations de tritons s'étaient installées dans la mare nouvellement créée (en 1998), son effectif dans la petite mare s'est stabilisé aux alentours d'une quinzaine d'individus, avec un sexe ratio quasiment équilibré. L'inventaire 2003 est dans la lignée des résultats précédents.

Les tritons de Blasius et ponctué : l'influence du facteur taille sur les possibilités de capture est aussi démontré avec l'individu femelle de triton de Blasius, reprise cette année par rapport aux individus de Triton ponctué, toujours en faible densité et qui n'ont pas été recensés.

Le Triton palmé : Enfin, les effectifs de cette espèce s'étaient stabilisés au cours des deux dernières années autour de deux cent soixante dix individus. L'effectif plus faible enregistré en 2003 étant probablement le reflet des nouvelles modalités d'échantillonnage. Les nombreux interstices présents au niveau des pierres qui forment l'ossature de la petite mare, procurent de nombreuses cachettes, qui ont permis à un certain nombre d'individus d'échapper à l'échantillonnage.

Le Triton alpestre : dans ce nouveau contexte, c'est le seul à voir ses effectifs augmenter pour un effort de prospection moindre : il y a tout lieu de penser que sa population dans la petite mare s'accroît encore.

Ruisseau (16 m²)

Il n'a pas été réalisé d'inventaire dans le ruisseau cette année.

Grande mare (170 m²)

Tableau 2. Effectifs des amphibiens dans la grande mare - 2003

<i>Espèces</i>	<i>Effectifs</i>	<i>Évolution/2002</i>
Triton alpestre <i>Triturus alpestris</i>	39 individus (23 mâles, 16 femelles)	↗ (36 individus)
Triton crêté <i>Triturus cristatus</i>	17 individus (7 mâles, 4 femelles, 6 subadultes)	➔ (17 individus)
Triton ponctué <i>Triturus vulgaris</i>	1 individu (1 femelle)	↘ (5 individus)
Triton palmé <i>Triturus helveticus</i>	470 individus (204 mâles, 266 femelles)	↘ (609 individus)

La configuration de cette mare évolue d'année en année. La végétalisation est maintenant significative et la succession des groupements végétaux, du côté de la pente douce, est désormais tout à fait favorable aux tritons. De belles zones d'herbiers sont maintenant disponibles pour l'oviposition des femelles. Seul regret : la présence le jour de l'inventaire d'une quantité conséquente d'algues filamenteuses et d'une "mousse" brunâtre à la surface de l'eau, qui font craindre un début d'eutrophisation de cette zone aquatique. L'origine de cet enrichissement en matière organique n'a pas été identifiée : eaux de ruissellement ou déjections animales déposées dans la mare. Si le cas se reproduisait, il sera nécessaire dans l'avenir de réfléchir à des aménagements pour limiter cette prolifération préjudiciable à l'ensemble de la faune aquatique.

Concernant les populations d'urodèles, un certain nombre de remarques déjà exposées lors de l'analyse de la "petite" mare ne seront pas reprises. Les principaux faits marquants sont les suivants :

Le Triton crêté : la présence d'immatures montre que le recrutement généré par cette nouvelle pièce d'eau est conséquent. De plus, l'effectif recensé est relativement conforme au précédent inventaire.

Le Triton alpestre : sa population sur ce second site s'accroît elle aussi.

Le Triton palmé : les effectifs recensés semblent plus représentatifs de la population probable. Cette meilleure estimation est vraisemblablement liée à la meilleure configuration de la « grande » mare.

GESTION

Il n'a pas été réalisé de gestion particulière sur le site. Toutefois une réflexion d'ensemble devra être menée concernant l'approvisionnement en eau de la grande mare si un nouvel épisode de prolifération d'algues se produisait.

ACCUEIL - ANIMATION - PÉDAGOGIE

Rien à signaler cette année.

INFORMATION - COMMUNICATION

Rien à signaler cette année.

PROJETS 2004

Le suivi des populations des différentes espèces sera poursuivi, avec un effort particulier sur le Triton crêté (espèce en annexe II de la Directive Habitats), chaque individu étant désormais identifié par la disposition des taches au niveau de sa face ventrale. Cette technique d'identification sera de plus étendue aux individus de Triton ponctué (rare en Bretagne) pour une estimation plus précise de leur densité sur le site, à l'occasion de plusieurs sessions de capture.

La petite mare ne présentant qu'une faible proportion de végétation immergée (indispensable pour le dépôt des œufs chez le Triton crêté et le Triton alpestre alors que les femelles de Triton palmé semblent s'accommoder d'une grande variété de supports), il est donc toujours envisagé d'y introduire des supports artificiels (bandelettes plastiques ou de tissu), technique testée avec succès dans d'autres sites, pour pallier l'absence d'herbiers aquatiques et favoriser le succès de la reproduction.

ÉGLISE DE TREMBLAY

Statut de protection : Arrêté préfectoral de protection de biotope du 14 décembre 2001 - convention de gestion du 11 mai 2000

Commune : Tremblay

Propriété : commune

Intérêt patrimonial : colonie de mise-bas de chiroptères

Faune : Grand Murin (*Myotis myotis*)

Conservateurs : Yann Le Bris

Aidé de : Olivier Farcy et Arnaud Le Houédec

SUIVI NATURALISTE

Date	Température et conditions météo	observations
10 mars	combles : 17° T°maxi : 39° T°mini : 7°	10 individus
23 mai	combles : 23° T° maxi : 37° T° mini : 10°	environ 80 individus
2 juin	T° extérieure à 19h : 20° Couverture nuageuse : 100%	87 adultes comptés en sortie de gîte. Il reste dans les combles 1 adulte et 3 jeunes âgés d'un à deux jours
4 juillet	T° extérieure à 22h : 20° Couverture nuageuse : 0% T° combles : 20° T° : maxi 40° T° mini : 20°	105 individus en sortie de gîte. Il reste dans les combles 1 essaim de 80 à 90 jeunes avec 1 adulte et 2 juvéniles volants. Un cadavre d'un jeune non volant a été ramassé.
7 août	T° combles : 25° T° : maxi 48° T° mini : 18°	À cette date, nous étions plongés en pleine canicule. Nous avons voulu observer le comportement des animaux enfermés sous les combles surchauffés. Tous les grands murins étaient plaqués le long du mur au fond du comble. Ils sont relativement calmes voir légèrement endormis. Approximativement, 80% des individus présents étaient des jeunes volants.

GESTION

Le 10 mars, nous avons participé à une réunion afin de mettre en place le cahier des charges du projet d'installation d'un système de chauffage de l'église. Comme nous l'avions déjà évoqué, nous avons rappelé que toutes interventions dans les combles doivent impérativement intervenir en dehors de la présence du Grand murin.

Nettoyage des bâches : récolte de 15 kilos de guano

Le 23 mai, nous avons trouvé le cadavre d'une femelle dont le crâne, la mandibule, un avant-bras et la cage thoracique étaient fracturées. De telles fractures pourraient avoir été causées par un être humain. Une fouine aurait probablement, quant à elle, dévoré ce Grand murin. Nous avons demandé à la municipalité que la porte d'accès aux combles soit fermée à clef (accord de principe).

LOIRE ATLANTIQUE

ÎLOTS DE BACCHUS ET DE BEL-AIR

Statut de protection : réserves d'association créées le 4 février 1976 (Bacchus) et le 5 juin 1973 (Bel Air) ; arrêté préfectoral de protection de biotope pour l'îlot de Bel Air (12 janvier 1982)

Commune : Penestin

Propriétés : privée

Intérêt patrimonial :

Faune : oiseaux marins nicheurs : goélands argenté et brun, tadorne de Belon, Huîtrier pie (ancien site à eider à duvet)

Conservateur : René le Goff

Aidé par : Jacques Gilet et Jean Claude Merlet

SUIVI NATURALISTE

Le débarquement du 2 juin 2003 s'est effectué à l'aide du zodiac de Bretagne Vivante sur les deux îlots

	couples nicheurs en 2003		couples nicheurs en 2002		remarques
	Bacchus	Bel Air	Bacchus	Bel Air	
Goéland argenté	220	39	151	29	
Goéland brun	2	-	1	-	nids situés au sommet des buissons (Bacchus)
Goéland marin	1	1	-	1	
Tadorne de Belon	au - 2	-	au - 4	-	+ un départ d'oiseau probablement nicheur (Bacchus)
Huîtrier pie	-	0		1	vu 3 individus dont un couple à proximité (Bel Air)

Observation d'autres espèces

Cinq eiders à duvet mâles ont été vus en vol à proximité de l'île. (Bacchus)

Flore

Erica scoparia pourra être ajouté à l'inventaire effectué en 2002 sur Bacchus.

Sur Bel-Air, *Lavatera arborea* a disparu, les nids cachés sous son couvert en 2002 sont maintenant répartis sur les rochers autour du sommet. Certains, implantés très bas, ont été submergés lors des forts coefficients de marée.

Prédation

Bacchus : Prédation constatée des œufs de tadorne par les goélands. La présence de rats a encore été signalée.

Nuisance des goélands

D'après les mytiliculteurs, les goélands dégarniraient la tête des piquets des parcs à moules. (Bacchus)

Pollution

Nombreuses galettes de fioul de 5 à 10 cm sont localisés sur les rochers. (Bel Air)

GESTION

Bacchus : la Préfecture autorise l'éradication des goélands, mais nous n'avons toujours pas décidé d'effectuer cette besogne (les enjeux naturalistes actuels justifient-ils ces actions ?). Aucune action de gestion n'est actuellement envisagée.

Bel Air : aucune action de gestion n'a été entreprise

LE BOIS JOUBERT

Statut de protection : réserve et propriété associative

Commune : Donges

Propriété : Bretagne Vivante - SEPNB

Intérêt patrimonial :

Habitats/flore : prairies humides atlantiques

Conservateur par intérim : Gilles Mahé

Aidé de : la section Bretagne Vivante - SEPNB « estuaire-Loire-Océan »

SUIVI NATURALISTE

Pique-prune

La conservation de l'habitat du pique-prune au niveau de la station de Bois-Joubert a été placée en priorité de niveau 1 dans le document d'objectif Natura 2000 du site "Grande Brière - Marais de Donges". Le cahier des charges précise que les haies doivent être conservées, entretenues et renouvelées. Un nouveau conservateur, Jean-Luc Maisonneuve, a été désigné pour mener à bien ce suivi. Il encadrera en 2003-2004 un stagiaire en formation BTS-GPN qui aura pour mission de faire la synthèse de toutes les données naturalistes recueillies à ce jour sur Bois-Joubert.

GESTION

Gestion des prés et du marais

Suite au licenciement du personnel et à la vente du troupeau de vaches nantaises, la priorité a été de trouver une solution provisoire pour l'entretien des prés-marais. Une convention "à commodat" de prêt à usage des parcelles à titre gratuit a été signée avec le fermier Jacques Cochy le 22 avril 2003. Cette convention précise que les parcelles 106 à 114 peuvent seulement être fauchées avec ramassage de l'herbe. Sur les autres parcelles, le pâturage est permis par les vaches à pie noire du fermier, en alternance avec de la fauche.

Gestion du verger

La section Estuaire-Loire-Océan a pris à sa charge, d'une part l'entretien du verger conservatoire (2 tonnes de pommes ont été ramassées et ont produit plus de mille litres de jus de pommes), et d'autre part l'entretien des autres petites parcelles à l'aide d'un troupeau de moutons de race menacée (Lande de Bretagne et Belle-île). Onze naissances ont eu lieu début 2004.

PRAIRIE DE CHÉMÉRÉ

Statut de protection : Arrêté préfectoral de protection de biotope du 23 janvier 2003

Commune : Chéméré

Propriété : Bretagne Vivante est propriétaire depuis mai 2002.

Intérêt patrimonial :

Habitats/flore : Prairie humide semi-naturelle à orchidées sur calcaire d'une grande biodiversité /*Coeloglossum viride* (Protection régionale), *Inula britannica* (Protection régionale), *Inula salicina* (Espèce prioritaire de la liste rouge armoricaine / seule station en Bretagne), *Fritillaria meleagris*, *Carex tomentosa*, *Ophioglossum vulgatum*, *Ophrys apifera*.

Faune : Grenouille agile (*Rana dalmatina*), Criquet glauque (*Euchorthippus pulvinatus gallicus*)

Conservatrice : Dominique Chagneau.

Aidé de : membres de la section Estuaire-Loire-Océan (ELO) de Bretagne Vivante

SUIVI NATURALISTE

La surprise de l'année a été l'apparition d'un pied d'Ophrys abeille en bordure de la zone défrichée le 18 décembre 2002. Ce secteur désembroussaillé est très riche puisque nous y avons noté des fritillaires, des ophioglosses et des orchis à fleurs lâches.

Tableau 1. Nombre d'espèces et observation - 2003

Flore vasculaire	102	- 100 pieds d'Orchis grenouille - Inule à feuille de Saule (unique station en 44) - Inule d'Angleterre : découverte en 2002. - Ophrys abeille : 1 pied découvert en 2003.
Reptiles	3	- Orvet - Vipère aspic
Amphibiens	2	- Grenouille agile - Grenouille verte

L'inventaire des orthoptères a été effectué par François Dusoulier et celui des apoïdes par Gilles Mahé le 30 août 2002.

Tableau 2. Inventaire entomologique nombre d'espèces et observations - 2003

Orthoptères	11	Espèce de milieu dunaire : Criquet glauque (<i>Euchorthippus pulvinatus gallicus</i>)
Lépidoptères	6	
Bourdons / abeilles	11	

GESTION

Mr Gantier, agriculteur à Arthon, a fauché la prairie et enlevé le foin vers le début juillet (9 rouleaux).

Lors des rencontres internationales des Clubs de Protection de la Nature (CPN) qui ont eu lieu à Chauvé, un groupe d'une vingtaine de personnes se sont retrouvées sur le site le 23 août. Les uns ont arraché des chardons, d'autres ont coupé un roncier et Louis a dégagé la mare en coupant les saules avec sa tronçonneuse.

Un chantier d'automne a été organisé le 18 octobre, ce qui a permis de finir de dégager les ronciers autour de la mare, de nettoyer le bas de la prairie où est apparu l'ophrys abeille et de continuer à éliminer les chardons.

Un léger dysfonctionnement a fait que le curage de la mare prévu durant l'été n'a été effectué que début novembre 2003.

ACCUEIL-ANIMATION- PÉDAGOGIE

Le Professeur Pierre Dupont est venu visiter la réserve avec un petit groupe de botanistes de la section ELO. L'adjoint chargé de l'environnement ainsi que Mr Voyau conseiller municipal de Chéméré avaient également été invités.

François Dusoulier, entomologiste du CPN des Sittelles Cosmiques, a fait une initiation aux orthoptères sur la réserve, permettant ainsi d'en faire l'inventaire.

INFORMATION-COMMUNICATION

Les adhérents de Bretagne vivante ont eu connaissance des chantiers par le bulletin de liaison de la section ELO.

PROJETS 2004

- Inventaires naturalistes pour la faune à compléter (en particulier papillons, orthoptères araignées etc.)
- Suivi de la colonisation de la mare par la faune et la flore.
- Chantiers de débroussaillage à organiser à l'automne 2004 (essentiellement arrachage des chardons et entretien des zones défrichées).
- Sortie botanique en mai 2004 pour faire connaître cette prairie naturelle aux personnes intéressées de Chéméré. Cette sortie est par ailleurs réservée aux adhérents de Bretagne Vivante.

BOIS D'ESCOUBLAC

Statut de protection : réserve d'association créée le 8 décembre 1983

Commune : La Baule

Propriété : commune (convention de gestion signée le 8 décembre 1983).

Intérêt patrimonial :

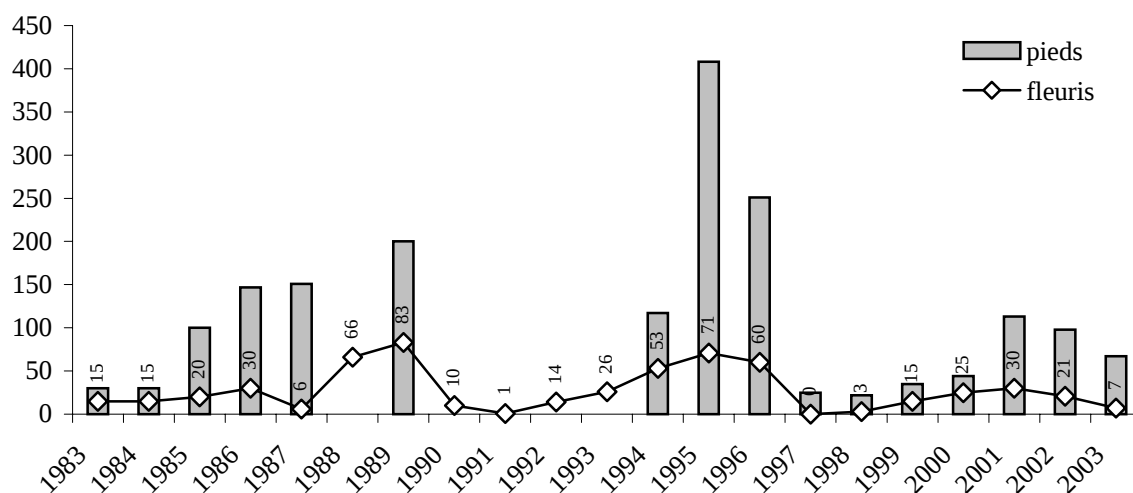
Habitats/flore : Orchis homme-pendu *Aceras anthropophorum*

Conservatrice : Armelle Dujardin

SUIVI NATURALISTE

	nombre de pieds en 2003 (2002)	dont fleuris (2002)
Orchis homme-pendu	67 (98)	7 (21)

Évolution du nombre de pieds (dont fleuris) de l'orchis homme -pendu*
réserve d'Escoublac - 1983-2003



* les histogrammes manquants correspondent à des données manquantes

SALINE DU GRAND QUIFISTRE

Statut de protection : maîtrise foncière

Commune : Saint Molf

Propriété : Bretagne Vivante - SEPNE, bail avec un paludier 1999-2009

Intérêt patrimonial : activité humaine traditionnelle, récolte sel guérandais

Faune : présence de nombreux limicoles et autres oiseaux des marais

Conservateurs : Philippe Frin

SUIVI NATURALISTE

Suivi ornithologique

On note la présence d'un couple de Chevalier gambette (*Tringa totanus*) en bordure de la réserve dans une zone en friche. Le comportement d'alarme en mai nous laisse espérer une nidification et début juillet l'observation d'un jeune vient confirmer cela. La nidification réussie d'un couple d'Avocette élégante (*Recurvirostra avosetta*) et de deux couples d'Échasse blanche (*Himantopus himantopus*) est aussi observée.

GESTION

En 2003, la récolte du sel a été très bonne, l'ensemble de la saline est exploitée. L'arrachage ponctuel de pieds de *Baccharis halimifolia* a été réalisé sur la réserve et autour, il faut cependant noter une progression de cette espèce sur le reste du marais.

BOIS DU HAUT VILLENEUVE

Statut de protection : réserve créée le 31 juillet 1979 ; arrêté préfectoral de protection pris le 3 janvier 1992 (accès interdit du 1^{er} février au 31 août)

Commune : Guérande

Propriété : privée (convention de gestion signée le 12 février 1993)

Intérêt patrimonial :

Faune : Héron cendré et aigrette garzette

Conservateurs : Didier Maréchal

Aidé de : Lionel Loistron, Jean-Claude Merlet

SUIVI NATURALISTE

Méthodologie

Cette année aura été une année de « peaufinage » de la technique de comptage. En effet, compte tenu de la difficulté que nous avons eue lors du comptage 2002 pour retrouver les arbres numérotés en hiver, nous avons procédé à une amélioration de l'identification des arbres fin janvier – début février 2003. D'une part nous avons porté sur un plan la position approximative des arbres identifiés comme porteurs de nid(s) et d'autre part, nous avons posé, assez haut, une bande de « rubalise » sur les arbres non retrouvés en 2002 lors du comptage mais aussi sur les arbres nouvellement identifiés comme porteur de nid(s), ainsi que sur un certain nombre d'autres qui nous paraissaient importants.

De même, nous avons procédé au comptage des nids occupés sur une période plus courte qu'en 2002 : 5 visites du 12 mai au 4 juin. Cela nous a permis de moins gêner les oiseaux en nidification et de constater la présence simultanée des hérons et des aigrettes, compte tenu du léger décalage dans leur calendrier de reproduction.

Le résultat nous semble satisfaisant.

Données ornithologiques

- HÉRONS CENDRÉS ET AIGRETTES GARZETTES

Cette année nous avons pu explorer 95,74% des arbres que nous avons recensés en hiver (270/282).

Nous avons compté 151 nids de hérons occupés alors qu'en hiver nous avons recensés 137 nids que nous avons identifiés comme des nids de hérons. Ce nombre est à comparer avec ceux des années précédentes.

Tableau 1. Nombre de nids du Héron cendré - bois du Haut Villeneuve
1998 - 2003

1998	161
1999	123
2000	145
2001	?
2002	117
2003	151

Si nous faisons une moyenne en excluant l'année 2002 où notre comptage était imparfait, nous trouvons 144 couples de hérons : la population de hérons nicheurs dans la réserve de Villeneuve est donc stable.

Nous avons compté 209 nids d'aigrettes occupés contre 212 recensés en hiver. De même, nous pouvons comparer ce nombre avec ceux connus des années précédentes.

Tableau 1. Nombre de nids de l'Aigrette garzette - bois du Haut Villeneuve
1998 - 2003

1998	179
1999	146
2000	193
2001	?
2002	114
2003	209

La moyenne établie de la même façon qu'avec les hérons donne 180 nids : là encore, le nombre de couples nicheurs d'aigrettes dans le bois de Villeneuve est stable.

• **SPATULES**

Il nous a été possible d'observer, sur la réserve, deux spatules baguées :

- un adulte en plumage nuptial bagué G métal et D pistache et probablement jaune. Il existe une petite incertitude sur le jaune (confusion possible avec de l'orange). Cependant, à ce jour, si c'est orange, cette séquence de couleurs n'a pas été relevée dans le fichier alors que si c'est jaune, l'oiseau aurait été bagué à Besné le 12 juin 1995 par Loïc Marion (bague DA 192331), vu au Teich(33) le 29 septembre 1999 et vu nicheur au printemps 2000 en Brière (obs. Guennec et Bertiau).
- Un juvénile G vert blanc et D pistache métal. Baguée le 24 juin 2002 en Brière. Bague CA 58778.

Conclusion

Les objectifs que nous nous étions fixés l'année dernière (amélioration de l'identification des arbres et du suivi ornithologique) ont été atteints. Le Bois du Haut-Villeneuve reste une réserve où les conditions d'accueil des oiseaux restent excellentes. Pour preuve, la stabilité des effectifs des hérons et des aigrettes ainsi que la nidification, pour la deuxième année consécutive, des spatules.

Il reste à réfléchir sur le devenir à moyen et à long termes de ce bois. L'envahissement de nombreux arbres par le lierre nous préoccupe ainsi que la facilité d'accès du bois au public. Nous envisageons une étude qui nous permettra peut-être de connaître l'impact du lierre sur la croissance des arbres ainsi que sur la population des aigrettes qui nichent volontiers dans l'épaisseur de ce végétal.

Remerciements à Jo Pourreau pour ses renseignements concernant le baguage des spatules.

TOURBIÈRE DE LOGNÉ

Statut de protection : Arrêté de protection de biotope du 16 février 1987 modifié le 22 mai 1996

Commune : Sucé sur Erdre, Carquefou

Propriété : privées (9) ; convention de gestion signée le 5 janvier 1996 avec SCI “ Tourbières ”

Plan de gestion : 1^{er} plan (1997-2001) évalué en 2002

Intérêt patrimonial :

Habitats/flore : bas-marais et haut-marais, végétation aquatique, magno cariçaie, jonçaises, prairies, taillis tourbeux, chênaie ; tourbière à sphaignes, mares à potamots et millepertuis, narthécie des marais, rhynchospora blanc, bruyère à quatre angles, molinie, laureau et éricacées, champignons, canneberge, malaxis des marais, landes tourbeuses.

Conservateurs : Christophe Pineau, Alexandre Prinnet

Aidés de : Olivier Ganne, Jean-Luc Maisonneuve, bénévoles de la section de Nantes

Animateurs: bénévoles de la section de Nantes

Stagiaires : étudiants du lycée de Briacé et Carquefou / chantiers

SUIVI NATURALISTE

Effectué le 21 juin avec les bénévoles de la section.

GESTION

Gestion courante et régulière

- Entretien des cheminements
- Enlèvement des ligneux
- Choix des quadrats pour les suivis floristiques
- Évaluation de la nécessité d’entreprendre de nouvelles actions de génie écologique

Natura 2000

Rédaction des contrats de gestion et d’entretien de la tourbière

Chantiers de débroussaillage

Les objectifs réalisés étaient l’élimination des rejets de bouleaux, de saules et de bourdaine qui ont repoussé.

Les sections BTS GPN du CFP de Carquefou (11 septembre, 25 personnes au total) et du lycée de Briacé du Landreau (3 et 10 octobre, 35 personnes au total) ont participé à des travaux d’arrachage sur les parcelles A, B, C et D encadrés par un bénévole de la section de Nantes.

ACCUEIL - ANIMATION - PÉDAGOGIE

Des étudiants ont été accueillis sur la réserve : Université d’Angers, les BTS GPN de Carquefou et de Briacé et l’Institut de Bressuire

PROJETS 2004

- Fauche de la parcelle « parking »
- Rédaction du plan de gestion (dans le cadre de financement DIREN pour la zone « Natura 2000 » de la vallée de l’Erdre).
- Contact avec les propriétaires pour nouvelle (et extension) convention

SALINE / ÎLOT DE MIREBELLE

Statut de protection: réserve d'association créée le 15 octobre 1979

Commune : Guérande

Propriété : Bretagne Vivante - SEPNEB (bail signé le 1 mars 1998 avec le paludier)

Intérêt patrimonial :

Faune : Colonie de sternes pierregarin et quelques tentatives de nidification de goélands, échasse blanche, avocette élégante, chevalier gambette, canard colvert, tadorne de Belon

Conservateur : Alain Robic

SUIVI NATURALISTE

Tout s'est très bien déroulé cette année et les sternes ont pu nicher tranquillement. En résumé, un envol de 30 à 35 jeunes sternes pierregarin, un couple d'échasse dont les petits n'ont pas été vus et deux jeunes d'avocettes ont été observés. Une dizaine d'observations ont pu être faites :

30 avril 2003	5 premiers couples de sternes se sont installés	côté nord de l'îlot
5 mai	20 couples présents	Beau soleil – vent de nord nord-est
16 mai	~ 30 couple sur l'îlot. Les mâles apportent de petits poissons aux femelles. 2 nids d'avocettes et 3 avocettes en pêche sur la vasière	Temps couvert – bruine – un peu de vent
26 mai	Toujours une trentaine de couples et deux nids d'avocettes.	Beau temps – vent léger On distingue mal les sternes car l'herbe a poussée.
3 juin	25 à 30 couples de sternes pierregarin. Un couple d'échasse 2 couples d'avocettes + 3 poussins	Aucun œuf dans les nids et attaque par les sternes : attention aux observations rapprochées.
12 juin	Sternes : même effectif + 8 jeunes 2 avocettes dans le nid situé à l'est. Une échasse au nid (y a-t-il des jeunes ?)	Observation difficile car l'herbe a beaucoup poussée.
15 juin	5 jeunes sternes côté ouest et 8 côté est. Aucunes jeunes avocettes en vue	
20 juin	les jeunes sternes grossissent, ils attendent que les parents les nourrissent et restent le bec grand ouvert ; pas de tentative d'envol pour l'instant. Aucune jeune avocette n'est visible mais les parents sont déchaînés, preuve que les petits sont quelque part dans les environs. Un chevalier gambette se faufile dans l'herbe : il ne niche probablement pas	
2 juillet	Tous les oiseaux sont encore là. 25-30 jeunes sternes : 18 côté est et 7 du côté ouest ; 2 ou 3 font des tentatives de vol.	
6 juillet	Environ 35 jeunes sont partis à l'envol (O. Péréon, comm. pers.). Certains traînent dans les salines des alentours sous les cris de leurs parents.	

GESTION

Un débroussaillage a été effectué avec l'aide des membres de la LPO.

PROJETS 2004

Un nettoyage est prévu également l'hiver prochain. Une journée devrait convenir car il faudrait réaliser cette année des plots d'argile dans la vasière qui n'ont pas pu être réalisés cet hiver.

LES PERRIÈRES

Statut de protection : réserve d'association (location sous seing privé) et classé NDa au POS

Commune : Saffré

Propriété : privée (parcelles 215 et 217) et Bretagne-Vivante (parcelle 216)

Intérêt patrimonial :

Habitats/flore : pelouses calcaires à orchidées

Conservateurs : Philippe Anguise, Christian Besson, Isabelle Mallet et Véronique Rivet

SUIVI NATURALISTE

Orchidées

Le comptage a été effectué le 31 mai 2003

Tableau 1. Effectifs des orchidées - prairie des Perrières - 2003

<i>Parcelle</i>	<i>215 bois</i>	<i>215 prairie</i>	<i>216 bois</i>	<i>217 prairie</i>	<i>Total</i>	<i>%</i>
<i>Platanthera chlorantha</i>	15	627	12	113	767	41%
<i>Listera ovata</i>	90	158	227	60	535	28%
<i>Dactylorhiza incarnata</i>	0	263	0	9	272	14%
<i>Dactylorhiza hybride</i>	0	65	0	9	74	4%
<i>Dactylorhiza Fuchsii</i>	0	7	2	15	24	1%
<i>Himantoglossum hircinum</i>	1	74	0	0	75	4%
<i>Ophrys apifera</i>	0	25	0	9	34	2%
<i>Epipactis palustris</i>	0	101	0	0	101	5%
<i>Ophrys sphegodes</i>	0	0	0	0	0	0%
<i>Orchis mascula</i>	0	0	0	0	0	0%
Total	106	1 320	241	215	1 882	100%

Le nombre de pieds d'orchidée a considérablement diminué cette année dans le bois. Il faut dire qu'après l'abattage des arbres, un certain nombre de pieds se sont retrouvés enfouis sous les branchages que nous n'avons fini de débayer qu'en octobre. Nous serons attentifs à l'évolution de cette zone maintenant déboisée dans les années à venir.

Les 101 pieds d'*Epipactis palustris* observés sont essentiellement des observations à l'état de feuilles (20 pieds seulement ont fleuri en juin/juillet). Il faut d'ailleurs noter que tous les pieds étaient fanés le 6 juillet lorsque nous sommes venus les compter. Malgré tout, nous n'avons jamais recensé autant de pieds depuis la création de la réserve.

Il y avait une belle surprise également cette année avec les 75 pieds d'*Himantoglossum hircinum*. Nous voyions cette espèce régresser chaque année depuis 1999 où 33 pieds recensés puis 1 ou 2 pieds en 2001 et 2002. Nous ne savons comment interpréter cette brusque réapparition !!!

Inventaire entomologique

Nous avons pris contact avec Christian Perrin qui coordonne l'atlas entomologique pour connaître les possibilités et modalités de réaliser un inventaire entomologique de la réserve. Les négociations sont toujours en cours.

GESTION

Gestion administrative

- **CONTACTS AVEC LE PROPRIÉTAIRE**

Nous avons envoyé nos vœux pour la nouvelle année vers le 20 décembre 2002. Véronique Rivet a pris contact par téléphone avec Mr Chauvet , pour tenter de négocier l'achat des deux prairies : il ne souhaite pas vendre , nous n'avons pas repris contact depuis.

- **ENLÈVEMENT DU FOIN PAR LA MAIRIE**

Richard Blond est intervenu auprès de la mairie pour négocier une prise en charge du foin par la mairie afin de nous éviter de le brûler en janvier. Un accord lui a été donné mais qui n'a pas été suivi des faits comme on a pu le constater le 11 octobre dernier. Affaire à suivre...

Gestion écologique

- **DÉBROUSSAILLEMENT**

Le 8 février, les haies ont été entretenues par des bénévoles, comme chaque année. Nous avons également porté nos efforts de débroussaillage sur la partie boisée à gauche de la mare et commencé quelques arrachages de souche de saules qui dans la parcelle 215 ont pris de l'ampleur. Nous avons profité de cette journée pour fabriquer une nouvelle barrière. Elle est superbe...

- **MISE EN SÉCURITÉ DE LA DÉPARTEMENTALE D27**

Au mois de mars, 45 arbres ont été repérés et abattus par l'entreprise de Mr. Argouac'h (devis demandé en janvier).

Le 12 avril, une première journée de découpe de bois est organisée pour nettoyer le bois encombré de branches de moyens et petits diamètres. Nous négocions pour pouvoir vendre les plus beaux troncs ce qui devrait se faire puisque l'entrepreneur nous l'a confirmé. Le 11 octobre, deuxième journée pour débiter les branchages restants. Nous avons pu faire un feu pour éliminer une partie. Quelques bénévoles ont récupéré du bois pour leur cheminée.

- **FAUCHAGE**

Le fauchage des parcelles 215 et 217 a été faite dans la 2^{ème} quinzaine d'août et le paiement de l'agriculteur s'est fait en septembre.

PROJETS 2004

- Dans le cadre de sa formation de BTS GPN, l'école de Briacé recherche des chantiers de restauration et d'entretien d'espaces naturels. La réserve des Perrières peut être le cadre de travaux pratiques , comme cela se fait actuellement sur la tourbière de Logné. Des contacts seront pris avec un professeur. Nous pourrions leur confier des travaux de dessouchage de saules dans la prairie par exemple.
- Rencontrer M. Chauvet, propriétaire.

ÎLOT DE LA PIERRE PERCÉE

Statut de protection : réserve d'association créée le 1er janvier 1977

Commune : Pornichet

Propriété: État avec autorisation d'occupation temporaire

Intérêt patrimonial :

Faune : Oiseaux marins : sterne (historiquement), goéland argenté

Conservateur : René Le Goff

Aidé de : Aurélien Beutier, Jean-Pierre Capitaine, Jean-Claude Merlet, bénévoles de la section Estuaire-Loire-Océan

SUIVI NATURALISTE

Goéland argenté

Cette année, le débarquement effectué le 1^{er} juin a été particulièrement difficile en raison des mauvaises conditions météo.

Tableau. Effectifs de Goéland argenté - Îlot de la Pierre percée - 2003

	couples nicheurs en 2003	couples nicheurs en 2002	remarques
Goéland argenté	6	13	4 cadavres de poussins

Flore

Critmum maritimum accrochée à mi-falaise.